This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

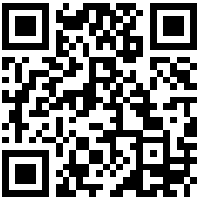

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,102,222

Digitized by Google

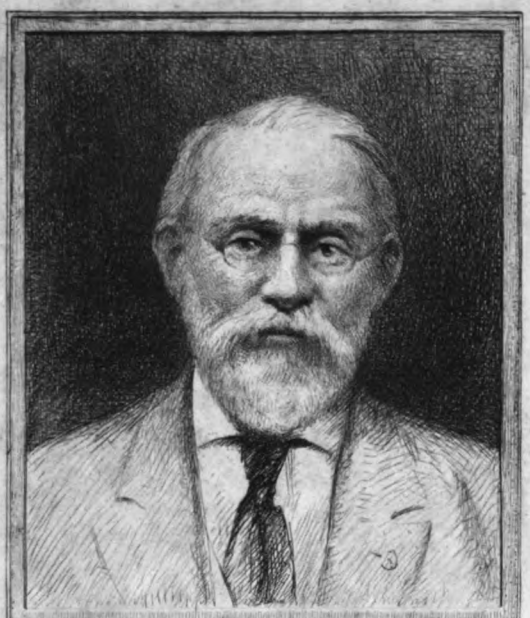

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

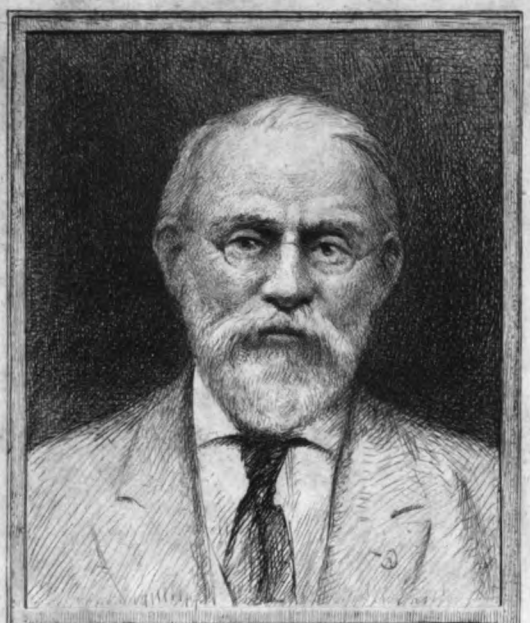

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XX. — ANNÉE 1920

AVIGNON
DOMINIQUE SEGUIN IMPRIMEUR-ÉDITEUR
13, rue Bouquerie, 13

1920

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XX. — ANNÉE 1920

AVIGNON
DOMINIQUE SEGUIN IMPRIMEUR-ÉDITEUR
13, rue Bouquerie, 13

1920

Digitized by Google

162
1952

Digitized by Google

Dunning
Right
8-4 26
13603

(1)

COMPTES DES RECETTES ET DÉPENSES POUR 1919

RECETTES.

Reliquat au 1er janvier 1919			33 65
Revenus des titres sans affectation	507 40		
Revenus avec affectation. Prix Dufossé	45 »		552 40
52 cotisations de mobilisés à 6 fr. =	312 »		
194 — — 1919 à 12 fr. =	2.328 »		2.640 »
13 Diplômes à 2 fr.			26 »
Vente de fascicules et abonnement			238 20
Subvention de la ville d'Avignon			200 »
— du Conseil général			100 »
Versement par Madame de Faucher			200 »
Total des recettes			3.990 25

DÉPENSES.

Loyer du local des réunions du Bureau			200 »
Impositions	34 95		
Assurance	11 90		46 85
Frais de bureau, correspondance, entretien des collections, éclairage et chauffage			47 50
Traitement du gérant			100 »
Etrennes diverses			23 »
Convocation des membres. Impression et envoi			135 75
Recouvrement des cotisations. Timbres et frais			120 25
Frais d'impression des Mémoires			2.880 60
Frais d'expédition des Mémoires			76 75
Prix Dufossé			45 50
Attribution du prix de Faucher à M. Adrien Marcel			200 »
Dépenses diverses			5 »
Total des Dépenses			3 881 20
Solde en caisse			109 05
Total égal aux recettes			3.990 25

(1) Non compris le mouvement de fonds occasionné par le remboursement et le réemploi en même nature des Bons de la Défense Nationale.

Digitized by Google

ETAT DU FONDS SOCIAL AU 1er JANVIER 1920

Un titre nominatif de rente française 3 %, n° 0802.763, de 94 fr. de rente, soit en capital au pair	3.133 »
Un titre nominatif de rente française 5 %, n° 11.068, de 100 fr. de rente, soit en capital au pair	2.000 »
Un titre nominatif de rente française 5 %, n° 1.271, de 30 fr. de rente, soit en capital au pair	600 »
Huit obligations nominatives P.-L.-M.	
1 fusion nouvelle n° 388.634,	
7 — anciennes n°s 427.180, 562.376, 548.797,	
1 4 2	
soit en capital remboursables à 500 francs	4.000 »
Deux obligations nominatives communales du Crédit Foncier de France, 1906, n°s 512.681/512682, remboursables à 500 fr.	1.000 »
Un livret de la Caisse d'épargne montant à	1.485 27
Deux Bons de la Défense Nationale à 1.000 fr.	2.000 »
Un — — — à 500 fr.	500 »
Une obligation Crédit National remboursable à 600 fr.	600 »
Un immeuble situé rue Deveria n° 5. Donation Auguste Palun, autorisé par le conseil d'Etat le 3 novembre 1919, évalué	10.000 »
Reliquat en caisse au 1er janvier 1920	109 05
Total du fonds social	25.427 86

BUDGET DE PREVISION POUR 1920

RECETTES.

Reliquat au 1er janvier 1920 : 109 fr. 05	Pour mémoire.
Revenus des titres de l'Académie	1.600 »
Cotisations { 10 à recouvrer de 1919.. 120 » / 200 — de 1920.. 2.400 » }	2.520 »
Vente de fascicules et abonnements	55 »
Subvention de la ville d'Avignon 200 » / — du Conseil général 100 »	300 »
Allocation du prix de Faucher	200 »
Total des Recettes	4.655 »

DÉPENSES.

Loyer du local des réunions du Bureau	200 »
Impositions et Assurance	175 »
Frais de bureau, correspondance, entretien des collections, éclairage, chauffage	140 »
Traitement du gérant	150 »
Etrennes diverses	25 »
Convocation des membres. Impression et envoi	160 »
Recouvrement des cotisations. Timbres et frais	105 »
Frais d'impression des Mémoires	3.000 »
— d'expédition —	85 »
Prix Dufossé	45 »
— Paul de Faucher	200 »
Dépenses imprévues	370 »
Total des Dépenses	4.655 »

Digitized by Google

Installation du nouveau Conseil d'Administration

L'Académie de Vaucluse a procédé, dans la séance du 8 janvier 1920, et en se conformant à ses Statuts approuvés par décret du 7 mai 1919, à l'élection de son Conseil d'Administration pour les années 1920 et 1921 :

Ont été élus :

MM. Joseph GIRARD, *Président.*
J.-B. RIPERT, } *Vice-Présidents,*
Léon HUOT-SORDOT, }
Joseph DIDIÉE, *Secrétaire général.*
Maurice BARBER, }
Paul GOUIRAND, } *Présidents de section.*
Honoré VERNET, }
Abbé Joseph SAUTEL, *Secrétaire.*
Alphonse GILLES, *Trésorier.*
Adrien MARCEL, *Bibliothécaire-Archiviste.*

L'installation du nouveau Conseil a eu lieu dans la séance du 5 février.

M. Alexis Mouzin, président sortant, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Il y a deux ans, j'exprimais l'espoir que notre Bureau, né dans les jours difficiles qui ont marqué la fin de la guerre, n'en serait pas moins le bureau de la paix réparatrice. Et nos vœux ont été réalisés. Peut-être y a-t-il des réserves à faire ; mais quel bonheur d'ici-bas fut jamais complet et quelle prévision se réalise exactement ?

En envisageant les seules destinées de notre Académie, nous avions la joie de vous promettre, a brève échéance, la reconnaissance d'utilité publique, et même nous pressentions qu'une donation, dès lors promise, en confirmerait les avantages. Nous avons, à cette heure, la personnalité légale et nous sommes en possession de l'immeuble Palasse, qui, dans le fond de notre cœur, s'appelle mieux encore l'immeuble Palun.

Il est vrai que, d'autre part, les temps sont changés ; la publication de nos *Mémoires* nécessite plus de dépenses. Estimons-nous heureux de les continuer en les restreignant un peu, et comptons sur les lendemains.

Digitized by Google

Notre nouveau Bureau, bien que formé avec une bonne partie de l'ancien, se présente tout différemment : il est sous l'égide de la jeunesse. Sa direction apporte à notre compagnie un renouveau d'activité : c'est une floraison qui s'annonce.

Nous avions caressé l'espoir d'offrir la présidence à M. Belladen qui a fait preuve de tant de qualités comme vice-président; malheureusement une grave maladie l'a frappé. Il nous apprend cependant sa résurrection, par un sonnet d'une inspiration élégante et vigoureuse qui nous prouve que nos espérances à son sujet, seront seulement ajournées. M. Augustin Marie s'est récusé, de son côté, à raison de l'importance des travaux de sa maison de commerce.

Et l'unanimité de nos suffrages s'est portée sur M. Joseph Girard, mieux qualifié que personne pour occuper le fauteuil présidentiel ; il a été assez longtemps assis tout à côté, il a pu en apprécier les douceurs, — j'ignore s'il y a des amertumes. — Mais M. Girard, notre ancien secrétaire général, a pratiqué l'expérience de la courtoisie qui rend les relations si aimables entre collègues. Précisément parce qu'il possède des mérites reconnus de tous, il sait être indulgent ; homme de goût, point dédaigneux de la clarté, de l'énergie du style, il s'attache à une documentation solide et indiscutable. Il a publié notamment : Les états du Comté-Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVI[e] siècle : — La Cour temporelle d'Avignon au XIV[e] et au XV[e] siècle ; — Le couvent des Dominicains d'Avignon ; — Un marchand avignonais au XIV[e] siècle ; — L'Œuvre d'Esprit Calvet. — La guerre est venue interrompre les recherches de cet érudit ; il a pris rang au nombre des officiers qui ont vaillamment fait leur devoir, et nous l'avons vu, blessé à la tête, traverser une période douloureuse, puis repartir avec une foi inébranlable dans la victoire finale. Nous avons saisi avec empressement l'occasion d'appeler à notre présidence un de nos jeunes collègues, parmi ceux qui ont bien mérité de la patrie.

M. Girard s'est fait une réputation dans le groupe des chartistes qui écrivent avec soin, qui ne négligent pas le récit au profit du document; qui, à travers les moindres détails, conservent une vision d'ensemble. On avait déjà remarqué cette largeur de conception en étudiant ses premiers ouvrages ; elle nous paraît devoir mieux s'affirmer dans son prochain livre en préparation, qui traitera de la Vie urbaine en Avignon, depuis le XIII[e] siècle. Là seront étudiées les ères de prospérité de la cité papale et ses ères de décadence ; mille indications de mœurs révèleront la marche graduelle de la civilisation jusqu'au moment présent, où le régionalisme combat pour défendre le reste d'originalité qui subsiste encore en province. Peu de livres seront aussi attrayants que celui de M. Girard, et notre président est assurément doué de toutes les connaissances, de toutes les facultés qui le mettront en valeur. J'ai la bonne fortune d'avoir pour successeur immédiat un de ceux qui donnent à la fonction un relief plus éclatant.

Les deux vice-présidents, également aptes à suppléer parfois M. Girard, se sont fait l'un et l'autre applaudir par vous en nos séances. M. Ripert joint à une profonde connaissance musicale, une délicatesse toujours en éveil et qui aurait pourtant bien des raisons d'être rassurée. M. Huot-Sordot, littérateur, en qui l'émotion fait aisément vibrer la note poétique, tantôt avec douceur, tantôt avec colère, est venu à nous d'assez loin pour constater qu'en Provence comme dans toute autre région française, le talent est fêté fraternellement.

M. Joseph Didiée, durant plusieurs années de guerre, a bien voulu assumer

Digitized by Google

la responsabilité des fonctions de secrétaire général, qu'il remplit aujourd'hui en titre. Je l'ai souvent remercié comme intérimaire, mais jamais assez, et je tiens par dessus tout à répéter que c'est à lui que nous devons le soigneux établissement des dossiers qui ont abouti à nous faire reconnaître d'utilité publique et à sanctionner la donation Palun. M. Adrien Marcel ne se satisfait pas de son rôle de bibliothécaire, quoiqu'il le tienne à merveille ; il nous donne des lectures fort appréciées sur les vieux hôtels d'Avignon, avec une précision qui révèle les plus efficaces recherches. M. Gilles, par son exactitude de parfait trésorier, continue à défier toute vérification, mais non tout éloge, tant s'en faut.

Il m'est agréable de citer, en tête des présidents de section, M. Barber qui nous a révélé, dans plusieurs lectures, un goût très sûr, un souci profond de la vérité, un soin constant de tout élucider ; il a déjà marqué sa place dans nos séances futures. M. Gouirand n'a qu'à vouloir nous parler des expériences de son laboratoire pour nous intéresser vivement, et M. Honoré Vernet, qu'à ouvrir sous nos yeux l'un de ses cahiers de notes locales.

J'ai gardé pour la fin M. l'abbé Sautel, afin de bien montrer qu'il n'y a pas de hiérarchie entre nous. Le découvreur du Vaison antique s'est acquis une telle notoriété qu'il n'est pas un seul membre de notre académie qui ne soit fier de lui rendre hommage.

Nos statuts furent sages qui nous donnèrent à tour de rôle l'occasion d'exercer nos aptitudes. M. le président Girard va conduire le chœur des jeunes espoirs. Dimanche dernier, à l'heure où les fidèles sortaient de la messe à la Métropole et où le Flourège commençait sa visite aux monuments félibréens ; alors que sous le souffle d'un léger mistral, pas une brume n'altérait la sérénité du ciel ; quand la ville respirait l'éclatante gaîté des jours radieux ; j'ai entrevu, parmi la foule qui descendait du Rocher des Doms, deux fiancés souriant au Destin ; et je n'ai plus séparé, dans ma pensée, la double apparition, et, au risque de choquer un peu notre réglement, je salue, outre notre président, une gracieuse présidente.

La barque de notre Académie naviguera plus confiante et plus joyeuse. Vous ravivez et rajeunissez les traditions. N'est-ce pas devant le Rocher des Doms que les utriculaires d'autrefois, voguant sur le Rhône, levaient leurs regards vers une Diane Lymnéenne favorable aux étangs ou aux fleuves et protectrice des heureuses navigations ?

* * *

M. Joseph Girard, en prenant place au fauteuil de la présidence, a répondu en ces termes :

Mesdames, Messieurs, Mes chers Collègues,

Pour vous exprimer ma gratitude, je ne chercherai pas de pompeuses phrases : les sentiments les plus profonds veulent des mots sans apprêt. Je dirai tout simplement : je vous remercie...

Votre choix me remplit d'orgueil et de confusion. Continuer la lignée brillante de vos présidents, être l'élu d'une association qui compte tant d'hommes distingués, quelle fierté, mais aussi quelle angoisse devant une tâche si lourde! Ne fus-je point téméraire de céder à l'attrait du redoutable honneur dont la difficulté m'épouvante aujourd'hui ! Les éloges que vient de m'adresser mon

Digitized by Google

très éminent et trop indulgent prédécesseur ne parviennent pas à diminuer mon appréhension.

Je n'apporte que de la bonne volonté. M. Alexis Mouzin vous donnait en outre le prestige d'œuvres belles et justement admirées, la notoriété d'une longue carrière embellie par le culte de l'art. Il est de ceux qui honorent leur fonction.

Dans la riche pléiade des poètes qui illustraient la Renaissance méridionale, Alexis Mouzin voulut choisir une place à part. Le félibrige régnait en maître ; la poésie de notre race semblait ne plus pouvoir s'exprimer que dans le vieux langage ressuscité et rénové par le génie de Mistral ; il fallait beaucoup d'audace pour vouloir être à Avignon un poète français. Alexis Mouzin a tenté l'épreuve et en a triomphé. Avec un talent d'une grande souplesse, il a traité tous les genres. Partout, il s'est plié à la discipline du vers avec une aisance qui ne sent point l'effort. Familier quand il le veut, incisif quand il décoche un trait, il atteint, dans ses compositions les plus amples, une véritable grandeur. Spirituelle, élevée ou profonde, la pensée dirige l'expression ; elle se fortifie seulement de la magie du verbe. Et c'est toujours la Provence qu'il met en scène et qu'il chante. Traduites en poèmes dramatiques, nos origines et notre histoire se déroulent à nos yeux comme une suite de fresques, temps primitifs dans *Liguria*, époque gallo-romaine dans l'*Empereur d'Arles*, invasion gothique dans *Citharis*, royauté de Boson dans les *Aliscamps*, papauté d'Avignon dans la *Cloche d'argent*. Fruit du sol natal, l'inspiration d'Alexis Mouzin, pour s'exprimer en français, n'en est pas moins provençale. Ainsi notre poète dresse à son pays un monument où l'élévation de la pensée se pare de l'élégance d'un vers sans défaut.

L'éclat de ses œuvres assurait à Alexis Mouzin, président de l'Académie de Vaucluse, une autorité incontestée qu'il tempérait d'aménité et de bonne grâce. Sa troisième présidence a été marquée par une rare fortune ; il a eu la joie d'obtenir notre reconnaissance d'utilité publique et de recevoir, des mains d'un bienfaiteur insigne, le charmant logis qui nous servira bientôt de résidence officielle. Pourquoi faut-il que notre réglement nous interdise de conserver le chef sûr et heureux à qui nous devons notre prospérité nouvelle ?

D'autres regrets encore nous sollicitent, d'abord celui de ne point voir ici notre ami Louis Belladen qui eût occupé si magistralement cette place. Vous avez entendu, il y a un instant, son message poétique, son cri d'espérance. Souhaitons qu'une guérison rapide le ramène bientôt parmi nous ; l'amitié le réclame ; il nous doit le riche trésor de son grand cœur et de son beau talent.

J'exprime à M. Augustin Marie, que notre réglement ne nous a pas permis de garder parmi nous, toute la peine que nous cause son départ. Il a été pour le Bureau, un conseiller assidu, expérimenté, sagement avisé.

M. Auguste Palun a quitté les fonctions trop modestes qu'il avait bien voulu accepter et au cours desquelles il a comblé l'Académie des marques généreuses de sa bienveillance. Il occupe désormais parmi nous une place prééminente. Le nouveau bureau salue avec respect son président d'honneur.

Je me félicite, mes chers collègues, des collaborateurs que vous m'avez donnés. Vos suffrages furent bien inspirés ; ils ont mis à mes côtés, pour me secourir à l'occasion, deux vices-présidents de choix, M. Jean-Baptiste Ripert, musicien éminent, conférencier élégant et disert, et M. Huot-Sordot, aimable et délicat poète.

Digitized by Google

Notre secrétaire général, M. Joseph Didiée, est depuis longtemps l'âme de notre société ; il est tout activité, tout dévouement ; je sais l'importance de son précieux concours ; je l'en remercie chaleureusement.

Je souhaite à mon tour la bienvenue à nos présidents de section, M. Maurice Barber, M. Gouirand, M. Honoré Vernet, à notre nouveau secrétaire, M. l'abbé Sautel. Ils apportent dans notre bureau un élément neuf, espoir des années futures.

Je remercie MM. Adrien Marcel et Alphonse Gilles d'avoir bien voulu accepter le renouvellement de fonctions remplies avec une parfaite compétence et un zèle de chaque instant.

* * *

Mes chers collègues, l'installation du Bureau, en permettant de constater la vitalité et la marche régulière de notre association, est un peu pour nous une fête de famille. Or, dans toutes les familles, le souvenir de ceux qui ne sont plus jette sur la joie du moment une ombre de mélancolie. Les terribles années que notre pays vient de vivre ont apporté à notre Société sa dure part d'épreuves. Plus de soixante de nos collègues ont été mobilisés. Nous sommes fiers de leur nombre et des services qu'ils ont rendus ; nous sommes heureux de leur retour. Mais sur la page endeuillée où figurent nos morts glorieux, huit noms sont inscrits ; en tête le président de 1914, le capitaine Reboulet, puis le capitaine de Jerphanion, Elysée Gonnet, Raymond Gaffarel, le commandant Farjon, Charles Fauque, Adrien de Faucher, Edouard Sorbier.

La plupart ont disparu aux heures tristes du début de la guerre, lorsque nous n'avions pour nous soutenir que notre foi invincible dans les destinées de la France. Notre douleur est aussi vive qu'au moment de leur mort, mais nous avons, depuis notre victoire, la consolation de savoir qu'ils ne sont pas tombés en vain. Et nous gardons pieusement leur mémoire ; ils ont leur place dans le martyrologe de la patrie.

Mes chers collègues, l'heure présente retentit sans cesse d'appel au travail. On dit qu'une vague de paresse déferle sur notre pays. Ce reproche ne peut être adressé à l'Académie de Vaucluse ; après une très courte interruption, elle a repris depuis longtemps ses travaux. Nous n'aurons donc qu'à continuer. Comme nos prédécesseurs, nous chercherons à assurer la variété et l'intérêt de nos séances ; nous poursuivrons la publication de nos *Mémoires* où s'accumulent les documents les plus précieux de l'histoire de notre pays. Parmi les Académies de province, notre Société a conquis un rang des plus estimables. Nous veillerons à maintenir et à justifier cette bonne renommée. Mon aimable prédécesseur a parlé tout à l'heure d'ère nouvelle ; non, il n'est pas besoin de renouveau. Comme dans la course antique, le flambeau passe ; nous le porterons jusqu'au but.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 JUILLET 1801.

Déclarée d'utilité publique par Décret du 7 mai 1919

BUREAU POUR L'ANNÉE 1920.

Président	MM. Joseph GIRARD.
Vice-présidents	J.-B^{te} RIPERT.
	Léon HUOT-SORDOT.
Secrétaire général	Joseph DIDIÉE.
Présidents de section	Maurice BARBER.
	Paul GOUIRAND.
	Honoré VERNET.
Secrétaire	Abbé Joseph SAUTEL.
Trésorier	Emile POINET.
Bibliothécaire-Archiviste	Adrien MARCEL.

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE DÉCÉDÉS.

Le D^r A. DUFOSSÉ († 20 septembre 1877).
Paul DE FAUCHER († 23 septembre 1907).
Léon BRUNEL († 18 décembre 1912).
Marc DEYDIER († 3 avril 1920).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE.

(depuis la reconstitution de la Société en 1882)

1882. † CERQUAND. — 1883-84. † D^r Alfred PAMARD. — 1885-86. † Commandant DUCOS. — 1887. † DE SEYNES. — 1888-89. † A. SAGNIER. — 1890-91. † ROCHETIN. — 1892. † TORCAPEL. — 1893. † D^r Alfred PAMARD. — 1894-95. † MORDON. — 1896-97. M. Alexis MOUZIN. — 1898-99. † D^r Marius CARRE. — 1900-01. D^r Victorin LAVAL. — 1902-03. † Gabriel BOURGES. — 1904-05. † Baron Marc DE VISSAC. — 1906-07. † M. A. JOLEAUD. — 1908-09. † Baron Marc DE VISSAC. — 1910-11. M. Alexis MOUZIN. — 1912-13. D^r REMY-ROUX — 1914-1915. † Capitaine REBOULET. — 1916-1917. † Baron Marc DE VISSAC. — 1918-1919. Alexis MOUZIN.

Digitized by Google

MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

LE PRÉFET de Vaucluse.

LE GÉNÉRAL commandant la 30e division militaire.

LE MAIRE de la ville d'Avignon.

L'ARCHEVÊQUE d'Avignon.

BELLEUDY, Jules, ✻, ✪ I,, O. ✶, préfet honoraire, ancien trésorier payeur général, Avenue du Maréchal Foch, 35, à Nice.

CHEVALIER Ulysse (Chanoine), ✻, membre de l'Institut, rue des Clercs, à Romans (Drôme).

JULLIAN, Camille, O. ✻, ✪ I., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Luxembourg, 30, à Paris (6e).

LABANDE, L.-H., ✪ I., correspondant de l'Institut, conservateur des archives du Palais, rue du Tribunal, 10, à Monaco.

LASTEYRIE (Comte DE), Robert, ✻, ✪ I., membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 bis, à Paris (7e).

VILLARET (DE), Gd. O. ✻, Général commandant d'armée.

A titre étranger :

PINCHIA (Comte Emilio), C. ✻, membre de la Chambre des députés d'Italie, à Rome.

MEMBRES TITULAIRES AYANT PERPÉTUÉ LEUR COTISATION.

MM.

CHOBAUT, Alfred, ✪ I., docteur en médecine, *bienfaiteur de l'Académie,* rue Chauffard, 4, à Avignon (5 avril 1889).

EYSSÉRIC, Joseph, ✪ I., artiste peintre, rue Duplessis, 14, à Carpentras (13 avril 1895).

MANTEYER (DE), Georges, archiviste-paléographe, au château de Manteyer, par la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes) (7 janvier 1904).

OWENS (Miss), Florence-Shakespeare, rue du Cherche-Midi, 13, à Paris (6e), (5 mars 1903).

PALUN (Madame Auguste), rue Banasterie, 13, à Avignon (7 février 1917).

PALUN, Auguste, négociant, *bienfaiteur de l'Académie*, rue Banasterie, 13, à Avignon (1882).

PANSIER, Pierre, docteur en médecine, rue St-André, 6, à Avignon (3 février 1898).

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

MM.

ABELLY, docteur en médecine, rue Bonneterie, 66, à Avignon (8 juillet 1920).

ABIT, Henri, I., inspecteur d'Académie, rue Joseph-Vernet, 85, à Avignon (12 janvier 1911).

ABRIC, Ernest, ancien officier, impasse de l'Oratoire, 6, à Avignon (5 novembre 1908).

ACHARD, Félix, percepteur, rue Grande-Monnaie, 3, à Avignon (1882).

ADHEMAR DE CRANSAC (Comtesse René d'), rue Taulignan, 11, à Avignon (7 octobre 1909).

ALPHANT, O. ✻, docteur en médecine, place du Petit-Paradis, 27, à Avignon (1er juin 1895).

AMALBERT, ✻, industriel, à Vaucluse (7 juillet 1904).

AMIC, Joseph, avocat, rue des Teinturiers, 28, à Avignon (6 mars 1902).

ARNAL, docteur en médecine, rue des Marchands, 38, à Avignon (5 juin 1913).

ARNAUD, notaire, à Arles-sur-Rhône (1886).

ARNAUD D'AGNEL, ✻, aumônier du Lycée, rue Montaut, 10, à Marseille (11 octobre 1906).

AUBANEL, Jean, imprimeur-éditeur, place St-Pierre, 9, à Avignon (11 novembre 1907).

AUGÉ-LARIBÉ, Michel, Avenue de Wagram, 138, à Paris (17e) (5 juin 1919).

AUROUZE (Abbé), ✻, docteur ès-lettres, rue Joseph-Vernet, 14, à Avignon (2 décembre 1897).

AVON DE COLLONGUE (Baron D'), ✻, anc. ministre plénipotentiaire de France, à Collongue, près Cadenet (6 novembre 1902).

AZÉMAR, ✻, docteur en médecine, rue de la Croix, 9, à Avignon (2 décembre 1897).

BARBER, Maurice, rue du Gal, 7, à Avignon (8 novembre 1917).

BAUDOIN (E.), conservateur des hypothèques, place du Grand-Paradis, 3, à Avignon (7 mai 1914).

BEAULIEU (DE), Roger, notaire, rue Viala, 3, à Avignon (5 mai 1904).

BEC, Fortuné, ✻, docteur en médecine, rue Portail-Magnanen, 49, à Avignon (3 décembre 1903).

BENOIT DE LONGCHAMP, Adolphe, rue Arnaud de Fabre, 11, à Avignon (7 janvier 1909).

Digitized by Google

Béziat Georges, rédacteur au *Petit Provençal*, 33, rue Dévéria, à Avignon (2 mars 1916).

Blanc, Alfred, ✪, professeur au collège de Carpentras (4 mars 1904).

Boch, ✪, architecte, route de Monclar, 10, à Avignon (7 janvier 1904).

Bœuf, Jules, professeur à l'École primaire supérieure d'Avignon, rue Petite-Saunerie, à Avignon (8 janvier 1920).

Boissière-Roumanille (Mme), rue Saint-Agricol, 19, à Avignon (7 octobre 1909).

Boissin, Pierre, contrôleur des P. T. T., rue d'Annanelle, 31, à Avignon (5 janvier 1920).

Bojero, C., ✪ I, pharmacien, rue Auguste Comte, 55, à Lyon (5 mars 1908).

Bonnard, Maurice, rue Guillaume-Puy, 67, à Avignon (8 janvier 1920).

Bonnecaze, 40, cours Mirabeau, à Aix-en-Provence (16 avril 1896).

Bonnet, Julien, ancien conseiller de préfecture, rue Arnaud de Fabre, 10, à Avignon (1882).

Bonnet, Léon, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, Impasse de l'Oratoire, 1, à Avignon (1883).

Bonnet, Georges, ingénieur, 17, rue Philonarde, à Avignon (8 mai 1919).

Bonfils, Marcel, à Carpentras (juin 1909).

Bougenot, directeur de la Société générale, rue de la République, 9, à Avignon (9 octobre 1913).

Bourges (Dr), Michel, ✱, avenue Riondet, à Hyères (1er février 1900).

Brèchet, Camille, propriétaire, place Madier de Monjau, 3, à Valence (Drôme) (6 juin 1918).

Broche, E., Gaston, ✪, professeur de l'Université, Lycée de Marseille, à Marseille (6 décembre 1906).

Broelemann, Henry, propriétaire, à Pau (Basses-Pyrénées) (11 octobre 1900).

Brun, Auguste, chirurgien-dentiste, rue St-Pierre, 1, à Avignon (6 juillet 1911).

Bruneau, Benezet, villa des Roses, route de Monclar, 73, à Avignon (4 janvier 1912).

Brusset, Louis, avocat, à Orange (8 janvier 1920).

Buffaven, ancien maire, à Vaison (5 février 1914).

Digitized by Google

CADE, Louis (abbé), Rue de la République, 39, à Avignon (6 février 1919).

CAMARET (DE), Henri, place des Trois Pilats, 16, à Avignon (6 novembre 1919).

CAMMAN, ancien notaire, à Tarascon (15 mars 1914).

CAPDEVILLA, Raymond, docteur en médecine, rue Thiers, 23, à Avignon (8 janvier 1920).

CAPEAU, Edmond, ✠, 14, rue Pétramale, à Avignon (6 janvier 1898).

CARIAS, Léon, homme de lettres, cours Molière, 16, à Pézenas (Hérault) (6 novembre 1919).

CATELAN, Louis, à Buis-les-Baronnies (Drôme) (2 mai 1912).

CHAIX, Jules, 30, rue Banasterie, à Avignon (6 mars 1919).

CHAMBON, A., membre de la Chambre de commerce, rue Thiers, 17, à Avignon (16 janvier 1902).

CHAMBON fils, ✠, O. ✱, conseiller d'arrondissement, boulevard Limbert, à Avignon (9 janvier 1908).

CHAMBRE DE COMMERCE d'Avignon (1892).

CHANSIERGUES-ORNANO (Comte DE), propriétaire, rue St-Etienne, 17, à Avignon (6 avril 1905).

CHARLET, Louis, docteur en médecine, rue St-Agricol, 21, à Avignon (6 mars 1913).

CHEVALIER, Alexandre, directeur d'école, à Pierrelatte (Drôme) (8 janvier 1920).

CHOBAUT, Hyacinthe, archiviste-paléographe, conservateur du Musée, à Carpentras (3 mars 1910).

CLAPIER (Mme), née HOUCHART, ✠, avenue de Lodève, à Montpellier (Hérault) (5 janvier 1905).

COLLET, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, 5, quai des Célestins, à Lyon (6 mai 1920).

COLOMBE Gabriel, ✠, docteur en médecine, rue Petite-Fusterie, 25, à Avignon (6 janvier 1910).

COLOMBE, Georges, villa La Feuillée, route de Marseille, à Avignon (9 janvier 1919).

COTTE, notaire à Pertuis (Vaucluse) (6 juin 1912).

DABRY, Henri, avocat, rue Saluces, 11, à Avignon (6 novembre 1919).

DAMPEINE, Edouard, à Monteux (Vaucluse) (2 juin 1910).

DAUVERGNE, René, avoué, place St-Didier, 16, à Avignon (2 juin 1898).

DAVID, Paul, ingénieur, au château du Joncquier, près Bagnols (Gard) (6 juin 1901).

Digitized by Google

DEBANNE, Victor, O. ✱, vétérinaire-major en retraite à Cavaillon (4 mai 1905).

DELACOUR, Théodore, rue de la Faisanderie, 94, à Paris (16e) (1883).

DELEUZE, avocat, rue Bugeaud, 18, à Paris (16e) (1886).

DESTANDAU, ✱, pasteur de la religion réformée, à Mouriès (B.-du-Rhône (1892).

DIBON, Henri, ✱ I., négociant, rue Carnot, 50, à Avignon (8 janvier 1914).

DIDIÉE, Joseph, ✱ I., O. ✱, ingénieur des Travaux Publics de l'État, rue Pétramale, 16, à Avignon (17 octobre 1901).

DONNAT, ✱, ⚕, docteur en médecine, rue des Fourbisseurs, 37, à Avignon (6 février 1910).

DRAGON, Auguste, libraire-éditeur, place des Frères Prêcheurs, 1, à Aix-en-Provence, (8 novembre 1917).

DROMART (Mlle Yvonne), rue Terrusse, 47, à Marseille (3 mai 1917).

DUBOURGUIER, notaire à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) (5 avril 1906).

DU LAURENS D'OISELAY (Vicomte), Maurice, ✱, commandant en retraite, rue St-Étienne, 14, à Avignon (6 mai 1909).

DUNAND, Paul, rue Guillaume-Puy, 41, à Avignon (11 juin 1903).

DUPRAT, Eugène, ✱, professeur au Lycée, rue du Chêne, 5, à Marseille (16 janvier 1902).

DURANTI LA CALADE (de), rue Mignet, à Aix-en-Provence (5 juillet 1917).

DURBESSON, Jean-Marie, à Carpentras (5 février 1920).

DURIAU, entreposeur des tabacs, boulevard St-Michel, à Avignon (6 novembre 1913).

EYRIÈS, Gabriel, vétérinaire-sanitaire, à Carpentras (7 nov. 1912).

FABRE André, ✱, négociant, rue de la République, 39, à Avignon, (25 juin 1914).

FABRE, Henri, ✱, ✱ I., secrétaire de la Chambre de Commerce, rue Victor-Hugo, 4, à Avignon (9 mars 1911).

FABRE, Ulysse, conseiller général, à Vaison (5 février 1914).

FAGE, Arsène, professeur au Lycée, rue Annanelle, 43, à Avignon (3 avril 1920).

FAGNIEZ, Charles, entomologiste, au château de la Bonde, par La Motte-d'Aigues (Vaucluse) (16 janvier 1902).

FATON Auguste, ✱, commis à la direction des P. T. T., à Avignon (8 janvier 1920).

FAUCHIER, notaire honoraire, à Orange (5 juillet 1890).

FINIELZ, Albert, pharmacien, à Cavaillon (8 juillet 1920).

Digitized by Google

FLANDREYSY (Mme Jeanne DE), palais du Roure, rue Collège du Roure, 3, à Avignon (6 avril 1916).

FONTAGNÉRES, François, rue des Marchands, à Avignon (4 décembre 1919).

FORBIN DES ISSARTS (Marquis de), au château des Issarts (Gard), et rue de Monceau, 71, à Paris (8e) (11 avril 1907).

GALLO-BOREL (Madame), rue Mireille, à Arles (6 mai 1920).

GAP, Lucien, ✠, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque d'Avignon, rue des Camélias, à St-Ruf, Avignon (1882).

GAUGLER, Jean, ingénieur, rue Guillaume-Puy, à Avignon (8 janvier 1920).

GAUTIER (Madame Albert), 1, boulevard de la Liberté, Marseille (8 juillet 1920).

GÉRIN-RICARD (Marquis DE), ✠ I., rue Wulfran-Puget, 33, à Marseille (1882).

GILLES, Alphonse, rue Chapeau-Rouge, 17, à Avignon (6 avril 1911).

GILLES (Mme Joseph), rue de la Masse, 12 bis, à Avignon (1er mars 1917).

GILLES-CHENIVESSE, Clément, rue du Chapeau-Rouge, 19, à Avignon (6 avril 1911).

GIRARD, Joseph, ✠ I., archiviste-paléographe, licencié en droit, conservateur de la Bibliothèque et du Musée Calvet, rue de la Masse, 12, à Avignon (12 octobre 1905).

GIRARD, Pierre, ✠, docteur en médecine, rue de la Croix, 12, à Avignon (5 juin 1913).

GODLESWKI, Émile, docteur en médecine, rue Joseph-Vernet, 67, à Avignon (6 mai 1920).

GOUBET, avocat, rue Bouquerie, 18, à Avignon (8 novembre 1906).

GOUIRAND, licencié ès sciences, inspecteur pharmacien, chef du service départemental de la bactéréologie, rue de la République, 26, à Avignon (6 avril (1905).

GUIGNARD DE BUTTEVILLE, à Chouzy (Loir-et-Cher) (1885).

GUIGNOT, Félix, docteur en médecine, rue des Trois-Faucons, 25, à Avignon (6 février 1914).

GUIGUE, Julien, à l'Isle-sur-Sorgue (7 mars 1918).

GUND (Mme), villa « les Cèdres », à Monclar, Avignon (5 juin 1913).

HEYRAUD, Charles, lauréat de l'Institut, rue Paradis, 295, à Marseille (8 juillet 1920).

HONORAT, Bastide, quartier de la Cèbe, à Digne (1892).

HUC, Louis, villa St-André, route du Pontet, à Avignon (5 juin 1913).

Digitized by Google

HURARD, Joseph, artiste peintre, rue des Trois-Colombes, à Avignon (7 mars 1918).

HUOT-SORDOT, ✠ I. ✠ E. A. B , professeur au Lycée d'Avignon, villa les Cigales, à St-Ruf, Avignon (12 janv. 1911).

IGONET, docteur en médecine, rue Carnot, 28, à Avignon (5 mars 1908).

ILLY, Félix, rédacteur à la Préfecture, rue Petite-Saunerie, 8 bis, à Avignon (5 juin 1913).

IMBERT, J., négociant, quai St-Lazare, à Avignon (13 février 1913).

JACQUEMIN (Mlle Louise), rue Victor-Hugo, 8, à Avignon (7 mars 1918).

JACQUET, Georges, ✠, docteur en médecine, rue Taulignan, 9, à Avignon (11 avril 1912).

JAUFFRET (J.), ✠, chef de bataillon en retraite, Vieille Chapelle, à Toulon (Var), (5 mars 1914).

JEAN, Hippolyte, ✠, ✶, rédacteur au « Petit Marseillais », rue Bancasse, 1, à Avignon (6 juillet 1911).

JOLEAUD, Léonce, ✠, ✠, docteur ès-sciences, maître de conférences à la Faculté de Paris, boulevard St-Michel, 143, à Paris (5e), (6 octobre 1904).

JOUËT-PASTRÉ (Mlle Aimée), château de Roberty, Le Pontet (10 janvier 1918).

JOUVE (Mlle), Marie-Thérèse, à Cavaillon (6 mars 1902).

JOUVE Michel, docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel de Nimes (5 février 1920).

JULLIEN, pharmacien, à Orange (6 mars 1913).

LABRELY, R., archiviste de la ville de Bourg-St-Andéol (Ardèche) (8 mai 1913).

LABRUE, Xavier, homme de lettres, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), et cité Médicis, 11, à Saint-Germain (S.-et-O.) (3 juillet 1919).

LAFFONT, ✠, docteur en médecine, villa Les Rubis, rue d'Antibes, 94, à Cannes (17 octobre 1901).

LALO, Henri, ✠, ✠, O. ✶, ingénieur, rue de la République, 18, à Avignon (2 juillet 1914).

LASALARIÉ Joseph, avocat, rue d'Armény, 15, à Marseille (8 juillet 1920).

LATASTE Daniel, directeur des établissements Vinatié, à Cavaillon (8 juillet 1920).

LAURENS, Jules, professeur au Lycée d'Avignon, 10, place St-Didier, à Avignon (8 avril 1920).

Digitized by Google

LAVAL, Victorin, O. ✻, ❶ I., médecin-major en retraite, rue de la Croix, 18, à Avignon (1880).

LAZARE, Isidore, directeur de l'école publique, à Jonquières (4 novembre 1909).

LE GRAS, Charles, notaire, rue Petite-Saunerie, 10, à Avignon (2 juin 1898).

LE GRAS, Joseph, ❶, docteur en médecine, rue Bancasse, 30, à Avignon (5 mars 1908).

LESBROS, Alfred, artiste-peintre, rue des Fourbisseurs, à Avignon (7 mars 1918).

LEYDET (Mme Victor), rue Petite Fusterie, 17, à Avignon (7 mai 1914).

L'HOMME, ❶, sculpteur, rue Migrenier, à Avignon (12 octobre 1916).

LIMASSET, Auguste, ❶ I, docteur en droit, à Roquemaure (Gard) (1882).

LOUSTAU, Henry, rue d'Alger, 4, à Marseille (7 novembre 1918).

LOYE (DE), ✻, chef de bataillon du génie en retraite, 5, route de Monclar, à Avignon (2 mars 1916).

LULLÉ-DEJARDIN, ✻, ❶, ancien officier, rue Joseph-Vernet, 71, à Avignon (3 mai 1917).

MAITROT DE VARENNE, O. ✻, ancien préfet, à Sauveterre (Gard) (6 novembre 1913).

MANIVET, Paul, ❶ I., juge de paix, à Bollène (1883).

MARCEL, Adrien, ❶ I., méd. de 1870, rue de l'Hôpital, 9, à Avignon (7 juillet 1910).

MARCHAL, Georges (Abbé), licencié ès-lettres, professeur au Collège St-Joseph, à Avignon (8 novembre 1917).

MARIE, Augustin, ❶, ✶, ancien président du Tribunal de commerce, rue du Chapeau-Rouge, 18, à Avignon (6 octobre 1904).

MARQUIS (Abbé), professeur au Petit-Séminaire, rue Annanells, 35, à Avignon (8 avril 1920).

MARTIN, Joseph, notaire, rue Banasterie, 15, à Avignon (5 décembre 1912).

MATHIEU, Hilarion, licencié en droit, licencié ès sciences naturelles, clerc de notaire, rue Petit-Saunerie, 10, à Avignon (9 octobre 1919).

MATHON, ❶ I., docteur ès lettres, directeur de l'École normale d'instituteurs, rue de l'Hôpital, à Avignon (5 juin 1913).

MAUCUER, notaire, à Sorgues (Vaucluse) (5 juin 1913).

MÉRITAN (Abbé), Jules, curé de St-Ruf, à Avignon (3 février 1898).

Digitized by Google

MICHEL-BÉCHET, Louis, docteur en médecine, rue Chaufflard, 11, à Avignon (7 juin 1895).

MIELLY, Marc, à Noves, (B-du-Rh.), (6 novembre 1913).

MOIRENC, Albert, ✻, ✪, agent-voyer, à Bonnieux (Vaucluse) (7 juillet 1909).

MONTILLET (vicomte Edouard DE), rue d'Amphoux, 41, à Avignon (4 mars 1909).

MOREAU Laurent, ✻, docteur en médecine, docteur ès sciences, rue Armand de Pontmartin, 22, à Avignon, (4 décembre 1919).

MOURRET, ✪ I., notaire, à Tarascon (B.-du-Rh.) (10 janvier 1907).

MOUZIN, Alexis, ✻, ✪ I., rue Bancasse, 30, à Avignon (1880).

NOURRY, Marcel, rue Thiers, 56, à Avignon (7 décembre 1899).

NOUVEAU, Louis, négociant, rue Mi-grenier, 1, à Avignon (4 avril 1918).

ODE, Pierre, propriétaire, domaine de Moyne, à Chusclan (Gard) (4 mars 1920).

PAMARD (Madame la générale), rue Banasterie, 38, à Avignon (8 juillet 1920).

PAMARD, Paul, ✻, ✠, docteur en médecine, rue des Fonderies, 2, à Avignon (7 février 1912).

PAOLETTI, commis à l'Inspection d'Académie, rue des Lices, 20, à Avignon (6 mars 1913).

PASTRÉ, Paul, architecte, rue Terre noire, 5, à St-Ruf, Avignon (6 janv. 1910).

PELLEGRIN (Mlle) ✪, ex-professeur au collège de jeunes filles, rue du Mont-de-Piété, 2, à Avignon (14 novembre 1907).

PENNE, docteur en médecine, rue Philonarde, 13, à Avignon (14 novembre 1901).

PERNOD, René, ✻, capitaine au 99e d'infanterie, château de Tresques, par Tresques (Gard) (9 février 1911).

PERNOD-RIPERT, Jules, rue Guillaume-Puy, 77, à Avignon (7 février 1907).

PEYRON, Jules, chanoine, place du Palais, à Avignon (12 avril 1917).

POINET, Émile, ✪ I, ingénieur, place de la Principale, 4, à Avignon (3 avril 1919).

POIRSON Alexandre, ✻, ✠, industriel à Cantarel, Montfavet (25 juin 1914).

RACHET (Mlle Adèle), compositeur de musique, rue des Camélias, à St-Ruf, Avignon (8 mai 1919).

RAOUSSET-BOULBON (Comte de), Gaston, ch. de Boulbon, à Boulbon (B.-du-Rhône), (7 décembre 1916).

Digitized by Google

RAYNOLT, ✿, bibliophile, rue Rempart de Loulle, 3, à Avignon (1er février 1900).

REMY-ROUX, ✻, ✠, ✿ I., docteur en médecine, médecin radiologiste des hôpitaux, rue Arnaud de Fabre, 9, à Avignon (8 juillet 1897).

RENCUREL, ✿, ancien conseiller de préfecture, rue St-Jean-le-Vieux, 17, à Avignon (1882).

REYMOND Gabriel, agent général de la Cie *L'Abeille*, rue du Mont-de-Piété, 2, à Avignon (8 juin 1916).

RIEU, Fernand, avocat, rue Victor-Hugo, 7, à Avignon (11 avril 1912).

RIOUSSET (Jules), industriel, rue de la Campane, 31, à Avignon (8 janvier 1914).

RIPERT, homme de lettres, à Bollène (14 avril 1910).

RIPERT, Jean-Baptiste, organiste de St-Pierre, rue Banasterie, 30, à Avignon (2 décembre 1897).

RIPERT, Émile, ✿ I, professeur de l'Université, 38, Avenue du Prado, à Marseille (7 novembre 1918).

RIPERT-MONCLAR (Marquis DE), C. ✻, ministre plénipotentiaire de France en retraite, au château d'Allemagne (Basses-Alpes) (6 novembre 1903), *bienfaiteur de l'Académie*.

ROUX, Bienvenu, 2, rue de l'Officialité, à Avignon (6 mai 1920).

ROUX, Louis, notaire, à Cavaillon (2 juillet 1908).

RUAT, Paul, felibre majoral, 35, rue Monte-Christo, à Marseille (6 mars 1919).

SAINT-MARTIN, Jean, ancien député, directeur de l'École des Beaux-Arts d'Avignon, à Candeau, Villeneuve-lès-Avignon (Gard) (6 septembre 1895).

SAMUEL, Marcel, rue Carnot, 15, à Avignon (8 janvier 1920).

SAUTEL (Abbé), professeur au Collège St-Joseph, rue St-Thomas-d'Aquin, 6, à Avignon (9 janvier 1908).

SAUVE, Fernand, ✿ I., office D. C. A., rue Grignan, à Marseille (1892).

SAVOURNIN, ✿ I., ancien conseiller général du canton de Gordes à L'Isle-sur-Sorgue (17 octobre 1901).

SCHÆFFER, O. ✻, colonel de gendarmerie en retraite, rue Joseph-Vernet, 83 *bis*, à Avignon (7 mai 1914).

SIAUD, Henri, industriel, rue Grivolas, 5, à Avignon (5 mars 1914).

SOUVET, Henri, entrepreneur de travaux publics, rue Thiers, 50, à Avignon (6 avril 1911).

TALLET, docteur en médecine, à L'Isle-sur-Sorgue (4 mars 1904).

Digitized by Google

TARDIEU, ✱, docteur en médecine, à Arles (13 octobre 1888).

TARTANSON, ✱, ⚜, docteur en médecine, rue des Lices, 24, à Avignon (5 juin 1913).

THÉOLAS (Abbé), vicaire à Orange (8 janvier 1920).

THÉVENET, directeur du Crédit foncier, Square Antonin, à Nimes (12 octobre 1905).

THOMAS, Pierre, rue Collège-de-la-Croix, 10, à Avignon (1er avril 1909).

THOMAS, René, pharmacien à St-Igny-de-Vert (Rhône) (9 juillet 1903).

TOURTET, ✱ I., architecte départemental, rue Bouquerie, 16, à Avignon (2 février 1897).

TROUILLET (Abbé), curé doyen de Pertuis (3 mai 1900).

TROUCHET, Albert, employé aux Finances Tunisiennes, à Sousse (Tunisie), (8 janvier 1920).

VALABRÈGUE, Roger, avocat, rue de la Croix, 6, à Avignon (1er mars 1890).

VALLENTIN DU CHEYLARD, Roger, ✱, archéologue, rue Bouverie, à Montélimar (Drôme) (5 novembre 1887).

VAYSSIÈRE, A., ✱I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et directeur du Museum d'histoire naturelle, rue Croix-de-Régnier, 22, à Marseille (12 mars 1881).

VÉRAN, Auguste, ✱ I., architecte des monuments historiques du département des Bouches-du-Rhône, rue de la Rotonde, 13, à Arles-sur-Rhône (1883).

VERDET, Henri, commandant en retraite, Pont d'Avignon (8 janvier 1920).

VERDET-KLÉBER, Maurice, O. ✱, ⚜, à Rives (Isère) (1913).

VERNEJOUL (Edgard DE), publiciste, château de Chanteyrie à Nyons (Drôme) (10 janvier 1918).

VERNET, Honoré, industriel, 4, rue Grivolas, à Avignon (3 juillet 1913).

VERNET, Lucien, ✱ I., sculpteur, rue Guillaume-Puy, à Avignon (6 juin 1885).

VIDAU, Léopold, ✱ I., félibre, à Cabannes (Bouches-du-Rhône), (5 mars 1914).

VINCENTI, docteur en médecine, rue de la Masse, 6, à Avignon (14 novembre 1902).

VINCENTI, Henri, notaire, rue du Portail-Matheron, 4, à Avignon, (2 mars 1905).

Digitized by Google

ZACHAREWICZ (Ed.), ✻, ✠ I., C. ✱, directeur des Services agricoles du département de Vaucluse, route de Monclar, 33, à Avignon (6 juin 1901).

Les Sociétaires sont priés d'aviser le Secrétaire de l'Académie des modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à la liste ci-dessus dans leurs nom, prénoms, qualités ou adresse.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

ALLEC, Ludovic, anc. directeur de la Revue historique de Provence, à Marseille.

ANDRÉ, Charles, ✻ I., professeur à la Faculté des sciences et directeur de l'Observatoire de Lyon.

BARRIER, docteur en médecine, à Meyzieu (Isère).

CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.

COMPAYRÉ, Gabriel, O. ✻, recteur de l'Université et de l'Académie de Lyon.

CUNHA (DA), Xavier, ✻, directeur de la Bibliothèque nationale, à Lisbonne (Portugal).

DEPÉRET, Charles, ✻, doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

DEVARS, docteur en médecine, à Barcelonnette (Basses-Alpes).

GAUDRY, Albert, C. ✻, membre de l'Institut, à Paris.

GOURJU, Antonin, ancien sénateur du Rhône.

JANET, Charles, ingénieur des manufactures, à Beauvais.

LECOMTE, officier d'administration du génie, à Commercy (Meuse).

LEENHARD, géologue, à Montpellier.

LIEUTAUD, Victor, à Volonne (Basses-Alpes).

MARCHAND, Henri, sous-directeur honoraire au Ministère de l'agriculture, à Paris.

MAS, ✻, inspecteur général de l'Instruction publique.

SAINT-VENANT (DE), inspecteur des forêts, à Nevers.

TESTU, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

ABONNÉS

V^ve^ BRUN, libraire, à Carpentras (Vaucluse).

Digitized by Google

Séances de l'Académie

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 8 janvier 1920. — Présidence de M. Alexis Mouzin, président.

Présents : Madame de Flandreysy, Mademoiselle Jacquemin, MM. Dr Arnal, Baudoin, Bœuf, Bonnard, G. Bonnet, Brusset, abbé Cade, Dr Colombe, Joseph Didiée, Faton, de Forbin, Gap, A. Gilles, Dr Girard, Dr Guignot, Huot-Sardot, Imbert, de Loye, Adrien Marcel, abbé Marchal, Aug. Marie, Mathon, Alexis Mouzin, Aug. Palun, Dr Pansier, Prener, Dr Remy-Roux, Riousset, J. B. Ripert, Samuel, abbé Sautel, colonel Schaeffer, Souvet, abbé Théolas, chanoine Trouillet, Honoré Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté. M. le Président présente à l'assemblée ses souhaits de bonheur : la généreuse donation, que M. et Mme Auguste Palun ont fait à notre Société, lui permet d'entrevoir un heureux avenir et il exprime sa confiance dans les destinées de l'Académie.

Malheureusement nous avons à déplorer trois deuils nouveaux : M. le Dr Paul Cassin, chirurgien en chef des hôpitaux d'Avignon, est décédé le 15 décembre ; il était des nôtres depuis 1882 : son talent médical, sa notoriété professionnelle et enfin ses goûts artistiques nous l'avaient toujours fait estimer et il laissera parmi nous un souvenir durable.

M. l'abbé Valla, ancien curé de Villeneuve-lès-Avignon, meurt à l'âge de 72 ans, après avoir publié d'importants travaux d'archéologie et d'histoire : il nous a donné notamment une histoire d'Aramon, deux éditions d'un guide pour Villeneuve-lès-Avignon, et une nouvelle édition de son histoire de N.-D.-des-Doms, à laquelle il a consacré les derniers moments d'une vie bien remplie.

M. Louis Valentin, architecte diocésain, ancien architecte du département et architecte des Monuments Historiques pour Vaucluse et le Gard, a été emporté par une cruelle maladie. C'était, depuis 1883, un assidu de nos séances : son talent d'architecte s'est manifesté dans des restaurations du plus haut intérêt, au Palais des Papes, à N.-D.-des-Doms, à la chapelle des Pénitents Noirs, aux clochers de Saint-Pierre et de St-Siffrein, à N.-D. d'Aubune, ou dans des constructions modernes qui lui furent confiées : école normale d'Avignon, banques, hôtels de ville, groupes scolaires, etc... Son nom restera intimement mêlé à l'histoire du Comtat et tout le monde admirera sa belle existence de travailleur modeste et infatigable.

M. le Président proclame l'admission de MM. Bœuf, Bonnard, Brusset, Dr Capdeville, Chevalier, Faton, Gaugler, Samuel, abbé Théolas, Trouchet et commandant Verdet, présentés à la dernière séance.

Sont présentés : M. Boissin Pierre, contrôleur des Postes et Télégraphes à Avignon, par MM. Alexis Mouzin, commandant de Loye, et Joseph Didiée ; — M. Durbesson Jean-Marie, à Carpentras, par MM. l'abbé Marchal, Joseph Didiée et Alexis Mouzin ; — M. Jouve Michel, conseiller à la cour d'appel de Nîmes, par Mlle Jouve, MM. Jules Belleudy et Joseph Girard.

Digitized by Google

M. le Président rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu, conformément aux statuts de procéder à la nomination du Conseil d'administration pour les années 1920 et 1921. Sur son invitation, M. le secrétaire donne lecture de l'article 4 des statuts, approuvés par décret du 7 mai 1919.

Les opérations du scrutin donnent les résultats suivants :

Président	MM. Joseph Girard,
Vice-Présidents	J.-B. Ripert,
	Léon Huot-Sardot,
Secrétaire-général	Joseph Didiée,
Présidents de section	Maurice Barber,
	Paul Gouirand,
	Honoré Vernet,
Secrétaire	l'abbé J. Sautel,
Trésorier	Alphonse Gilles,
Bibliothécaire-Archiviste	Adrien Marcel.

Au bénéfice de l'âge, et pour tenir compte du dernier paragraphe de l'article 4 précité, M. J.-B. Ripert est proclamé premier vice-président.

M. le Président déclare alors élu le nouveau bureau de l'Académie et après quelques mots de bienvenue, donne la parole à M. le docteur Pansier pour sa communication sur l'histoire des Hôpitaux d'Avignon depuis le XIII[e] siècle. Cette étude n'est que la préface du grand ouvrage que l'auteur prépare sur les hôpitaux d'Avignon et qui comportera une dizaine de volumes. C'est d'abord une liste générale de ces établissements de charité, qui étaient au nombre de treize au XIII[e] siècle ; ils furent portés à vingt-neuf durant la période pontificale et réduits à cinq au milieu du XV[e] siècle ; il ne reste plus aujourd'hui que l'hôpital de Sainte-Marthe. Notre collègue en étudie le fonctionnement hospitalier, administratif et religieux avec ce luxe de détails techniques et précis qui caractérise toujours les travaux de l'éminent érudit qu'est M. le docteur Pansier.

Séance du 6 février 1920. — Présidence de M. J. GIRARD, président.

Présents : MM. Abit, J. Amic, Barber, Baudoin, Bœuf, Bienvenu-Roux, Boissin, Bonnard, Bruneau, Jos. Didiée, Gap, A. Gilles, D[r] Girard, Huc, Huot-Sardot, Imbert, Labrue, de Loye, Manivet, Marcel, abbé Marchal, Al. Mouzin, D[r] Pamard, Paoletti, Prenner, D[r] Remy-Roux, J.-B. Ripert, Saint-Martin, Samuel, abbé Sautel, colonel Schaeffer, abbé Théolas, L. Vernet, Honoré Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 8 janvier est lu et adopté. M. Alexis Mouzin, au fauteuil de la présidence, lit tout d'abord une poésie de M. Louis Belladen, qui dit à ses amis sa joie de revivre, les regrets de son absence et son espoir de continuer bientôt ses travaux artistiques et littéraires. M. Mouzin présente ensuite le nouveau bureau, et en particulier, son président, dont il rappelle les nombreux titres au choix éclairé de ses collègues. Puis, il cède la place à son successeur, M. Joseph Girard, qui remercie vivement l'Académie de l'honneur qu'elle lui fait, regrette la maladie de M. L. Belladen et retrace l'œuvre si féconde du poète de Citharis et de l'Empereur d'Arles. Il salue les huit membres de l'Académie, morts au champ d'honneur et demande à tous de continuer avec énergie la tâche commencée, afin de maintenir notre Société à la hauteur des destinées nouvelles, que lui vaut sa reconnaissance d'utilité publique.

MM. Pierre Boissin, Jean-Marie Durbesson et Jouve, présentés à la dernière séance, sont admis comme membres titulaires. M. Ode Pierre, de Chusclan, est présenté par MM. Barber, Le Gros et Joseph Girard.

Digitized by Google

Enfin, M. le Président annonce le décès de M. Joseph Lhermite, en religion frère Savinien, membre de l'Académie depuis 1889 et auteur de la méthode franco-provençale, qui lui a valu tant de notoriété et l'approbation de personnalités éminentes du monde universitaire et félibréen. Il loue la sincérité de son apostolat, son labeur incessant et la grande dignité de sa longue vie.

M. Alphonse Gilles, présente à ce moment les comptes de 1919 et le projet de budget pour 1920 : MM. Lucien Vernet, commandant de Loye et Pierre Boissin sont chargés de vérifier les comptes ; ils déposeront leur rapport à la prochaine séance.

M. le Président cède alors la parole à M. Paul Manivet qui lit d'abord quelques sonnets : *Souvenirs*, à l'occasion de la mort de M. le docteur Cassin, *Aubanel*, le provençal attique, qui connut si bien l'âme de notre cité, puis des sujets d'actualités : *Le Monument aux Morts*, la *Démolition* de la chapelle du Lycée, les *Dévastations* de la guerre, l'*Angelus de la Victoire*, et enfin un beau poème de la *Paix*, qui a valu à l'auteur un premier prix de poésie et de nombreuses félicitations.

M. Joseph Didiée termine la séance par son mémoire intitulé : *A propos du Pont St-Bénézet*, lequel contient des détails inédits sur les divers projets d'aménagement du Rhône comportant la démolition des restes du pont : il raconte comment notre monument fut alors sauvé au nom de l'art, comment il fut ensuite restauré et consolidé, comment enfin les chapelles de Saint-Nicolas et de Saint-Bénézet furent remises en état à cette occasion. Ces renseignements puisés à bonne source, concourent à l'achèvement de l'histoire d'un des monuments les plus célèbres de notre Comtat et de la France.

Séance du 4 Mars 1920. — Présidence de M. Joseph DIDIÉE, secrétaire général

Présent : Mmes de Flandreysy, Gûnd, Mlle Jacquemin, MM. J. Amic, Barber, Marquis de Forbin, Gap, A. Gilles, Gouirand, Huot-Sordot, Laurens, de Loye, Dr Le Gras, Adrien Marcel, abbé Marchal, Al. Mouzin, J.-B. Ripert, Riousset, abbé Sautel, colonel Schaeffer, Honoré Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté. M. le Président fait connaître la mort de M. Jean-Marie Durbesson, reçu tout récemment et enlevé à la fleur de l'âge après quelques jours de maladie.

M. Ode Pierre, de Chusclan, présenté à la dernière séance est admis comme membre de l'Académie. Sont présentés M. Fage, professeur au Lycée par MM. Huot-Sordot, Joseph Didiée et J. Girard ; — M. Laurens, professeur au Lycée par MM. Huot-Sordot, abbé Sautel, Gouirand ; — M. l'abbé Marquis, par MM. l'abbé Sautel, Marcel et Girard.

M. le Président adresse ensuite ses plus vives félicitations à M. Emile Ripert, reçu à l'Académie de Marseille avec tout l'apparat et la solennité dus au jeune et éminent poète.

La parole est alors donnée à M. Pierre Boissin pour lire le rapport de la commission de contrôle du budget : M. le Président adresse les remerciements de tous au rapporteur ainsi qu'à notre actif trésorier, dont le zèle et la ponctualité mérite les plus grands éloges.

M. Pierre Boissin nous fait ensuite part de son étude sur le général de Dianous de la Perrotine, originaire de Sérignan, qui a laissé un nom fameux dans les annales militaires de la Révolution et de l'Empire. Élève à l'école de Brienne avec Bonaparte, il reste soldat dans l'âme et ne s'abandonne jamais aux intrigues politiques : républicain sincère, il refuse les faveurs impériales, et, après le retour des Bourbons, se fixe dans son pays natal, dont il devient le premier magistrat : élu ensuite conseiller de l'arrondissement d'Orange, il se sert de son influence pour obtenir le dégagement du théâtre romain ; un malencontreux accident a raison de sa santé encore robuste et il meurt le 4 février 1859.

Digitized by Google

C'est au milieu d'un silense attentif que M. Huot-Sordot fait entendre la *Voix du Mutilé* : privé désormais de la vue, le héros de la grande guerre ne peut plus jouir des beautés de la nature ; alors dans la nuit profonde où il est plongé, il redit ses longues souffrances sur la ligne de feu et supplie tous ses enfants de redonner à la France sa vie d'autrefois.

Enfin, M. Barber étudie les passages de Stendhal à Avignon : celui du 24 juillet 1805, dans lequel « amoureux pressé » il note peu de détails intéressants, mais surtout celui de 1833, beaucoup plus long, qui lui permet de visiter N.-D. des Doms et une grande partie de la ville. Notre collègue reprend ces descriptions et en contrôle minutieusement la sincérité : or, il en a découvert la source dans les récits de Millin ou de Prosper Mérimée, et les preuves sont particulièrement convaincantes. Voilà comment la fine critique de M. Barber augmente chaque jour dans une des grandes revues littéraires de la capitale la liste des plagiats de Stendhal.

Séance du 8 Avril 1920. — Présidence de M. Joseph GIRARD, président.

Présents : Mlle Jacquemin, Mme Leydet, MM. Boissin, Bruneau, abbé Cade, Dr Colombe, Joseph Didiée, Dr Le Gras, de Loye, A. Marie, Adrien Marcel, abbé Marquis, Paoletti, Poirson, Poinet, J.-B. Ripert, Saint-Martin, Samuel, abbé Sautel, colonel Schaeffer, L. Vernet.

Le procès verbal de la séance du 4 mars est lu et adopté.

M. l'abbé Marquis, MM. Fage et Laurens présentés à la dernière séance sont admis comme membres de l'Académie.

Sont présentés : M. Bienvenu-Roux, par MM. Honoré Vernet, Joseph Didiée et Joseph Girard ; — Madame Gallo-Borel, par Mademoiselle Yvonne Dromard, MM. Ripert et Joseph Didiée ; — M. le docteur Godleski, par MM. Émile Poinet, Joseph Didiée et le Dr Colombe ; M. le docteur Collet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, par MM. Dauvergne, Goubet et le Dr Pamard.

M. le Président annonce le décès de M. Pierre Parrocel, juge au tribunal de Marseille et présente les regrets de l'Académie à Madame Parrocel. Il nous fait part aussi de la mort de M. Marc Deydier, notaire honoraire à Cucuron, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, bien connu par ses travaux d'archéologie préhistorique et gallo-romaine. Il était membre de notre société depuis 1890 et il lui est resté toujours fidèle ; il a fait mieux, et, pour bien lui montrer son attachement, il lui a légué une partie de ses collections conjointement avec le musée Calvet. Sa réputation scientifique l'avait fait accepter par de nombreuses sociétés, et dernièrement il avait été élu président honoraire de la « Rhodania » ; c'est une grande perte pour l'Académie et l'archéologie vauclusienne.

M. Le Président aborde ensuite l'ordre du jour et lit les notices biographiques qu'il a écrites à l'occasion de la mort des deux peintres avignonais Clément Brun et Louis Belladen. Le premier commença ses études sous la direction de P. Grivolas et de G. Bourges ; puis, il partit pour Paris, où il est l'élève de Bouguereau et des grands maîtres de la capitale. Il est retenu quelque temps à l'académie Jullian, mais son grand désir de la liberté et du beau soleil de Provence ainsi qu'un peu de nostalgie le saisissent bientôt et il vient se fixer à Avignon. Il y fait beaucoup de portraits, de fort beaux paysages et réalise ainsi en peu de temps une œuvre considérable, toute pleine de son amour de l'art et de la beauté.

Louis Belladen fut remarquable par ses qualités d'intelligence et de cœur. Lui aussi, il se met à l'école de Pierre Grivolas, dont il se proclame volontiers l'élève : comme lui il fait beaucoup de paysages et des études de mœurs locales : les belles couleurs de notre Comtat l'enchantent et il s'adonne à son art avec amour. C'est dans ce but qu'il organise les expositions de la Société vauclusienne des Amis des Arts à partir de 1899 et qu'il participe aux Salons de 1911, 1912, 1913 et 1914 avec de magnifiques toiles. Il n'oublie pas néanmoins l'Académie de Vaucluse et lui com-

Digitized by Google

munique dès 1900 ses travaux littéraires et historiques. Ses belles qualités intellectuelles et artistiques nous le font unanimement regretter et notre Société gardera pieusement sa mémoire.

M. Joseph Didiée prend la parole en l'absence de M. Edgar de Vernéjouls; il lit trois sonnets de notre confrère et met en valeur son talent poétique. Ensuite M. Marcel Samuel nous donne lui-même quelques-unes de ses dernières poésies, dont l'*Invocation* et le *Vieux Port* révèlent une grande sincérité et une belle fraîcheur d'imagination.

Enfin, M. le Dr Colombe communique ses derniers travaux sur le Palais des Papes : « *La Place des Cancels vers 1342* ». Il la situe d'abord minutieusement : elle est limitée au nord par la porte principale du vieux palais, au sud par la vieille audience, à l'ouest et à l'est par les appartements privés. Entourée des Cancels de Notre-Dame, de la Peyrolerie et des Champeaux, elle est devenue dans les constructions de Jean XXII la cour d'honneur que nous admirons aujourd'hui; elle a toutefois gardé un peu de son caractère de carrefour aux jours de grandes fêtes; les portes des Cancels s'ouvrent alors et le peuple avignonais afflue par ces ouvertures dans cet espace libre, d'où il peut assister à toutes les cérémonies extérieures.

Séance du 6 Mai 1920. — Présidence de M. J.-B. RIPERT, vice-président.

Présents : Madame Gallo-Borel, Mademoiselle Rachet, MM. Aubanel, Bœuf, Bruneau, Boissin docteur Colombe, comte de Chansiergues-Ornano, Dauvergne, J. Didiée, Fage, Fontagnières, marquis de Forbin, A. Gilles, Huot-Sordot, abbé Marchal, Al. Mouzin, Palun, Poinet, docteur Rémy-Roux, J.-B. Ripert, abbé Sautel, etc.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril est lu et adopté. M. le Président nous fait connaître officiellement le legs de M. Marc Deydier, et en particulier les paragraphes du testament qui concernent notre Académie, laquelle reçoit « par moitié « et à s'entendre avec le musée Calvet tous les autres ouvrages et manuscrits « se rapportant à la Provence et à l'histoire du Comtat, toiles peintes, parures, sceaux, empreintes, vues, monnaies, objets de cuivre quelconques anciens « et modernes ». M. le Président renouvelle au généreux donateur les remerciements de l'Académie, qui voit ainsi son patrimoine s'accroître rapidement d'œuvres destinées a favoriser les travaux de ses membres et à orner les salles de son nouvel immeuble.

M. Bienvenu-Roux, Madame Gallo-Borel, M. le docteur Émile Godleski, et M. le docteur Collet, présentés à la dernière séance sont admis comme membres de l'Académie.

M. J.-B. Ripert donne alors lecture au nom de M. Belleudy de la suite des notices biographiques, que notre éminent collègue consacre aux méridionaux tombés au champ d'honneur. Il s'agit cette fois du fils d'un ancien préfet de Vaucluse, peintre et critique d'art renommé, Jacques-Simon Schnerb, né à Avignon et mort à Ablain-Saint-Nazaire, le 23 mai 1915. Élève de Grasset, de Carrière, de Rol, etc., il cherche surtout dans notre Midi ses paysages inspirateurs; la Provence, la Corse, l'Italie, Vence, Cagnes, Ajaccio, tentèrent tour à tour son pinceau et il expose à partir de 1918 au salon des Indépendants, des toiles, des eaux-fortes, des aquarelles, dans lesquelles s'affirme nettement l'influence de Pavis de Chavannes et se découvre une personnalité puissante. Puis, il s'adonne à la critique d'art et met en relief des artistes, tels que Césanne, Bonhomme, Brakemont; chargé du compte-rendu du Salon de 1914 dans la *Gazette des Beaux-Arts*, il réussit par une critique peut-être un peu sévère, mais fort pénétrante, à montrer les qualités de ces artistes de l'école nouvelle. La guerre le surprend en plein travail; classé dans le service auxiliaire,

Digitized by Google

il estime qu'il ne défend pas suffisament le patrimoine artistique de la France et va chercher la mort dans les tranchées de première ligne au milieu d'une attaque splendide.

Madame Gallo-Borel, à peine reçue dans nos rangs vient elle-même nous remercier en chantant les gloires d'*Avignon*, ville d'art, le *Bonheur* d'autrefois, et les joies de la fidélité. M. le Président en remerciant Madame Gallo-Borel rappelle le succès de son volume de poésies, paru tout dernièrement.

M. l'abbé Marchal en dernier lieu nous fait part de ses recherches sur l'*Inquisition à Avignon sous Benoit XII* ; après quelques généralités sur l'Inquisition et son organisation, l'influence du pouvoir civil dans la nomination des Inquisiteurs et dans l'exécution de la sentence, il détaille l'œuvre énergique entreprise par Benoit XII, la création d'un inquisiteur en la personne de Guillaume Lombard, et la lutte qu'il conduisit avec son aide d'abord contre les Frères mineurs, qui avaient abandonné la congrégation, puis contre les sorciers et les sorcières de tout genre, et surtout contre les inquisiteurs eux mêmes, dont il fit reviser les sentences injustes.

Séance du Jeudi 3 Juin 1920. — Présidence de M, Joseph GIRARD, président.

Présents : Madame Günd, Mesdemoiselles Rachet et Yvonne Dromard, MM. Abit, Boissin, docteur Chobaud, Fontagnières, Gap, Huot-Sordot, Labrue, de Loye, Marcel, docteur L. Moreau, Al. Mouzin, Poirret, docteur Remy-Roux, J.-B. Ripert, Saint-Martin, abbé Sautel, de Vernéjouls, Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 6 mai est lu et adopté.

Puis sont présentés : Madame la générale Pamard, par MM. le docteur Paul Pamard, Auguste Palun et M. le Président de l'Académie ; — M. le docteur Abély, par MM. le docteur Alphant, René Dauvergne et Maurice Barber ; — M. Lasalarié, avocat à Marseille, par Mademoiselle Yvonne Dromard, MM. Émile Ripert et Henry Loustau ; — M. Daniel Lataste, directeur des établissements Vinatié, à Cavaillon, par MM. Alexis Mouzin, Pastré et J.-B. Ripert.

M. le Président associe l'Académie au deuil de M. Mouzin, qui a perdu son petit fils, victime généreuse de son dévouement à la cause publique. Puis il nous fait part de la mort de M. le docteur Alfred Pamard, président et vice-président de nombreuses sociétés, un des huit qui reconstituèrent l'Académie de Vaucluse en 1882. Il fut président à deux reprises et ses travaux divers en firent toujours un des membres les plus actifs.

M. le Dr Chobaut nous initie alors au *Mystère d'une pomme de pin* : il s'agit du pin d'Alep très répandu dans nos régions, aux abords du Mont-Ventoux, dans le Gard et à la Sainte-Baume, et dont le fruit est souvent percé d'un trou. Ce trou, trop grand pour l'insecte qui l'habitait a intrigué M. le docteur Chobaut, qui nous raconte comment à force de recherches et de patience, il a découvert ce mystère. C'est une chenille qui attaque le fruit vert et s'y creuse une galerie ; ses déjections attirent un accarien, qui poursuit le *Planusa nitida* pour en faire sa nourriture.

Mademoiselle Yvonne Dromard lit elle-même avec beaucoup d'art et de sincérité son poème « *A Mireille* », qui est une vaste synthèse de l'héroïne mistralienne.

Ensuite M. Jean Saint-Martin nous intéresse avec une curieuse *Légende Avignonnaise*, qui nous vaut une description du quartier des Pénitens Noirs avec ses rues étroites et sa Sorguette. Dans ce cadre se meuvent deux personnages d'antique noblesse italienne, en quête d'un trésor, que sans s'en douter ils jettent à nouveau dans la Sorgue.

En fin de séance M. le Président fait connaître à MM. les Membres de l'Académie demeurés seuls, que M. Alphonse Gilles, trésorier, ayant donné sa démission de ces fonctions il y a lieu de procéder à la désignation de son successeur. A l'unanimité des voix M. Émile Poinet est désigné par l'Assemblée, et M. Émile Poinet, présent à la séance, accepte cette charge.

Digitized by Google

En conséquence M. le Président proclame M. Émile Poinet, trésorier de l'Académie pour les années 1920-1921, en remplacement de M. Alphonse Gilles, et exprime à ce dernier les remerciements et les regrets de l'Académie.

Séance du 8 Juillet 1920. — Présidence de M. Joseph GIRARD, président

Présents : Mesdemoiselles Jacquemin et Rachet, Madame Leydet, MM. Barthelemy, Boissin, Bruneau, comte de Chansiergues-Ornano, docteur Colombe, Joseph Didiée, Gap, Huot-Sordot, Labande., Laurens, docteur Legras, Marcel, Al. Mouzin, Poinet, J.-B. Ripert, abbé Sautel, etc.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin est lu et adopéé.

M. le Président déclare membres de l'Académie Madame la générale Pamard, M. le docteur Abély, M. Lasalarié et M. Daniel Lataste. Puis sont présentés : Madame Albert Gauthier, présidente et fondatrice de l'œuvre *Art et Charité*, de Marseille, par Mademoiselle Yvonne Dromard, MM. Gaston Broche et Joseph Didiée; — M. Charles Heyraud, de Marseille, lauréat de l'Institut, par Mademoiselle Yvonne Dromard, MM. Émile Ripert et Joseph Didiée; — M. Abel Finielz, pharmacien à Cavaillon, par Mademoiselle M.-Th. Jouve, MM. Michel Jouve et Maurice Barber.

M. Charles Heyraud a fait déposer sur le bureau de l'Académie en gracieux hommage les principales de ses œuvres littéraires : *De tout un peu*, couronné par l'Académie des Sciences, l'*Ame de l'École*, avec préface de Denys Cochin, *La France de demain*, *Marseille pendant la guerre*, avec préface d'Henri Joly (prix Thorel en 1914), et *Jean*, roman.

M. le Président lit ensuite une lettre du Comité de l'Hommage aux Morts et engage les membres de l'Académie à faire la propagande la plus active en vue d'un concours financier le plus efficace possible : l'Académie se place en tête de la liste pour la somme de 100 francs.

La parole est alors donnée à M. Labande pour la lecture de sa communication sur *La conjuration des Pazzi et ses conséquences avignonnaises en 1478*. Il nous raconte comment les Florentins s'étaient établis en grand nombre à Avignon au XIV[e] siècle et y avaient pris une importance considérable. Menacés par le pouvoir pontifical, ils font appel à la violence et bientôt une bande de soldats pénètre dans le nord du Venaissin, qu'elle pille et rançonne. Le roi de France vient au secours du pape et rétablit l'ordre : à la suite d'une enquête de Mgr l'Évêque de Nice, délégué officiellement, des mesures sévères sont prises contre les Florentins, qui sont expulsés ou jetés en prison : ce qui ne se fit pas sans causer un grand trouble dans la ville pontificale. Mais Julien de la Rovère ramène la paix et sauve les Florentins ; certains reviennent en charge et en 1843 toutes les mesures vexatoires sont retirées.

M. Alexis Mouzin donne lecture de l'étude qu'il avait promise sur « *le Poème de la Belle Aye d'Avignon* »; malgré son deuil, il tient sa promesse et c'est encore avec plus d'attention que nous l'écoutons. Notre collègue en fait d'abord l'analyse et raconte la rivalité qui mit aux prises Garnier de Nanteuil, Béranger et un émir : ce dernier l'emporte, se convertit et c'est la gloire de la Belle Aye. M. Al. Mouzin étudie ensuite le caractère des héros de cette épopée et insiste sur la fierté et la grandeur d'âme de la Belle Aye, qui résiste noblement à toutes les promesses Enfin, il nous communique son appréciation personnelle : il vante la composition de ce poème qui comporte peu de répétitions et il montre comment cette œuvre qui célèbre l'empire de la beauté, l'amour du foyer familial et de la religion, la fidélité et la galanterie, annonce déjà la belle époque de la chevalerie,

Avant la séparation et en raison des vacances, M. le Président proclame l'admission des membres de l'Académie présentés au début de la séance.

Digitized by Google

Séance du 4 Octobre 1920. — Présidence de M. Joseph GIRARD, président.

Présents : Mesdames de Flandreysy et Leydet, Mademoiselle Jacquemin, MM. J. Amic, Barber, Boissin, Cappeau, Chaix, docteur Colombe, Joseph Didiée, Gap, A. Gilles, Ch. Heyraud, Huot-Sordot, Laurens, de Loye, Marcel, abbé Marchal, Al. Mouzin, docteur Remy-Roux, J.-B. Ripert, Saint-Martin, colonel Schaeffer, abbé Sautel, abbé Théolas, R. Vallentin du Cheylard, Honoré Vernet.

Le procès-verbal de la séance du 8 juillet est lu et adopté. M. le Président annonce que le Bureau a attribué cette année le prix de Faucher à M. Joseph Didiée pour l'ensemble de ses travaux littéraires, historiques et artistiques. Puis, il nous fait part de la mort de M. Émile Avon, membre de notre académie depuis 1902, qui s'inspira beaucoup de nos beaux paysages comtadins et provençaux : les environs d'Avignon et d'Aramon, les bords du Rhône lui ont fourni des études intéressantes, aujourd'hui dispersées dans la région.

M. Joseph Girard rend compte ensuite de deux publications récentes sur Avignon : c'est d'abord le recueil des derniers travaux du regretté Robert André-Michel, dont *Avignon au temps des papes, Les fresques du palais* et *le Procès des Visconti* sont les plus importantes ; puis l'*Avignon au XV^e^ siècle* de M. Labande, résultat d'un travail considérable sur les archives municipales, hospitalières ou départementales, dont l'auteur avait délicatement réservé les chapitres les plus intéressants pour nos séances mensuelles.

Ensuite, M. Pierre Boissin nous lit son travail sur *Placide Cappeau ;* né le 25 octobre 1808, élève du collège royal d'Avignon, placé à la tête d'un commerce prospère, Placide Cappeau put nouer dans ses voyages d'affaires à Paris des relations littéraires et artistiques du plus haut intérêt. M. Pierre Boissin donne les conclusions de ses recherches sur la composition du fameux Noël d'Adam, sur les rapports de Cappeau et de Lamartine, enfin sur ses œuvres provençales et françaises. M. le Président remercie notre collègue de l'importante contribution qu'il apporte à l'histoire locale.

Il donne alors la parole à M. Joseph Didiée, qui a pris pour tâche de nous faire apprécier « *Quelques ouvrages de M. Charles Heyraud* » ; ils sont divers par les sujets : statistiques, actualités, pédagogie, roman, etc., mais ils restent remarquables par la haute partie morale et la richesse de leurs conceptions nouvelles. M. le Président dit toutes ses félicitations au conférencier ainsi qu'au nouveau sociétaire, à qui il adresse ses meilleurs souhaits de bienvenue.

Séance du 4 Novembre 1920. — Présidence de M. Joseph GIRARD, président.

Présents : Mesdames de Flandreysy et Leydet, MM. Boissin, docteur Colombe, Joseph Didiée, Fage, Gap, Alph. Gilles, Huot-Sordot, docteur Legras, Laurens, de Loye, Mouzin, Palun, Poinet, J.-B. Ripert, colonel Schaeffer, abbé Sautel, abbé Théolas, Honoré Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre est lu et adopté. M. François, directeur d'école en retraite, est présenté par M. l'abbé Théolas, MM. Lucien Gap et le Président.

M. le Président annonce le décès de M. Lautier, notaire à Noves, bien connu par ses recherches archéologiques sur ce pays et par ses annotations savantes sur des livres de raison, ayant appartenu à de vieilles familles du Comtat.

M. Adrien Marcel reçoit la parole pour sa communication sur « *Deux anciennes maisons de la rue d'Annanelle* ». Il fait d'abord la description de cette rue pittoresque avec ses ormeaux, son lavoir et son abreuvoir sur la Sorgue, qu'elle suivait depuis le moulin du Portail Bienson jusqu'à sa sortie des remparts ; ensuite il arrive à l'histoire de la Verrerie établie à l'extrémité de la rue, sur la petite place, qui s'étendaitt en face de la Visitation ; enfin il aborde la question du Saint-Office, situé à l'extré-

Digitized by Google

mité du domaine des Dominicains. « Ses rigueurs sont plutôt légendaires », nous dit notre savant collègue, et il donne la liste des appartements qui composaient le logis de l'inquisiteur : cuisine, bibliothèque, cabinet de travail, chambres d'été, chambres d'hiver, etc. ; il termine en faisant l'histoire des différents inquisiteurs du XVIII[e] siècle, jusqu'au moment où le Saint-Office fut supprimé par la Révolution.

M. Léon Huot-Sordot nous communique ses « *Impressions de voyage en Alsace* » : C'est une longue promenade entre les collines bleues des Vosges et les lignes estompées de la Forêt-Noire, dans la large vallée du Rhin, avec ses châteaux-forts, ses plaines fertiles, ses collines de potasse, à Strasbourg, avec ses monuments, ses musées locaux et ses vieilles maisons, à la colline de Sainte-Odile, à Colmar, à Münster, où commence la zone du front avec le Linge, le Hoknek, le Schlücht, Cernay et Thann. Nous revivons ainsi les jours angoissants de la grande guerre, et M. le Président lève la séance, non sans avoir félicité notre collègue de ses descriptions poétiques, de ses impressions pittoresques et de ses espoirs patriotiques.

Séance du 2 Décembre 1920. — Présidence de M. Joseph GIRARD, président.

Présents : Mesdames de Flandreysy, Gûnd, Leydet, Mademoiselle Jacquemin, MM. l'abbé Aurouze, Barber, Baudoin, Bœuf, docteur Colombe, docteur Chobaud, Joseph Didiée, Heyraud, marquis de Forbin, docteur Girard, Goubet, Labrue, Lataste, docteur Legras, de Loye, abbé Marchal, Marcel, Mielly, Mouzin, Pastré, Poinet, J.-B. Ripert, abbé Sautel, colonel Schaeffer, Souvet, abbé Théolas, Honoré Vernet, Lucien Vernet, etc.

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est lu et adopté. M. le Président dépose sur le Bureau de l'Académie *La Trilogie des Alyscamps*, de M. Alexis Mouzin, *La Sirène blessée*, de M. Émile Ripert, et *Le site d'Aëria*, de M. Alexandre Chevalier ; il remercie les généreux auteurs et cède la parole à M. le docteur Colombe pour la lecture de son mémoire sur « *les Grands Architectes du Palais des Papes* ».

Après avoir précisé le rôle de Guillaume de Cucuron, il insiste spécialement sur l'œuvre de Pierre Poisson et celle de Jean de Loubière. « Ils ont construit une forteresse », nous dit-il, et c'est ce qui fait l'unité de leur construction : quoi qu'en disent certains auteurs, le Palais des Papes est un modèle de l'architecture militaire du XIV[e] siècle, et M. le docteur Colombe le prouve en étudiant avec beaucoup de détails techniques la Tour des Anges, œuvre de Pierre Poisson, ainsi que l'aile de la Grande-Audience, réalisée par Jean de Loubières, malgré des difficultés presque insurmontables. Pierre Obreri, qualifié d'« *architalomus* » que l'on pourrait peut-être identifier avec Pierre Poisson, n'est pas encore suffisamment connu.

M. Joseph Didiée lit ensuite un poème de Mademoiselle Yvonne Dromart : *A Edmond Rostand*, à l'occasion de son anniversaire ; il est dédié à Madame Louise Mante, sœur du poète et rassemble dans une vaste synthèse toutes les œuvres de l'auteur de *Chantecler*, dont le nom est connu du monde entier.

Puis, M. le Président annonce l'étude de M. l'abbé Théolas sur le *Vitrail d'Apt*. Notre collègue démontre d'abord l'originalité de cette composition, qui représente Sainte Anne, tenant la Sainte Vierge, qui tient elle-même l'Enfant Jésus ; il précise en second lieu les nombreuses modifications, réparations et transformations dont il a été l'objet ; enfin, après une description complète, M l'abbé Théolas s'efforce de trouver une solution aux nombreux problèmes que soulève ce travail : époque de la fabrication, identification des personnages qu'il représente, la donation, l'auteur, les allusions aux évènements contemporains.

Le Président, J. GIRARD. — *Le Secrétaire,* Abbé J. SAUTEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VIE ET L'ŒUVRE

de M. le Chanoine REQUIN

(1851-1917)

Les notices que M. l'abbé Masse [1], M. de Vissac [2], M. J. Didiée [3], M. le Président de l'Académie des Beaux-Arts ont consacrées à l'abbé Requin, souhaitaient qu'une étude plus complète fît connaître la valeur de ses travaux. Nous voudrions dans cet essai marquer la place conquise par notre compatriote dans l'histoire de l'art et rappeler quelques traits de cette figure si personnelle.

Pierre-Henri Requin naquit le 5 novembre 1851 à Jonquerettes, tout petit village comtadin, abrité au revers de la colline de Morières. Il hérita de ses parents ce sang vif et cet esprit droit que nos solides métayers provençaux se transmettent d'âge en âge comme le trésor de la race. Ainsi que tant de fils de la bourgeoisie et de la campagne, il étudia au petit séminaire de Ste-Garde. Elève fantaisiste certes, et travaillant à ses heures, mais d'intelligence si prompte qu'il rattrappait sans peine les forts en thème et les prix d'application. Turbulent, volontaire, mais d'une obéissance sûre et venant du cœur, quand le devoir parlait. Notons un détail révélateur chez ce futur historien. Tout ignorant des choses de l'art, les noms illustres des maîtres fascinaient son imagination ; à ce point qu'il rassembla en un cahier toutes les mentions d'artistes qu'il put découvrir dans son dictionnaire d'écolier. C'était déjà, en un sens, du dépouillement d'archives.

Sous des dehors indépendants, Henri Requin nourrissait la

1. *La Croix* d'Avignon, 23 décembre 1917.
2. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1918, pp. XXXIII-XXXVI.
3. *Annuaire des Amis du Palais des Papes*, 1918.

Digitized by Google

forte foi du charbonnier, puisée au sein d'une famille vraiment chrétienne. Obéissant à la voix secrète qui avait parlé en lui, sa réthorique achevée, il entrait au grand séminaire pour s'engager dans les ordres sacrés. Bien différent de ce qu'il était à Ste-Garde, il devint, dès son entrée au séminaire St-Charles, acharné au travail, avare de son temps, car si l'art l'attirait, la vérité lui procurait de véritables jouissances. Il s'intéressa passionnément au cours de liturgie, si dédaigné, si négligé, par quelques-uns de ses confrères. Ils ne voyaient donc pas que la liturgie c'est la vie même de l'église et qu'il est bien plus naturel à un prêtre de s'appliquer à son étude qu'à l'automobile ou à la photographie par exemple. Le professeur, cette année-là, traitait des rapports de l'architecture et de la liturgie, et les suprêmes convenances du roman et du gothique enivraient cet artiste.

Nous indiquerons seulement les étapes de la carrière ecclésiastique de l'abbé Requin [1]. Ordonné prêtre en 1875, il fut successivement vicaire à Morières, au Thor, à St-Siffrein de Carpentras, à St-Symphorien d'Avignon, enfin, sur sa demande, curé de son pays natal, Jonquerettes.

Tout en remplissant sans reproches les devoirs de ses charges, l'abbé Requin, à force de volonté et d'ardeur, s'était donné une vaste culture archéologique ; le succès l'avait récompensé et son nom était attaché à d'étonnantes trouvailles. Passionné de franchise et de clarté, il n'avait pas été long à s'apercevoir qu'en matière d'art surtout, les préjugés, les lieux communs abondent. Paresseusement trop d'auteurs se copient les uns les autres et négligent les sources. Persuadé que l'histoire de nos artistes est pour la plus grande part consignée dans les minutes des notaires, il entreprit le dépouillement méthodique des études de Carpentras, d'Avignon, d'Aix et de Tarascon. Tâche écrasante ! il faudrait au moins se borner à un siècle, à un art ; point du tout ; la récolte ne sera jamais trop belle et vit-on jamais plus robuste ouvrier : la force éclate dans cette tête puissante, ces yeux de feu, cette voix sonore. Et l'abbé d'accumuler les fiches, les notes sur tout ce

1. Ordonné le 20 Février 1875 ; professeur à Ste-Garde le 1er Mars 1875 ; vicaire à Morières le 1er Octobre 1875 ; vicaire au Thor le 1er Décembre 1877 : vicaire à St-Siffrein le 1er Octobre 1881 ; vicaire aux Carmes le 11 janvier 1885 ; recteur à Jonquerettes le 16 Septembre 1894 ; a cessé toute fonction le 1er Avril 1897 pour devenir archiviste du diocèse ; chanoine honoraire le 22 Février 1904 ; aumônier des Pénitents-Blancs le 10 Décembre 1907, démissionnaire en 1909.

Digitized by Google

qui touche à sa chère Provence; sur les artistes, tous les artistes : peintres, sculpteurs, achitectes, musiciens, imprimeurs, fondeurs, doreurs, graveurs, faïenciers... ; sur la noblesse, dont il pourrait écrire, lui qui surprend ainsi tant de secrets, la grandeur et la décadence. Visitons-le dans son cabinet, où les documents s'accumulent. Tout le jour il dépouille ; vient la nuit, un café bien fort et de bonnes pipes à portée, il dépouille encore ; le jour paraît, l'abbé dit sa messe, son bréviaire, et se reprend à la tâche. Après ces journées de 36 heures, il goûte enfin le repos d'une nuit.

Il va ainsi ce train forcené pendant des semaines, et quand la fatigue l'emporte, quelques jours de grand air et de chasse chez un ami en Camargue ont tôt fait de réparer les forces de cet athlète.

Et ce savant était en même temps un artiste ; rencontre plus rare qu'on ne pense chez un archiviste. D'instinct, il sentait l'œuvre d'art, et nous l'avons vu tout tremblant, les narines mouvantes, véritablement à l'arrêt, devant un morceau de maître. Il aimait, aspirait la vie par tous ses pores ; en lui nulle trace de pessimisme, le monde était bien l'œuvre des sept jours que le bon Dieu façonna amoureusement de sa main. Grand marcheur qui, le bâton à la main, courut toutes les routes de sa Provence, il voyagea dans la France presque entière, et visita l'Italie, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne.

Un jour soudain (avril 1912) cette force se brisa : dans le cerveau surmené une artériole se rompit, et pendant cinq ans, l'abbé Requin, avec une lucidité horrible, assista jour par jour à sa ruine. Ce n'était pas sans quelques sursauts par instant du vieux lion, éclairs trop brefs qui faisaient mieux mesurer la gravité de la chute.

Il était nécessaire, pensons-nous, d'indiquer les espoirs démesurés de l'abbé Requin, ses procédés fébriles de travail et l'arrêt tragique de cette vie, pour expliquer le caractère de son œuvre. Ce n'est pas en effet sans tristesse que l'on considère ces 40 brochures, contributions fort importantes il est vrai, mais qui sont loin de donner la mesure de son labeur. Il avait rêvé de publier l'histoire générale de l'art provençal et c'est à peine s'il put en esquisser quelques chapitres, voire quelques paragraphes.

Nous grouperons sous trois chefs, sans pouvoir les étudier une à une, les études de l'abbé Requin : les artistes, l'imprimerie, Moustiers.

Digitized by Google

* * *

Jeune vicaire à St-Siffrein, appelé à courir la plaine du Comtat, l'abbé avait remarqué ces nombreuses sculptures de bois et de pierre, d'un accent un peu rude mais si robuste, attribuées à Bernus. Cette figure l'intrigua, et ce fut l'objet de son premier travail : *Jacques Bernus, sa vie, son œuvre (1650-1728)*. Retrouvant les prix-faits des boiseries de St-Siffrein, du tombeau de Mgr Buty, etc., il put écrire, pièces en mains, l'histoire de l'enfant de Mazan, Votre Académie décerna à cette étude vraiment neuve une médaille d'or, et l'abbé Requin se plaisait à dire sa reconnaissance pour cet encouragement donné à ses débuts.

Au cours de ses fouilles chez les notaires, il avait recueilli maints documents nouveaux sur le XIV[e] et le XV[e] siècle. Ce XV[e] siècle, il l'affectionnait entre tous, aimant son franc réalisme, également éloigné de la gaucherie mystique et de la vulgarité. Toujours il regretta de n'avoir pas limité ses recherches à ses vrais amis, les gothiques. Il consigna ses trouvailles dans un mémoire pour la Société des Beaux-Arts des Départements : *Documents inédits sur les peintres, peintres-verriers et enlumineurs d'Avignon au XV[e] siècle* (1889), révélant 87 noms d'artistes. Pour la première fois on apprenait l'existence d'un peintre établi à Avignon, Enguerrand Charonton, l'auteur désormais inattaquable, par le prix-fait retrouvé, du Couronnement de la Vierge de Villeneuve-lez-Avignon. Ces découvertes soulevaient le problème des Primitifs fransais.

« Alors, aux yeux de tous, dit le P. Abel Fabre, la peinture française commençait au XVI[e] siècle, sous François I[er], à l'école du Rosso et du Primatice. C'était une fille tardive de l'Italie. Ce qui avait précédé ne comptait pas ou ne comptait guère, car c'était peu de chose ou ce n'était pas notre. La peinture française du XV[e] siècle n'était, disait-on, au Nord, que la peinture flamande transportée chez nous, au Midi, que la peinture italienne essaimée à la suite des Papes. Il n'y avait donc pas lieu de parler de Primitifs français. Mais voici que les découvertes de M. l'abbé Requin, prêtre avignonais, et de quelques autres érudits, ont amené, en ce qui concerne les attributions, des conclusions nouvelles. Ce *Couronnement* de Villeneuve, qui passait pour l'œuvre de van Eyck ou de van der Meere, est rendu maintenant à Enguerrand Charonton, *La Vierge de Miséricorde* du musée de Chantilly, attribuée à Fra Angelico, est rendue à Pierre Villatte et Charonton, *Le Buisson ardent* à Nicolas Froment... Ces faits nouveaux, tous du XV[e] siècle, et la découverte d'un certain nombre de peintures de la deuxième moitié du XIV[e] siècle, modifient en un sens l'ancienne position. Ils nous obligent à faire précéder

Digitized by Google

l'histoire traditionnelle de nos peintres d'un chapitre préliminaire sur les origines de l'école française à écrire autrement que précédemment [1] ».

Un conservateur de la Bibliothèque nationale, jeune et fougueux, M. Henri Bouchot, ruminait alors une thèse hardie. Il croyait constater, dès le XIII[e] siècle et jusqu'au XVI[e], l'existence d'une école française primitive,continue, autonome et parfaite, comparable aux écoles primitives des Flandres et d'Italie. On conçoit combien les découvertes d'archives de l'abbé Requin — qui, lui, s'abstenait de ces hypothèses risquées — venaient appuyer ses conclusions. « L'Abbé Requin ! s'écriait-il, qui dira jamais ce que ce simple prêtre, enfermé dans ses livres, dédaigneux de gloire, a fait pour notre histoire artistique. [2] » Aussi, quand il organisa en 1904 l'exposition fameuse des Primitifs français, c'est à sa porte qu'il venait sonner et prendre ses conseils.

Si les Primitifs français existent, l'abbé Requin, en savant prudent, se refusait à voir chez les peintres d'Avignon qu'il avait découverts, une marque distinctive, une empreinte commune.

« Avignon, écrit-il, a-t-il possédé une école indépendante, née sur le sol comtadin ? Il faudrait pour cela que les œuvres qu'elle a produites eussent entre elles des points communs et des caractéristiques tellement nettes qu'on pût la différencier des autres écoles. En est-il ainsi ? En ma qualité d'avignonais, je ne demanderais pas mieux que de répondre affirmativement. En l'état actuel de la question, il semble que tout prouve le contraire. Cependant tout porte à croire que dans le cours du XV[e] siècle il y eut à Avignon plutôt des écoles particulières, des ateliers, qu'une école libre avignonaise proprement dite. Il est fort probable qu'Avignon n'a pas eu, comme les Flandres, par exemple, *si parva licet componere magnis*, une véritable école de peinture. Mais on peut dire qu'elle a eu, grâce à l'influence du séjour antérieur des Papes, à la munificence de ses Légats et au bon goût de ses habitants, une longue suite d'artistes de grand talent, de génie même, qui, venus de divers points de la France, y ont laissé des œuvres qui font l'admiration du monde entier. Quoique sans lien étroit de cohésion entre eux, formés peut-être par des maîtres divers, ils n'en ont pas moins produit de purs chefs-d'œuvre. *Le Buisson ardent*, *La Sainte Cité* de Villeneuve, *La Résurrection* de Boulbon, le *Portrait du Bienheureux Pierre de Luxembourg*... en sont la preuve indéniable. C'est dans ce sens qu'il y a eu une école avignonaise, glorieuse pour la cité des Papes qui lui a donné asile, glorieuse aussi pour la France, où les peintres qui l'ont illustrée avaient vu le jour. [3] »

Si l'on doit trouver une école avignonaise, ce n'est pas au XV[e] siècle qu'il faut la chercher, mais plutôt aux XVII[e] et

1. A. Fabre : *Pages d'Art chrétien*, 3[e] série.

2. H. Bouchot : *Un tableau capital de l'art français à retrouver. Gazette des Beaux-Arts*, 1904.

3. *L'École avignonaise de peinture. (Revue de l'Art ancien et moderne*, 1905.)

Digitized by Google

XVIII[e] siècles, avec Nicolas Mignard, les Parrocel, Philippe Sauvan, école modeste, sans grande œuvre il est vrai, mais où le coloris et certains types de femmes présentent bien un air de famille.

Avec les Primitifs, l'abbé Requin révéla maints artistes intéressants : le sculpteur *Imbert Boachon*, auteur du retable des Parpaille à St-Pierre et de celui des Doni à St-Agricol, premières fleurs de la Renaissance en Avignon ; — *Ferrier Bernard*, sculpteur du tombeau d'Ant. de Comis à St-Didier et du tympan de St-Agricol ; — *Antoine Volard*, l'auteur des portes de St-Pierre. Il éclaira de faits importants l'histoire d'artistes connus ; — *Antoine Le Moiturier*, ce grand sculpteur du XV[e] siècle, que Michel Colombe appelait « souverain tailleur d'ymages », auteur du retable de St-Pierre, hélas ! détruit, du tombeau de Jean Sans Peur, à Dijon, et vraisemblablement de celui de Philippe Pot, au Louvre ; — *Quentin Varin*, le maître du Poussin ; — *Simon de Châlons*, cet importateur fécond des modèles italiens ; — *Ange Maucord*, directeur de l'arsenal de Toulon.

***

En dépouillant dans les fonds notariaux les rubriques, les notes brèves et étendues du XV[e] siècle, l'abbé Requin rencontra ces mots singuliers : *ars scribendi artificialiter*. Un essai d'imprimerie à Avignon en 1444, mais c'était le renversement de toutes les idées alors admises : « Quand je fis cette trouvaille, écrivait-il à un ami, je tournai et retournai dans tous les sens le précieux manuscrit ; je contrôlai le texte, les dates, la table, les titres des actes, la couture des cahiers ; enfin force fut de se rendre à l'évidence, malgré l'étrangeté du fait, et j'éprouvai un mouvement de joie qui n'est pas sans charme dans la vie des fureteurs de papiers. Avignon passerait du 54[e] ou 55[e] rang au 2[e], et viendrait immédiatement après Strasbourg. » M. le Docteur Pansier a minutieusement exposé les détails de cette curieuse histoire : en 1444, un orfèvre de Prague, Procope Waldfogel, passe contrat avec divers avignonais, d'abord le juif Davin, de Caderousse, puis un serrurier et deux étudiants, pour exploiter avec un matériel de son invention l'*ars scribendi artificialiter*. L'abbé Requin publia quatre brochures, accompagnés de fac-simile photographiques, pour défendre sa découverte. D'abort on discuta les dates ; les 23 actes recueillis étaient-ils bien de 1444, 1445 e

Digitized by Google

1446 ? on fut là-dessus assez vite d'accord. On disputa plus longuement sur le sens du mot *artificialiter*. Fallait-il bien entendre l'art typographique ? Certains pensèrent à une écriture secrète, une cryptographie ; d'autres à une machine à écrire, ou peut-être une façon d'estampage à la manière des briques assyriennes. Les plus hautes autorités consultées, M^lle^ Pellechet et M. L. Delisle, par exemple, estimèrent qu'il s'agissait bien de typographie avec caractères mobiles.

Faut-il conclure de ces textes qu'Avignon connut des livres imprimés en 1444 ? nullement ; non pas parce que nous n'avons aucune impression de cette date, — elles peuvent avoir toutes disparu, — mais parce que, et ici se marque bien la probité du savant, les actes parlent d'une association pour exploiter un secret d'imprimerie, et de nulle autre chose. Rien ne dit que ce secret fut utilisé pratiquement ; l'abbé Requin pensait même que l'invention, telle qu'elle paraît résulter de l'obscurité des textes, n'était pas exploitable. M. L. Delisle partageait cet avis : « Waldfogel, dit-il, eut-il la joie de voir quelques feuillets couverts de ce qu'il appelait une écriture artificielle ? ne fut-il pas arrêté par la mort ou par un obstacle qu'il ne put surmonter ? Ce sont là des questions que le silence des textes et l'absence de toute trace matérielle des travaux de l'inventeur ne permettent pas encore de résoudre. Mais le nom de Procope Waldfogel n'en doit pas moins être inscrit dans l'histoire de la découverte de l'imprimerie, sans que par là soit le moins du monde entamé la gloire qui entoure le nom de Jean Gütemberg. »

La valeur de l'abbé Requin était officiellement reconnue par les titres de correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, officier de l'Instruction publique, correspondant de la Société des Antiquaires de France, etc., dont il était honoré. Aussi un grand amateur aixois, M. Paul Arbaud [1], désirant classer et enrichir ses collections, fut-il heureux de s'assurer sa collaboration de 1897 à 1904 ; pendant environ trois mois chaque année, l'abbé Requin, attaché à M. Arbaud, put ainsi poursuivre les recherches les plus fructueuses dans les archives d'Aix et conserver à la Provence des œuvres d'art remarquables.

Pour nous introduire dans l'intérieur de M. Arbaud, nous ne

1. Les collections de M. Arbaud (décédé en 1911) ont été léguées par lui à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

Digitized by Google

saurions trouver meilleur guide que Mistral, qui connut et admira comme il le méritait ce fastueux Mécène.

« Dans son hôtel princier d'Aix, dans le quartier de la noblesse, M. Arbaud rassemble depuis longtemps tout ce qui s'est imprimé en provençal depuis l'origine de l'imprimerie, tout ce qui s'est écrit sur la Provence et son histoire, tout ce qu'ont produit les fils de la Provence, en quelque langue que ce soit. Il recueille avec une patience et une intelligence admirables, et sans regarder au prix, l'édition la plus riche et la plus simple feuille. Tout est là assemblé dans des armoires vitrées qui couvrent les murs, et relié en belles reliures et de grand prix. Il n'y a pas que des livres dans l'Arbaudenque. Les gravures sans nombre, les meubles, les médailles, les faïences de Marseille et de Moustiers, les tableaux, les statues, toutes les reliques de la Provence remplissent de haut en bas les appartemenls superbes. En parcourant cette galerie où brille le génie du pays, on est heureux de penser qu'ainsi se perpétuent en se donnant la main, les collectionneurs illustres et vénérés : les Borély, les Peiresc, les Mazaugues, les Lagoy, les Fabregoule, les Calvet, les Requien, et ce marquis de Méjanes qui légua à la Provence, en 1786, sa richissime bibliothèque. C'est une consolation et un orgueil pour la Provence de compter encore de ses fils si riches assez patriotes pour consacrer leur vie et leur fortune à conserver les trésors de la race [1] ».

***

Un de ces trésors, et le plus charmant, c'est les faïences de Moustiers; vous vous rappelez comme, dans *Calendal,* elles brillent sur la table du comte Séveran ; et l'abbé Delaporte, au XVIII[e] siècle, pouvait dire avec justice : « Il y a dans la petite ville de Moustiers une manufacture qui passe pour la plus belle et la plus fine du royaume ». Quel artiste ne s'est délecté à admirer la grâce de leur décor, la blancheur laiteuse de leur émail, la légèreté de leur poids, la sonorité de leur terre ! M. Arbaud pensa que ces faïences n'avaient pas encore été étudiées et classées comme elle le méritaient, et demanda à l'abbé Requin d'en être l'historien. Il faut lire cette *Histoire de la faïence artistique de Moustiers* pour voir avec quelle vigueur l'abbé étreignait un sujet et poussait ses recherches. D'abord il s'installe dans le village qu'il parcourt en tous sens ; puis il va aux sources qui sont ici : les fonds notariaux, les actes de l'état-civil et les archives des manufactures. Ces fabricants fameux, les Olérys, les Clérícy, qui sont-ils ? et de dresser leur généalogie aussi loin que l'on puisse remonter. D'où tenaient-ils leur art ? quelles sont les conditions de la fabrique ? analyse des terres, des cou-

1. F. Mistral : *Lou Felibrige*, mars 1888.

Digitized by Google

leurs, conduite des fours, liste des pièces fabriquées, prix de revient et de vente, salaire des ouvriers, contrats d'apprentissage, bilan des faïenceries, débouchés de Moustiers, aucun point n'est laissé dans l'ombre.

Un second volume devait étudier les principales collections de Moustiers, avec description des pièces, de leurs marques, de leurs blasons, et donner les documents justificatifs de tout l'ouvrage. Le mauvais sort, encore et toujours, ici veillait ; le premier volume parut, avec quelles difficultés ! les amis de l'abbé seuls les connurent, et le second, dont les notes étaient presque toutes assemblées, ne vit jamais le jour.

***

Séparé de M. Arbaud en 1904, l'abbé Requin cherchait à son activité un champ plus vaste que le poste d'archiviste diocésain, créé pour lui par son archevêque en 1897. Le conservateur de la Bibliothèque de Carpentras étant décédé, il lui sembla qu'il pourrait dignement remplir cet emploi. Cette conservation comprenait une bibliothèque des plus importantes, riche surtout en manuscrits anciens, — un musée, où parmi de bonnes peintures brillent des chefs-d'œuvre de Duplessis et de Rigaud, — des archives enfin renfermant l'histoire de Carpentras et du Comtat. Une difficulté semblait faire obstacle : la loi de 1887 exige que le conservateur d'une bibliothèque classée soit pourvu du diplôme de l'École des Chartes ou du certificat d'aptitude délivré après un examen spécial. Et loyalement l'abbé de préparer, à 51 ans, cet examen, où il fut reçu avec mention (27 mars 1905). Peine bien inutile ; un conservateur sans diplôme ni certificat lui fut préféré. C'était un lutteur que l'abbé, il déféra l'arrêté du maire devant le préfet, puis devant le Conseil d'Etat, ses pourvois furent rejetés. On se doute bien des raisons qui écartèrent ce prêtre d'un poste municipal à Carpentras.

Par une piquante coïncidence, il recevait presque en même temps de ses pairs l'hommage le plus flatteur; l'Académie des Beaux-Arts le nommait membre correspondant de l'Institut (1905).

Ces notes, ces copies accumulées pendant 30 ans resteraient-elles toujours inutiles ? Ne pourrait-il au moins livrer aux travailleurs quelques résultats de son labeur ? M. Jacques Doucet, à la suite de la vente de ses collections célèbres, avait entrepris la fondation d'une bibliothèque pour l'Histoire de l'Art. Non content

Digitized by Google

d'assembler un fonds très précieux de livres et de documents, il provoquait l'édition de répertotres, catalogues, dictionnaires, dont l'Histoire de l'Art, science nouvelle, était encore dépourvue. Il entreprenait ainsi le Dictionnaire monumental des artistes des provinces françaises. Pour le Comtat d'abord, avec espoir d'y joindre plus tard la Provence, s'il y avait lieu, M. Doucet s'adressa en 1909 à l'abbé Requin. Nous pouvons imaginer ce Dictionnaire d'après le volume paru consacré aux artistes de la Franche-Comté, par M. l'Abbé Brune. Les artistes, et même les artisans, sont rangés par lettre alphabétique ; chacun y est l'objet d'une courte notice biographique ; à la suite l'indication des œuvres ; enfin la bibliographie du sujet.

Aidé d'amis dévoués, l'abbé Requin reporta sur fiches le contenu de ses cahiers : travail pénible, fastidieux ; travail d'ailleurs à compléter, puisque, dans ses dépouillements, Henri Requin n'avait point songé à l'établissement d'un dictionnaire général. Pressé par le temps, déjà ébranlé dans sa santé, l'abbé demanda trop à la machine humaine, et un jour de malheur, ce chêne si fort reçut le premier coup de cognée du bûcheron (avril 1912); à son tour, le Dictionnaire était abandonné. [1]

Dans cette faillite de toutes ses espérances, une consolation vint adoucir l'amertume de cette vie en partie avortée. La municipalité d'Avignon, éclairée par d'amicales instances, et moins pusillanime que celle de Carpentras, avait le beau geste de nommer (1913) l'abbé Requin conservateur du Musée du Palais des Papes. Musée singulier, puisque, si nous négligeons quelques débris, il était à créer tout entier. Au moins fallait-il obtenir une salle fermée et gardée pour abriter les futures collections A l'heure actuelle, ce vœu, semble-t-il, bien modeste, n'est pas encore rempli.

Dès 1895, avaient commencé, en Avignon, les projets de musée. Une municipalité, qui voyait faux et grand, pensa même à une loterie de 6 millions pour transformer le Palais en un musée de la chrétienté. Ce plan excita la verve d'un de nos plus brillants critiques, M. de la Sizeranne. Que verrait-on, disait-il, dans ce musée ? « Des chaires vides, des retables sans autels, des lampes sans flammes, des clochettes sans voix, des chapes sans vivants, des reliquaires sans morts, offrandes sans doute trop belles pour le Dieu qui les reçut et mieux appropriées à ce culte nouveau d'un

1. Les fiches du Dictionnaire ont été données à la Bibliothèque du Musée Calvet par M. le Dr Pansier.

Digitized by Google

esthétisme municipal dont les gardiens à tricornes seraient les prêtres ennuyés. A cette transformation qu'aura gagné le Palais des Papes ? c'était une caserne ; ce sera une prison [1] ». Car, pour M. de la Sizeranne, disciple de Ruskin, les musées sont les prisons de l'art.

Plus récemment on offrit même au Palais d'abriter des collections de monuments chinois et japonais ! Il est certain que le Palais se suffit à lui-même : cette masse géante, ces salles prodigieuses ont une éloquence sans égale, que tout ameublement ne pourrait qu'affaiblir. Tant que la barque de Pierre n'aura pas remonté le Rhône pour venir s'amarrer de nouveau au Rocher d'Avignon, le Palais gardera son silence et sa nudité grandioses. Il est vrai ; mais de même qu'une piété respectueuse ne croit pas déshonorer le Palais par des travaux de restaurations conduits avec la plus extrême prudence, ce n'est pas le méconnaître que de vouloir y rassembler les souvenirs discrets et choisis qui éclaireront son histoire et son art.

C'est donc en imagination que l'abbé meublait et classait son musée. Tout ce qui concerne la période pontificale et l'histoire du Palais devait être là réuni. Ce plan ne se limitait pas au XIV[e] siècle, il embrassait jusqu'au dernier vice-légat. Peintures, sculptures, vitraux, tapisseries, livres, gravures, médailles, — rien ne serait écarté. Les moulages, à défaut d'œuvres originales, y tiendraient une place importante, mais non exclusive. Il songeait notamment à rassembler en moulages des œuvres d'A. Le Moiturier, « habitator et oriundus Avinionis », disent les textes, de Fr. Laurana, le premier importateur peut-être de la Renaissance en France ; une de ses dernières visites fut au musée de Toulouse pour le tombeau de Jean Tissandier, évêque de Rieux, dont il aurait voulu mouler les statues funéraires. On eût fort embarrassé ce conservateur si on l'eût prié de faire les honneurs de son musée. Autant que le lui permettaient ses faibles ressources, il formait un noyau petit, mais choisi, dont il fut heureux de faire don au Palais, dans son testament. Cette collection Requin, jusqu'ici inaccessible au public, se compose des pièces suivantes :

I. Œuvres originales :

1 Une grande peinture sur bois, du XV[e] siècle, représentant la Vierge assise entre deux saints.

2 Une toile du XVII[e] siècle, aux tons presques effacés : entrée de N. S. J. C. à Jérusalem.

1. R. de la Sizeranne. *Questions esthétiques contemporaines*, p. 257.

Digitized by Google

3 Miniature du XV[e] siècle : la fuite en Egypte.
4 Dessin sur parchemin de la façade d'un hôtel Renaissance.
5 Petit bas-relief en albâtre du sacrifice d'Abraham.
6 Tête de Christ en pierre polychromée, XIV[e] siècle, provenant des environs de Pertuis.
7 Vierge en bois du XIV[e] siècle, de la région d'Amiens.
8 La Vierge et l'Enfant, statuette en albâtre, attribuée à Fr. Laurana.
9 Morceaux de sculpture en bois doré, XVII[e] siècle.
10 Grande bannière en soie du XVIII[e] siècle, avec des morceaux brodés et peints du XVI[e] siècle, représentant, sur une face, la Descente du St-Esprit, sur l'autre, la Sainte Trinité.

II. Les MOULAGES exécutés aux frais de l'abbé Requin et légués par lui au Palais, comprennent :

1 Les 5 statuettes de la chaire de l'église St-Pierre, à Avignon.
2 S. Pierre, statuette de l'église de Roquemaure, XIII[e] siècle.
3 S. Marc, statuette de l'église de Graveson, XIII[e] siècle.
4 Tête de la satue tombale du cardinal Arnaud de Via, Villeneuve-lez-Avignon.
5 Vierge en pierre à double face, Villeneuve-lez-Avignon.
6 Bas-relief gothique à figure debout, drapée tenant un livre.
7 Inscription de Villeneuve-lez-Avignon.
8 Buste de la Vierge des Douleurs de Mazan, par Bernus.

Ajoutons à ces œuvres sculptées ou peintes, des cartables de documents et pièces diverses du XV[e] au XVIII[e] siècle, tels que diplômes (avec leurs sceaux), chartes, inventaires, quittances, ordonnances épiscopales, etc.., et quelques médailles.

***

Sourdement, le mal minait cet homme qui se raidissait contre le sort et luttait pied à pied. Mais des coups répétés eurent raison de cette énergie farouche, et le 12 décembre 1917, dans une résignation suprême et un abandon filial à la divine volonté, s'achevait la carrière de ce grand travailleur.

Terrible dans la critique était l'abbé Requin ; il asséna de rudes coups ; en retour, il en reçut sa part. Plus encore que les poètes, les archéologues sont de race irritable. Laissons tomber ces poussières du combat. Il repose aujourd'hui dans le caveau des prêtres d'Avignon, ses confrères, qu'il aimait d'une amitié tenace. Souvent un de ses mots colorés, d'une tradition bien française, a ramené dans le chemin de la science et aussi, disons-le, du devoir, ceux qu'il affectionnait de tout son cœur et à qui c'était sa façon à lui de montrer sa

Digitized by Google

Œuvres de M. le Chanoine REQUIN.

1 *Jacques Bernus, sa vie, son œuvre*, 1650-1758 (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1885, pp. 13-83).

2 *La Façade et les Portes de l'église St-Pierre d'Avignon* (*M. A. V.*, 1887, pp. 150-169).

3 *Notes biographiques sur Quentin Varin* (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1888, pp. 340-343).

4 *Les Peintres, peintres-verriers et enlumineurs d'Avignon* au XV[e] siècle (*Réunion des S. B. A. D.*, 1889, pp. 118-217).

5 *L'Imprimerie à Avignon en 1444*, avec photos (A. Picard, éditeur, 1890, 20 pp.).

6 *Le sculpteur Jacques Morel*, notes complémentaires sur sa vie et ses œuvres (*Réunion S. B. A. D.*, 1890, pp. 87-95).

7 *Antoine le Moiturier* (*Réunion S. B. A. D.*, 1890, pp. 96-104).

8 *Le tableau du Roi René au Musée de Villeneuve-lez-Avignon*, avec gravure (A. Picard, éditeur, 1890, 16 pp.).

9 *Documents inédits sur les origines de la typographie* (1890, *Bulletin historique et philolologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 26 pp.).

10 *Origines de l'imprimerie en France, Avignon, 1444* (in-8°, 37 pp. avec nombreux fac-simile. *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie* du 28 février 1891).

11 *Testament de Simon de Châlons* (*Revue de l'Art français*, 1891, pp. 135-140).

12 *Ferrier Bernard à Avignon*, avec une photo (*Réunion des S. B. A. D.*, 1891, pp. 387-404).

13 *Testament de Nicolas Mignard* (*Revue de l'Art français*, 1892, pp. 263-265).

14 *Jean de Fontay et le Tombeau d'Alain Chartier* (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques du ministère de l'Instruction publique*, 1892, pp. 434-443).

15 *L'Orgue de Saboly à St-Pierre* (*Courrier du Midi*, 8 juillet 1892).

16 *Chez les Notaires* (*M. A. V.*, 1893, pp. 84-95).

17 *Notes complémentaires sur la vie du sculpteur Jean-Ange Maucord* (1676-1761. *Réunion des S. B. A. D.*, 1894, p. 107-120).

18 *Le sculpteur Jean-Ange Maucord* (*M. A. V.*, 1895, pp. 1-17).

19 *Les Artistes d'autrefois*, étude de mœurs (*M. A. V.*, 1895, pp. 196-208).

20 *Les Parrocel à Avignon*, Louis Parrocel (1666-1694) (*Réunion des S. B. A. D.*, 1895, pp. 737-758).

21 *Quentin Varin à Avignon*, avec une gravure (*L'Artiste*, juillet 1896, pp. 43-47).

22 *Philippe Mellan, graveur d'Avignon* (1657-1674) (*Congrès archéologique de France*, 1893, 14 pp.).

23 *Les Guillaume Grève, peintres flamands à Avignon*, avec photos (*Réunion des S. B. A. D.*, 1896, pp. 437-450).

24 *Le sculpteur Antoine Volard*, avec photo (*Réunion des S. B. A. D.*, 1897, pp. 211-221).

25 *Rectification aux notes historiques sur l'église St-Pierre* (de M. Bayle) (Avignon, F. Seguin, in-8°, 1898, 31 pp.).

26. *Le sculpteur Imbert Boachon*, avec photos (*Réunion des S. B. A. D.*, 1898, pp. 418-427).

Digitized by Google

27 *Le Tombeau de J.-B. de Sade, évêque de Cavaillon* (*Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, 1898, pp. 403, 434, 484).

28 *Testament du cardinal de Foix* (*3 août 1464*), en collaboration avec M. Labande (*Bulletin historique et philologique du ministère de l'Instruction publique*, 1899, 28 pp.).

29 *Le séjour de S. François de Sales à Avignon* (*Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, 1899).

30 *Généalogie des Clérissy, fabricants de faïences à Moustiers* (*Réunion des S. B. A. D.*, 1900, pp. 669-680).

31 *Les Boiseries du chœur de l'église St-Pierre* (*Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, 1901).

32 *Documents inédits sur le sculpteur François Laurana* (*Réunion des S. B. A. D.*, 1901, pp. 498-508).

33 *Une œuvre de Nicolas Froment* (*Réunion des S. B. A. D.*, 1902, pp. 420-426).

34 *Monographie et inventaire de l'église St-Pierre à Avignon* (*Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, Monuments religieux*, t. III, pp. 140-164. Paris, Plon, 1901).

35 *La question de l'Imprimerie à Avignon en 1444 et 1446 ; réponse à M. Bayle* (*Revue historique de Provence*, Marseille, 1901-1902 ; 45 pp.).

36 *Histoire de la faïence artistique de Moustiers* (T. I, seul paru, orné de 15 planches, dont 7 en couleurs, grand in-8° de XVI-304 pp., Paris, G. Rapilly, éditeur, 1903).

37 *Notes pour servir à l'histoire de la faïencerie de St-Jean-du-Désert* (tirage à part de l'Appendice de l'Histoire de la faïencerie de Moustiers, 10 pp.).

38 *Deux trouvailles intéressantes : le sculpteur Audin et Stephani, le peintre Henri Guigonis* (*Réunion des S. B. A. D.*, 1904, pp. 505-516, avec 3 photos).

39 *La Fresque des Spiefami à la Métropole d'Avignon* (*M. A. V.*, 1905, pp. 261-269).

40 *L'École avignonaise de peinture*, avec nombreuses photos (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 août et 10 septembre 1904, pp. 89 et 201.)

41 *Curiosités notariales* (Extraits des minutes des notaires d'Avignon). (*Congrès des Sociétés savantes de Provence*, 1906, pp. 277-286.)

42 *L'auteur du retable de Boulbon*, à propos d'un article récent (*M. A. V.*, 1908, pp. 59-71).

43 GIRARD (Joseph) et REQUIN (Henri) :

a) L'ancien couvent des Dominicains d'Avignon (*Congrès archéologique de France*, 1909, T. II, pp. 299-331.)

b) Le couvent des Dominicains d'Avignon ; l'ancien cloître et bâtiments claustraux (*Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 1912, pp. 81-96).

44 REQUIN (Chanoine H.) et PANSIER (P.) : *Antoine Carteron, lapicide, ses travaux à Avignon de 1484 à 1492* (*Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*, 1912, pp. 1-18 avec pl.).

45 *Laugier Sapor, évêque de Gap et chancelier de Provence, son emprisonnement dans le château de Tarascon* (1425-1427). (Gap, 1912, *Bulletin de la Société d'études*, 3e trimestre 1912, n° 3, 86 pp.)

46 *Les Primitifs niçois chez les notaires d'Aix* (*Nice historique*, mars 1918, pp. 105-110).

47 *Elzéar Genet, dit il Carpentrasso* (*M. A. V.*, 1918, pp. 1-18).

Digitized by Google

AU PALAIS DES PAPES

La Place des Cancels

De tous les historiens qui nous ont laissé une description du monument, aucun n'a jugé à propos de parler de la *place des Cancels*. Et cependant cette appellation figure, en propres termes, aux registres de la chambre apostolique, dans trois articles, à ma connaissance. Le texte le plus ancien — qui remonte à Jean XXII — nous a été fourni par les manuscrits, récemment publiés, de Robert André-Michel. Mais deux autres — du règne de Benoit XII — nous étaient connus depuis longtemps et se trouvent dans le grand ouvrage du P. Ehrle.

Le 9 mai 1330, il est question d'une barrière de bois que l'on vient d'établir « in platea cancellorum » [1]. Le 22 juin 1339, et le 1er août de la même année, le compte est réglé de tombereaux de *brasier* (ou débris de pierres de taille) extrait d'une « platea cancellorum » qui nécessairement s'identifie avec la précédente [2].

L'étude de la « place des Cancels » n'est pas chose indifférente, on le verra par la suite. Déterminer sa situation exacte, ses dimensions, sa forme, ses confronts, tel est l'objet principal de la présente communication.

Le Petit Tinel dit « a parte cancellorum »

Il est un point sur lequel nous avons insisté longuement, à savoir que l'aile des appartements privés était double. Deux bâ-

1. Robert André-Michel. *Documents inédits*, etc. Annales d'Avignon et du Comtat, 1917-18, p. 38 : « pro faciendo barreriam que est in platea cancellorum pro duabus januis... »

2. Ehrle. *Hist. bibl. R. P.*, p. 606 : « pro XIII cadrigatis [bresilhi] de platea cancellorum domini pape juxtà laudientiam... » — «... pro IIIe LXXXIII cadrigatis de bresilho extractis... de platea cancellorum ante audientiam domini pape... »

Digitized by Google

timents la composaient, parallèles, juxtaposés, allant de la tour du Pape à l'angle sud-est du *quadrilatère* de Benoit XII[1]. Ces deux constructions ne sont pas absolument contemporaines ; chacune à son tour, elles se sont appelées : le petit tinel. Celle qui la première a porté ce nom[2] regarde du côté des jardins, donc à l'orient. Les scribes, pour éviter toute confusion, prennent soin de désigner la seconde sous le titre de « parvus tinellus a parte cancellorum[3] ». Cette dernière — l'aile occidentale des appartements privés — nous est connue par le plan de Pampany, et surtout par le plan de l'an XIII d'où nous avons tiré les éléments d'une « élévation » en façade, qui accompagne notre travail sur « le Pont d'Innocent VI »[4].

Toutes ses fenêtres regardent au couchant, car elle n'a qu'une face libre. Suivant nous, l'expression « du côté des cancels » est l'équivalent de « a parte occidentis », et s'applique aux fenêtres aussi bien qu'au bâtiment lui-même.

Sur les cancels, pareillement, doit s'ouvrir la « grande fenêtre » du petit tinel, que l'on prend la précaution, vers le même temps, de garnir à l'extérieur d'une grille de fer[5].

Bref, la lecture des documents du XIV[e] siècle nous laisse l'impression qu'en 1342 un grand espace libre occupe le devant du palais ; qu'en certains points de cette place sont disposées des barrières ; qu'en bordure de cette même place s'aligne un bâtiment — l'un des moins élevés de la demeure pontificale[6] — dont la façade est tournée au couchant.

1. V. notre travail : *la Chambre de Parement*, dans Mém. de l'Acad. de Vaucl. 1916. Le « quadrilatère » est l'ensemble des bâtiments qui entourent la cour du cloître.

2. Eh. : 1er oct. 1338 « pro destruendis hospiciis que erant inter coquinam veterem et consistorium et aliis hospitiis que sunt extra, usque ad tinellum parvum, ubi dominus noster consuevit comedere. »

3. Eh. ; 22 sept. 1341, « pro incastrandis bardis supra fenestras parvi tinelli palatii a parte cancellorum ».

4. Mém. de l'Acad. de Vaucluse. 1912.

5. Eh. : 6 fév. 1342, « pro factura unius magne grasilhe posite in magna fenestra parvi tinelli a parte exteriori .. XV sol. »

L'opposition entre l'expression « a parte cancellorum » qui veut dire *au couchant* et l'expression « a parte viridarii » qui veut dire *au levant*, est manifeste dans le texte suivant qui concerne une bâtisse faisant partie du même groupe : Eh., 7 août 1340 « ... de muro contiguo crote superiori tam a parte viridarii quam [a parte] cancellorum domini... »

6. Il est entendu que l'une des acceptions les plus fréquentes de « parvus tinellus » est *petite salle à manger*. Mais nous croyons avoir démontré que « tinel » signifie aussi une *grande salle* quelconque et même un *corps de logis*. « Parvus tinellus » désigne la petite aile du palais, comme « magnus tinellus » la plus grande.

Digitized by Google

Pour nous confirmer dans cette opinion les preuves se présenteront d'elles-mêmes. Je prie de considérer, au moins provisoirement, comme établie la proposition suivante : « *L'aile des appartements privés limite à l'est la place des Cancels.* »

Réservoir, Piscine ou Vivier ?

La découverte, au milieu de la cour d'honneur, d'un grand bassin taillé dans le roc a mis en branle toutes les imaginations. A cette occasion, des hypothèses nombreuses, contradictoires, ont été formulées. Bien que personne jusqu'ici ne se soit hasardé à les produire au grand jour [1], nous examinerons les principales.

Et d'abord l'on a parlé de *piscine*. Le concept est bizarre. Vingt raisons pour le moins s'opposent à ce que nous le prenions au sérieux.

Aux environs immédiats de l'habitation pontificale, il n'y a jamais eu, il ne pouvait y avoir de pièce d'eau, destinée aux hôtes du palais, où clercs et laïques se seraient livrés au plaisir de la natation.

Mais on a prononcé le nom de *vivier* et je confesse que l'idée ne m'a pas parue extravagante au point qu'il ne fût pas permis de la discuter.

Les viviers du pape ne sont pas imaginaires. Leur existence, à Avignon et à Sorgues, est signalée dès le pontificat de Jean XXII [2]. On y tient des brochets [3]. Les *luz* (lucii) sont connus pour leur voracité. Afin de se procurer la pâture dont ils s'engraissent, la Chambre envoie dans la région et les provinces voisines, des serviteurs chargés d'acheter aux propriétaires d'étangs de grandes quantités de petits poissons [4].

Le spectacle, certes, est intéressant — même pour un pape — de brochets se disputant leur proie. Mais le vivier est avant tout une *réserve*. Le « maître-coq » y trouve l'élément principal des menus maigres que, fréquemment, il dresse pour toute la population du palais.

1. Nous prions de retenir que cette communication a été lue à la séance de l'Académie de Vaucluse du 8 avril 1920.

2. Schäfer *Die ausgaben der apostolichen Kammer* — 25 août 1334 « pro piscariis Pontis Sorgie et Avinionensi domini nostri pape ».

3. Sch., 6 mars 1333 «... luciis de piscario avinionensi domini nostri pape... »

4. Sch., 25 août 1334 «... de piscibus emptis et receptis de stagno de Scamandris a certis peysoneriis..., et de pisciculis parvis emptis pro pascendis et nutriendis piscibus predictis... »

Digitized by Google

Nous remarquerons, à ce propos, que le brochet tiré des étangs a le goût de vase. Pour que sa chair devienne savoureuse, ce poisson a besoin de séjourner dans l'eau courante. Un bassin, sur le plateau où le palais était assis, exclusivement alimenté par la pluie, n'aurait pu être qu'une « mare ».

Il est d'ailleurs avéré que le vivier du pape, situé dans la ville basse, vers l'église de Notre-Dame-du-Miracle[1], se trouvait non loin d'une branche de la Sorgue, ce qui permettait de renouveler son eau sans cesse[2].

Plus plausible que les deux autres, sans conteste, est la troisième hypothèse, que nous avons présentement à examiner.

Sur le grand chantier, en pleine activité, qu'était le palais durant le deuxième tiers du XIV[e] siècle, il fallait de l'eau en abondance. Peut-être avons-nous sous les yeux un réservoir, destiné simplement à recueillir les eaux de pluie, provenant des toitures et du sol des cours, ou encore des rues du voisinage, qui ne pouvait être mieux placé qu'au bas de la pente sur laquelle s'étageaient au début du siècle les bâtiments de l'évêché, remplacés plus tard par les constructions du palais bénédictin.

Pour adopter ce sentiment, il faudrait oublier que les périodes de sécheresse, sous notre climat, sont de longue durée. Même avec des orages fréquents, pendant la belle saison, un pareil bassin, exposé au soleil et au vent, n'eût pas gardé longtemps sa provision d'eau, la surface d'évaporation étant d'ailleurs considérable.

Si nous tenons compte des procédés rudimentaires et forcément dispendieux employés à cette époque, nous aurons de la peine à croire qu'un entrepreneur avisé se soit mis en tête de creuser le roc très dur, à deux mètres de profondeur, sur une grande étendue, dans le but qu'on veut s'imaginer, alors sur-

1. La première mention, à notre connaissance, où le nom de cette église intervient à propos du vivier, est du temps de Clément VI. — Eh., 5 fév. 1345 « pro ampliatione piscarii domini pape prope ecclesiam Beate Marie de Miraculis ». Mais il faut noter qu'il s'agit d'un agrandissement ; d'où la conclusion que le vivier préexistait.

2. La branche de la Sorgue, dont il est ici question, suit actuellement la rue Annanelle et débouche au sud de la porte St-Dominique.

En 1412, le vivier existait encore au même endroit. Léon Celier (Mém. de l'Ec.fr. de Rome, 1905, p. 93) cite une relation du passage à Avignon de *Yolande, reine de Sicile*, venant de Barbentane : « quia nox erat, civitas misit sibi obviam usque *ad piscarium pape* XXV torticia... » L'escorte royale aborde très vraisemblablement l'enceinte du côté du sud-ouest.

Digitized by Google

tout que l'utilisation du bassin devait être limitée à la durée des travaux [1].

La Vieille Audience

Je ne dissimulerai pas davantage ma conviction : l'Audience de Jean XXII occupait l'emplacement du bassin supposé. Pour le démontrer, je m'appuierai sur une série de textes empruntés aux comptes de l'année 1337.

Du mois de mars au mois d'août, il est question fréquemment d'une certaine cuisine qui se bâtit « contre la tour du Pape » [2]. Le sort de cette cuisine est étroitement lié à celui du mur qui se fait *devant l'audience*, mur extérieur, mur d'enceinte [3].

D'autre part, la construction de la cuisine marche de pair avec celle de l'escalier qui conduit à la cave du pape [4]. Or l'escalier de la cave, hors de la tour des Anges, était appliqué sur la face *occidentale* de cette tour, car la seule porte de la cave, qui existât du temps de nos pontifes, est pratiquée dans la paroi du couchant [5].

La cuisine dont il est parlé, cuisine particulière du pape, attenante à son habitation, nous ne pouvons nous la figurer ailleurs qu'au-dessus de l'escalier. Elle ne saurait être autrement qu'appuyée contre la tour et, en même temps, établie en partie sur le mur extérieur, celui qu'on appelle : « murus ante audientiam », si nous comprenons bien le sens du texte suivant : « pro operibus domus et coquine juxta turrem prope audientiam et pro gradariis turris » [6]. La cuisine est donc contigüe à la tour du Pape et seulement voisine de l'Audience [7].

1. Des porteurs d'eau sont employés à la confection des mortiers. — Eh., 1er août 1339 : « pro XXX barralis aque pro facienda mescla morterii. » Or, même sous Clément VI, il semble que le mortier soit apporté du palais de Benoit XII (sans doute de la cour du cloître). — Eh., 24 sept. 1344 : « pro morterio portando de palatio ad scolas de novo factas, pro pilaribus faciendis ».

2. Eh., 6 juillet 1337 : « pro operibus domus et coquine juxtà turrim... »

3. Eh., 18 mars 1337 : « pro turri et muro exteriori ante turrim ». — Juillet 1337 : in muro que fit ante audientiam et in nova coquina ». — Mai 1337, « in muro ante audientiam, capella nova, coquina nova... »

4. Eh., 6 juillet 1337 : « pro operibus domus et coquine juxtà turrem et cavatura et factura gradariorum turris. » — Juillet 1337 : « in muro que fit ante andientiam et in nova coquina et in egredario per quem descenditur ad crotam inferiorem turris domini nostri ».

5. Cette porte, dans la cave (voûtée en berceau) de la tour des Anges, est murée. Deux autres portes ont été percées plus tard, l'une au midi par les vice-légats l'autre au levant par le Génie militaire.

6. Eh., p. 604, en note.

7. « Juxtà turrem » et « prope audientiam ».

Digitized by Google

Tour des Anges, cuisine particulière, Audience enfin, si elles ne se touchent, ces bâtisses sont très rapprochées et de l'*est* à l'*ouest* se succèdent. On ne peut, sans parti-pris, refuser de croire que la vieille Audience, la dernière des trois, du côté de l'occident — à l'alignement des deux autres mais hors de l'enceinte — n'ait occupé le milieu de la grande cour actuelle.

* * *

Les bords du prétendu bassin représentent les limites intérieures de ce bâtiment ; telle est notre conviction. Mais les substructions, aujourd'hui à découvert, répondent-elles à l'idée que nous devions nous faire de cette première Audience ? Il était nécessaire de concevoir celle-ci, tout comme l'habitation de Jean XXII, construite avec économie ou du moins sans munificence[1], et plutôt modeste de proportions. D'après les dimensions de la fosse, l'Audience antique aurait eu 10 mètres en largeur et quelque 30 mètres en longueur, mesures à rapprocher des 52 mètres de long et des 16 mètres de large de l'Audience nouvelle.

Le fond est en contrebas du niveau général de la cour. Nous savons qu'en 1319, l'Audience étant édifiée et déjà couverte, l'on travaille activement à abaisser le sol, à l'intérieur du bâtiment. Des carriers sont employés à cet ouvrage, « pro reparando sco das ferri cum quibus cavant solum audiensie[2] ».

Le soi-disant réservoir est pavé de larges dalles. Or, mention est faite, dans les comptes, d'un *pavage* pour la vieille Audience[3]. Ce détail — par lui-même sans grand intérêt — nous fournit l'occasion de remarquer que les dalles reposent ici simplement sur un lit de terre battue. Un bassin, que l'on eût voulu véritablement étanche, aurait comporté un fond solide — de béton par exemple — pour asseoir lesdites dalles.

Sur tout le pourtour du bassin courent des gradins de pierre.

1. Nous savons en effet que, moins de dix ans après son achèvement, elle menaçait ruine — Sch., 1er juin 1327, « pro salario manobrarum qui operati sunt... in domo Audientie discoperiendo et diruendo partem muri dicte domus indigentis reparacionem. » — Sch., 7 juin 1327, « pro reparatura domus Audientie, periculo ruine dispositio, tam pro lapidibus, calce, arena, quam trabibus et aliis lignaminibus et tegulis et lausis. »

2. On porte les instruments chez le forgeron pour les « appointer ». Honnorat (Dict. provençal-français) nous apprend que l'*escoude* est pointue des deux bouts.

3. R. M., 26 août 1319 : « ad faciendum... paymentum... audiencie ».

Digitized by Google

Il y avait sûrement des bancs dans l'ancienne Audience[1] ; et d'ailleurs pareillement, dans le palais des grandes causes, des bancs de pierre de taille régnaient sur les 4 côtés[2].

L'une des extrémités du bassin est engagée dans les fondations du bâtiment que nous avons coutume d'appeler : l'aile des grands Dignitaires. Lorsque des sondages furent pratiqués de ce côté de la cour, nous eûmes à constater le fait, qui s'interprète naturellement, si l'on admet que le bassin constitue le bas de la Vieille Audience, antérieure de 28 ans à l'aile occidentale du palais nouveau.

Du temps d'Innocent VI, l'on procède à un premier essai d'applanissement de la grande cour. Des mineurs brisent le rocher et des terrassiers en portent les débris « in fossato ».

Cette expression est-elle applicable au bassin que nous avons sous les yeux[3] ? Dans mes notes je trouve : qu'une épaisse couche d'éclats de rocher, provenant sans doute du voisinage, recouvre le dallage dans la région occidentale du bassin, celle qui dut être comblée la première.

Pendant que l'on construisait le palais nouveau, une grande quantité de chaux fut, semble-t-il, emmagasinée dans l'ancienne Audience, dont les murs étaient restés debout — sauf sans doute le pignon ouest — et qui était encore couverte à ce moment[4]. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais je relève parmi mes observations : que d'importants amas de chaux grasse ont été reconnus, au cours des travaux de déblai, sur les dalles du bassin, en plusieurs endroits de sa surface. Cette constatation a son importance pour ceux qui, comme nous, ont acquis la certitude

1. R. M. 26 août 1319 : « magistro Petro Audeberti et VI aliis ad faciendum parietem ospicii elemosine et ad faciendum paymentum et bancos Audientie ». Le pavage ou dallage étant évidemment de pierre, les bancs le sont aussi. Pierre Audebert est un *lapicide* ou maçon.

2. R. M. Ces textes seront publiés sous peu.

3. Eh., 10 mai 1354 : « pro XXX dietis frageleriorum qui operati fuerunt in frangendo ruppam (!) platee palacii pro septimana sancta... Item pro XCVIII dietis manuoperariorum, qui assistebant dictis frageleriis in removendo brazillum et lapides dicte platee et portando *in fossato quod erat in dicta platea.* » Les pierres et débris proviennent évidemment du travail des « fragelerii ».

4. R. M., août 1344 : « expense facte pro manobris, pro calce mensuranda in audientia pro opere novo. » — Ehr., 2 mai 1346 : « pro duobus magistris qui cooperierunt supra audientiam antiquam ».

Digitized by Google

que, déjà du temps d'Urbain V, le bassin était comblé à moitié de sa profondeur[1].

Mais l'emplacement de l'Audience n'a-t-il pas servi soit de réservoir pour les eaux, soit de fosse pour la préparation de la chaux grasse, sous le règne d'Innocent VI ? Si l'on voulait soutenir cette opinion, nous nous garderions de contredire. Il nous paraît naturel qu'après la démolition des murs, l'on ait cherché, en vue des travaux en cours, à profiter de cette entaille large et profonde, facile à transformer en *creux* par la construction d'un mur transversal[2].

Mais il faut répéter que, nonobstant ces remaniements et cette utilisation temporaire, le bassin représente la base de l'Audience de Jean XXII, dont nous avons, devant nous, le dallage et les bancs. De cette vieille Audience, à notre avis, l'entrée regardait l'occident, du côté où le terrain dévalait. Le seuil de la porte et par suite le sol du bâtiment, pour cette raison, pouvaient et même devaient se trouver en contrebas du niveau général de la cour[3].

1. Arriverons-nous à faire partager notre conviction ? Nous l'essaierons.

Précisons qu'en 1365, au moment où le puits fut creusé, le bassin était à moitié comblé. En effet, la margelle du puits est posée sur une coupole, sûrement primitive (ses pierres, longues et d'excellente qualité, ont la marque du tâcheron) qui était revêtue extérieurement d'un massif de très bonne maçonnerie, aussi ancien qu'elle-même. Lors de la découverte, l'irrégularité du massif — depuis retaillé — rendait manifeste que dès l'origine il se trouvait *enterré*. Mais de plus, le massif, dans son ensemble, figurait une sorte de cône tronqué, à grande base *supérieure*, et dont la petite section reposait sur le dallage. Sa forme et sa position paradoxale ne pouvaient s'expliquer qu'en supposant qu'avant de le construire on avait taillé le terrain suivant un angle de 45° comme on fait d'habitude, quand on veut éviter les éboulements (gravier, sable, etc.)

Nous ajouterons que le bassin était comblé *à moitié* seulement.

En effet, au moment du déblai, nous avons constaté que la moitié inférieure du bassin était remplie exclusivement de gravier, lequel tranchait avec les couches très mêlées placées au-dessus. Or, assise sur cette masse de gravier, une « pile » (d'assez belles dimensions) était placée près du puits dans une position normale. Cette *pile*, réservoir où l'eau du puits était vidée, dut être oubliée sous les terres rapportées, lors du premier nivellement de cette partie de la cour. Le sol sur lequel elle reposait représente le niveau du pied de la margelle sous Urbain V, si, comme nous le croyons, elle constitue l'auge primitive.

2. Nous trouvons dans cette hypothèse à expliquer l'existence de l'escalier qui, recouvrant une tranche de gradins, permet de descendre sur le dallage primitif, escalier *surajouté* mais très ancien, que l'architecte, chargé des restaurations, a tenu avec raison à conserver.

3. Je voudrais expliquer ma pensée.

Lorsque, sur un terrain en pente, il est projet d'élever un bâtiment, l'alternative s'impose d'établir une plateforme au moyen de remblais, ou au contraire de tailler dans les parties en surélévation du niveau adopté.

Digitized by Google

Suivant l'opinion commune, l'ancienne Audience s'élevait au midi du palais vieux. Nous avons montré son emplacement près de la tour des Anges, à l'occident de cette tour. Si le petit Tinel confronte à la place des Cancels, il en est de même, et plus sûrement encore, de la vieille Audience : la « platea cancellorum » est dite en effet « juxta » et « ante audientiam ». Ces données nous permettent de compléter ainsi notre première proposition :

« *La place des Cancels, limitée à l'est par les appartements privés, était au sud bordée par la vieille Audience.* »

La grande porte du palais vieux et le rempart attenant

La chambre apostolique, au mois de mars 1341, règle le mémoire de maître Jean Gaubert, lapicide d'Avignon, qui vient de construire le *premier portail* du palais et les murs contigus. Le « primus portalis magni palatii » a remplacé l'antique *porte majeure.* Comme elle situé devant l'aile du Conclave, il s'ouvre au midi du palais de Benoit XII.

On ne s'est guère occupé de cette importante bâtisse. Le P. Ehrle ne lui a consacré qu'une très courte note. Nous le lui reprocherions, s'il n'avait eu l'idée de publier en entier l'article des comptes qui la concerne[1].

Le texte en question nous a fourni tous les détails qui suivent. Il nous servira à montrer la double erreur où le savant bibliothécaire est tombé en essayant de déterminer la situation de cette première porte et principale entrée du palais « vieux »[2].

On spécifie que la nouvelle construction comprend deux parties : la porte et le rempart[3]. Nous disons le *rempart*, car la muraille est épaisse et crénelée. La porte ne consiste pas simplement en une ouverture pratiquée dans le mur. Nous savons que le

Nous supposons que, pour l'Audience de Jean XXII, le terrain s'inclinant vers le couchant, l'on dut choisir le niveau du seuil de ce côté, au point le plus bas ; d'où l'obligation d'emprunter dans le rocher en direction du levant.

L'Audience de Clément VI, plus longue et placée à cheval sur la même crête, déborde tant à l'est qu'à l'ouest. Ici, Jean de Loubières a pris un moyen terme. Aux deux extrémités, où le terrain se dérobe, il a construit des chambres en sous-sol, et dans la partie intermédiaire il a taillé en plein roc.

1. V. Eh., p. 621.

2. Dans la reconstitution que nous avons tentée, les documents écrits ont été nos seuls guides, car l'ouvrage même, sauf un vestige, n'existe plus. Nous ne savons à quelle époque il fut démoli.

3. Ibid. « pro edificio primi portalis magni palacii domini nostri pape et murorum contiguorum ».

Digitized by Google

terme « portalis », dans le langage des scribes du XIV^e^ siècle, caractérise un *passage*, souvent voûté.

Tout démontre que le portail, en saillie sur le nu extérieur du mur, est en forme de *tour* et bâti sur plan carré. Le passage du rez-de-chaussée est surmonté d'une chambre de défense[1], elle-même couverte d'une voûte, portant plateforme avec bordure de créneaux[2]. Deux escaliers permettent de monter l'un à la chambre et l'autre à la terrasse[3].

Du *couchant* au *levant* : telle est la direction du rempart. La muraille en effet se détache *de la petite Tour* de Benoit XII et aboutit *au petit Tinet*[4].

Le rempart — supposé parallèle au bâtiment dit du Conclave — peut-il trouver place entre les limites qui lui sont ainsi marquées ? A cette question fournira une réponse catégorique le *métré* de la maçonnerie, qui par bonheur est détaillé dans l'article.

Négligeons les renseignements relatifs soit au crénelage, soit au petit mur que l'on dit établi sur la tête du rempart, du côté de l'intérieur ; car ces données sont susceptibles d'être interprétées très différemment suivant l'idée que l'on se fait du couronnement de l'ouvrage[5]. Les seuls chiffres à retenir concernent les gros murs.

Il convient de rappeler que, le moment venu de régler avec l'entrepreneur, la bâtisse ne se *cube* pas ; on se contente de mesurer la *surface*, l'épaisseur ayant été généralement convenue d'avance entre les parties. Ici, calculée tant vide que plein,[6]

1. Ibid. « pro XXVII cannis et V palmis cadratis de muris trium palmorum in spicitudine factis in camera crote dicti portalis *in IIII^or^ pannis seu parietibus ipsius* camere ».

2. Ibid. « pro IX cannis et III palmis cum dimidio cadratis crote dicte camere, computatis duabus cannis pro tribus... ». — « merletorum ipsorum portalis ».

3. Ibid. « pro factura duorum gradariorum per que assenditur supra portale predictum et suprà crotam superiorem ipsius portalis ».

4. Ibid. « videlicet a turrella palacii a parte tinelli domini Regensis episcopi usque ad tinellum parvum dicti domini nostri... » La petite tour en question, qui fait partie de l'aile du conclave, est située à l'angle sud-ouest de ce grand bâtiment. V. notre travail, *l'Aile du Conclave et la petite tour de Benoit XII*, in Mémoires de l'Acad. de Vaucl. 1917.

5. Ibid. « et pro XXXV cannis et uno palmo cadratis merletorum ipsorum portalis et murorum predictorum. » — « Et pro IX cannis, VII palmis cum dimidio cadratis buietorum factorum supra murum predictum a parte interiori. »

6. Ibid. « cavo pro pleno in dicto portali computato ». Aucun vide dans le rempart ; il n'en existe que dans le portail.

Digitized by Google

la surface donne 79 cannes carrées.[1] Si l'on fixe à 4 m. 50 la saillie que fait à l'extérieur le portail en forme de tour, si d'autre part l'on prête aux gros murs une hauteur — très vraisemblable — de 8 à 9 mètres, le développement du rempart est sensiblement de 38 mètres, longueur que suppose notre essai de reconstitution.[2] De ce fait, aucune objection sérieuse ne peut nous être opposée.

Nous formulerons donc la proposition nouvelle qui résume tout ce qui précède : « *La place des Cancels, bordée « à l'est » par l'aile occidentale des appartements privés et « au sud » par la grande Audience, a pour limite « au nord » le rempart parallèle à l'aile du conclave qui défend l'entrée du palais vieux.*

Le carrefour et les barrières

Je n'ai point parlé du 4e côté. Le silence des documents nous impose la plus grande réserve. Néanmoins quelques observations nous semblent permises à son sujet.

L'Aumônerie annexée à l'évêché, son hôpital, ses dépendances, au temps de Jean XXII paraissent s'aligner sur la rue montant à Notre-Dame. Il est très vraisemblable que, vers le sud, son jardin et aussi quelques-unes des constructions, qui la composent, descendent jusqu'au voisinage de l'Audience. J'admets, pour ma part, que le grand établissement de bienfaisance bordait à l'occident la « carriera Beate Marie » et, à la suite de cette dernière, la « platea cancellorum ».

***

De forme qui eût été rectangulaire sans l'obliquité du côté oriental, son grand axe dirigé — comme le rempart et comme l'Audience — de l'*est* à l'*ouest*, la place des Cancels avait 20 mètres de large et quelque 30 mètres de long. Nous nous la figurons composée de deux bandes de terrain parallèles, l'une (sur laquelle

1. Environ 310 mètres carrés de gros murs. La superstructure est mesurée séparément.

2. Nous faisons partir le rempart de l'angle *sud-ouest* de la petite Tour. Un vestige important dudit rempart, qui mesure une canne (ou près de 2 mètres) d'épaisseur, est encore visible contre la face *sud* de cette même tour.

Remarquons que le gros mur est ici payé à raison de 1 florin et 3/4 la canne carrée, ce qui est, notamment, le prix moyen de la tour des peintures ou du Consistoire, dont les murs, au niveau de la chapelle St-Martial, ont sensiblement la même épaisseur.

Digitized by Google

était établi le premier portail du palais) s'inclinant fortement vers le *sud*; l'autre, à un niveau inférieur, plane, horizontale, longeant la face *nord* de l'Audience. C'est à celle-ci que s'applique, croyons-nous, la phrase suivante : « pour creuser le roc du chemin, devant l'Audience ».[1]

Tout autour sont élevés des bâtiments qui, la plupart, laissent entre eux des intervalles occupés par des barrières de bois épaisses et solides, aux assemblages doublés de bandes de fer. De pareilles palissades ne doivent pas nous surprendre; nous en constatons la présence aux abords de toutes les livrées cardinalices[2].

Il faut tenir pour certain que des cancels étaient établis sur les voies d'accès conduisant à la demeure apostolique[3]. Le *cancel de la Peyrolerie* barre la rue de ce nom[4], laquelle prenait alors naissance à la hauteur de la tour du Pape[5] et séparait le pignon de l'Audience du mur du palais. C'est en cet endroit que nous plaçons le « cancellum a parte Peyrolarie ».

Une autre rue qui vient de la cathédrale, porte le nom de « carriera Beate Marie[6] ». L'une de ses extrémités répond à la porte de Notre-Dame[7], bâtie par Clément VI. En 1342 la porte de Notre-Dame n'existait pas encore[8]. Sur son

1 Eh., p. 601, en note : « ad cavandum rocam camini (sive vie) ante audientie (!).» Nous possédons de nombreux textes analogues : R. M., 8 sept. 1319 : « ad cavandum roquam vie juxta audientiam. » — Id. 30 janvier 1339 : « pro ruptura ruppis et factura carrerie ante audientiam ». — Id. 30 janvier 1330 : « pro XXXVI magistris freialeriis qui fecerunt iter ruppis quod erat ante palacium ».

2 Dr Pansier, *Annales Avignonaises*, in Ann. d'Avignon et du Comtat, 1914, p. 36 : août 1377, « pro duabus dietis ad diruendum cancellos diversorum dominorum cardinalium de quibus sunt jam multi destructi ». — « Texte analogue, p. 37. — Du même, *la Livrée de Thury*, ibid. 1914, p. 143 : libratam... confrontatam... ab occidente cum carreria... habente duos cancellos » Acte de vente du 20 déc. 1463.

3 Peut-être faut-il supposer en outre une barrière immédiatement devant la porte d'entrée — R. M., déc. 1342 : « expense facte in cancello ante portam magni palatii ».

4 R. M., 13 mai 1342 : « satisfactum fuit fusteriis... qui fecerunt cancellos novos a parte carrerie Payrolarie ». — Id. 17 mars 1344 : « pro fusta portanda de Rodano ad viridarium pro cancello platee palacii versùs Payrolariam ». Id. 6 mars 1352 : « pro alia saralha posita in porta cancelli quod est Payrolerie ».

5 Eh. p. 685, en note, 5 janvier 1343 ; « super quodam hospitio... sito in carreria Payrolarie prope turrim magnam palatii ».

6 Eh., 17 août 1339 : « de rupe fundamenti muri palatii contigui carriere Beate Marie Avinion. »

7 R. M., 23 oct. 1347 : «...juxta portam Beate Marie de Donis ».

8 V. notre travail : *l'Aile du Conclave* etc. La porte de N. D. est du temps de Clément VI. Jean de Loubières construit *trois portails* dans le palais nouveau. — R. M. juin 1346 : « pro bresilho cavando et removendo in tribus portalibus, factis in opere novo facto per magistrum Iohannem de Lupariis ».

Digitized by Google

emplacement actuel très probablement existait le *cancel de Notre-Dame*[1].

La rue de la Peyrolerie monte, la rue de Notre-Dame descend, pour aboutir l'une et l'autre à la « place des Cancels. » Nous connaissons une troisième rue qui ne pouvait éviter de déboucher, elle aussi, devant le palais : c'est la rue des Champeaux[2]. Lorsque le palais nouveau est achevé, elle est marquée à l'occident, face à l'entrée qui, elle-même, est appelée la « porte des Champeaux »[3]. La position, sous Innocent VI, de la porte des Champeaux, fixe pour nous la place occupée sous Benoit XII par la barrière que l'analogie nous fait voir en tête de la rue des Champeaux, et qui régulièrement devrait apparaitre dans les comptes sous le nom de *cancel des Champeaux*[4].

Les trois rues de la Peyrolerie, des Champeaux, de Notre-Dame, sont des voies publiques. La place des Cancels où elles viennent se fondre est un *carrefour*. Je demande à mettre en lumière l'importance de ce dernier.

De nos jours, entre la place de la Mirande et la place du Palais, la communication est assurée par la rue, taillée dans le roc, qui longe au midi la grande Audience de Clément VI. Tout étroite et tortueuse, cette rue est de la plus grande utilité, pour ne pas dire d'une absolue nécessité. Si la question se posait jamais de la supprimer, on se demande comment et par quoi il serait possible de la remplacer ; il n'y a pas d'autre chemin pour se rendre directement du « quartier de la Banasterie » au « quartier de la Balance ».

Reportons-nous aux environs de l'année 1342. La rue qui nous occupe n'existait pas. Elle ne fut tracée, sous l'arc-boutant de la chapelle Clémentine, que du temps d'Innocent VI, de telle sorte

1 Il est question des cancels de N. D. avant l'édification des portails du palais nouveau. — R. M., janv. 1344 : « pro reparatione cancellorum Beate Marie de Donis... » Mais une autre barrière est contigüe à la cathédrale, d'où la possibilité d'une confusion. — R. M. 24 oct. 1344 : « pro una porta reparanda de cancello facto inter capellam pape et befretorium Beate Marie ».

2 Eh. 15 mai 1360 : «...Cameris dominorum camerarii et thesaurarii supra quarreriam de Campellis. » — Id. 30 nov. 1363 : «... bresilhum quod erat in carreria de Champeris ».

3 Eh., 28 août 1356 : « pro saralha pro secunda porta palatii versùs Campellos » — Id., 30 nov. 1356 : « in opere novo super portas de Campellis ».

4 Nous insistons sur ce point que les trois portes du palais de Clément VI tirent leur nom usuel des rues où elles s'ouvrent. Il en est de même des cancels qui les ont, à notre avis, précédées à la même place.

Digitized by Google

que le piéton qui, par exemple, de l'église Saint-Symphorien (à l'orient du palais) aurait voulu, à cette époque, gagner rapidement la livrée de Mirault (à l'occident dudit palais) se serait trouvé dans l'obligation de prendre d'abord la rue sans nom [1], longeant le jardin pontifical et son mur fortifié. Cette voie s'abouchant, un peu au-dessous de la tour du Pape, dans la rue de la Peyrolerie [2], il devait alors remonter cette dernière jusqu'à sa terminaison, la *place des Cancels*, puis tourner à gauche, parcourir le carrefour dans le sens de la longueur, enfin s'engager dans la rue des Champeaux pour descendre au quartier du même nom [3].

Nous penchons à croire, en effet, qu'à travers le pâté de maisons compris entre l'hôtel du maréchal de justice [4] et le palais apostolique aucune autre voie publique ne reliait les deux quartiers, lesquels sans le secours de la « via ante audientiam » seraient restés sans rapports et comme isolés l'un de l'autre, malgré leur proximité [5].

L'animation est extrême sur la « place des Cancels », en de certaines occurrences. Il faut observer que, des divers points de la ville, les habitants se dirigeant vers la cathédrale empruntaient presque tous ce même carrefour, et c'était la foule aux jours de fête...

Puisque l'occasion se présente de revenir sur une ancienne hypothèse, l'identité de la *turella*, annexée à l'aile du conclave, et de la « tourelle du cardinal blanc » ne nous paraît-elle pas beaucoup plus aisée à admettre, maintenant que nous avons acquis une plus parfaite connaissance des lieux ? Dominant des voies fréquentées, du haut de l'observatoire que nous avons supposé qu'il affectionne, si Benoît XII est à même de *voir* les passants, il ne peut aussi manquer *d'être aperçu* et, tel qu'il est vêtu d'habitude, dans ce costume de moine de Cîteaux qui lui a valu son surnom [6].

1 Actuellement rue du Vice-Légat.

2 La jonction se faisait sur l'emplacement qu'occupe la place de la Mirande.

3 Le quartier des Champeaux couvrait une partie de la place du Palais qui s'étend aujourd'hui devant l'entrée principale.

4 Qui devient plus tard la « vice-gérence ».

5 Nous renvoyons à plus tard l'exposé de nos raisons.

6 V. notre travail, *L'Aile du Conclave et la petite Tour de Benoît XII*, in Mém. de l'Acad. de Vaucl. 1917.

Digitized by Google

La place des Cancels et la Cour d'Honneur [1]

A peine a-t-il donné ses premiers ordres et déjà l'on peut se rendre compte que Clément VI voit *plus grand* que ses prédécesseurs. Son esprit, manifestement, est hanté de l'idée d'un palais imposant, d'une habitation à la fois commode et somptueuse, plus en rapport avec la dignité suréminente de sa charge.

C'eut été folie à lui de démolir pour reconstruire. L'œuvre de Pierre Poisson s'achève à peine. D'ailleurs l'adjonction de quelques grands corps de logis suffira à transfigurer la résidence pontificale. Le « palais nouveau » doublera l'autre ; sur une plus vaste échelle, il reproduira sensiblement le premier plan ; il possèdera sa cour centrale, tout comme le palais *antique*.

Pour encadrer la nouvelle cour l'architecte pouvait disposer, sur deux faces, de bâtisses anciennes : l'aile du Conclave, le petit Tinel. Jean de Loubières à l'un opposera le palais des grandes Causes, à l'autre l'aile dite aujourd'hui des grands Dignitaires. Quand la chapelle Clémentine aura été élevée sur l'Audience, la « magna platea » sera définitivement constituée : « totam plateam muris altis et turribus aliis primis equalibus claudendo et circumdendo » [2].

La grande cour tire son origine de la place des Cancels. Elle en est l'amplification. L'agrandissement s'est effectué dans un

1. Si ce n'était sortir du sujet, nous voudrions faire valoir les avantages que le palais de Benoit XII offrait à ses habitants.

« Sombre forteresse », disent les uns. « Demeure d'une austérité monacale », disent les autres. On pourrait concéder que la demeure de nos pontifes manque de charme, d'élégance, de confort, au sens moderne du mot. Mais du moins le palais vieux, qui nous occupe, avait-il des vues étendues sur trois de ses faces, qualités appréciables — en tout temps — dans une maison d'habitation seigneuriale.

A l'avènement d'Innocent VI, les bâtisses nouvellement édifiées ont borné l'horizon du côté de l'*ouest* et du *midi*. Les hôtes du pape logés au premier étage de l'aile du conclave, s'ils ouvrent leurs fenêtres, n'ont plus devant eux que la grande cour et les hautes murailles qui l'entourent.

A l'origine, ils pouvaient, de leurs appartements, jouir du plus merveilleux panorama. Le palais du *maréchal* leur faisait face, dressé sur son éminence ; il ne les empêchait pas d'apercevoir, sur la gauche, la fine silhouette des monts du Luberon, et sur la droite, illuminé des rayons du soleil couchant, le confluent du Rhône et de la Durance.

Pour atteindre à cette distance, leur regard devait passer au dessus des maisons et hôtels du voisinage et notamment — il faut le remarquer — au-dessus de la *première Audience*. Il y avait intérêt à tenir bas le faîte de cet édifice. Si, lors de sa construction, l'on s'est décidé à emprunter dans le rocher, peut-être est-ce en partie pour cette raison, d'autant que nous devons supposer le palais de l'evêque ou de Jean XXII moins élevé que les constructions qui prirent sa place.

Digitized by Google

seul sens (du sud au nord), l'autre dimension restant la même. La limite, du côté du sud a été reculée au delà de la vieille Audience. La nouvelle cour englobe des hôtels particuliers ; sa surface devra être finalement débarrassée des constructions qui l'encombrent. C'est à cette opération que se rapporte le texte ci-après : « Ayant traité à forfait avec Gautier Vidal, Bertrand Cotier, Bernard Frésier et Lambert Fabre pour démolir la vieille Audience et tout l'œuvre ancien, à savoir toutes les maisons qui se trouvaient devant le palais (vieux), sur l'emplacement où se voit un grand espace libre..... il a été reconnu que les susdits avaient touché 600 florins..... » [1]

***

L'« opus novum » est formé de deux bâtiments que l'on regarde avec raison comme les parties les plus remarquables de tout l'édifice : « admodum solemnia et aspectu valde decora », dit un biographe de Clément VI.

Cependant ni les Audiences, ni l'aile des Dignitaires ne sauraient passer pour des éléments essentiels dans la constitution du palais apostolique. A ce point de vue, l'intérêt ne sera pas médiocre d'opposer la *Grande Audience* au *Consistoire*.

Le Sacré-Collège s'assemble et délibère en la présence du pape, sous sa présidence effective, d'où la nécessité que les réunions aient lieu dans le palais même ; c'est pourquoi la salle du Consistoire est placée à l'intérieur de la demeure pontificale.

Le tribunal de la rote possède une indépendance indéniable. Dirai-je qu'il jouit d'une complète autonomie ? Si sa compétence n'est pas nettement délimitée, s'il connaît principalement des causes que le pape ou le vice-chancelier lui transmettent, nous savons que ses décisions sont sans appel. Cour suprême, il lui convient de siéger dans un palais de justice, qui sera séparé, mais néanmoins toujours à proximité de l'habitation pontificale, pour rappeler son origine et légitimer son titre d' « Audience des causes du Sacré Palais ». Sous Jean XXII et Benoit XII, la grande Audience, où se tiennent les séances, est située hors de

1 Eh , 27 avril : «...pro demoliendo audientiam antiquam et totum opus antiquum, videlicet omnes domos que erant ante palacium, ubi edificatum est modo palatium novum et ubi est platea vacua ante dictum palatium, pro quibus debebant habere VI^{c} flor... .»

Digitized by Google

l'enceinte. L'incorporation du bâtiment, sous Clément VI, devait paraître et constituait réellement une nouveauté [1].

Était-ce également une nouveauté que d'annexer à l'habitation du pape les appartements des principaux dignitaires de la Chambre ? Nous n'oserions l'affirmer. L'usage n'est pas constant que le pape garde sous la main son trésorier, ni même le camérier, son premier ministre, lequel à différentes époques — sous les premiers, sous les derniers de nos pontifes — habite hors du palais. Les appartements de ces hauts fonctionnaires font l'effet de simples dépendances, qu'il était loisible à l'architecte de réunir à la masse, aussi bien qu'il eût pu les en tenir détachées.

Délimitée sur deux côtés par les bâtisses anciennes et sur deux autres par les nouvelles, la cour d'entrée, partie intégrante du palais, n'arrive pas à perdre complètement son caractère original de *place publique*. C'était sans doute sur le carrefour, à la porte du palais de Benoit XII, que les membres de la Curie venaient prendre contact avec les étrangers de marque. Dans la grande cour de Clément VI qui s'est à lui substituée, les premiers honneurs sont rendus aux hôtes que le pontife a décidé d'accueillir sous son toit.

La place primitive était fermée par des *cancels*. Les anciennes barrières dans le palais nouveau ont été remplacées par des portails, vrais passages fortifiés, garnis de herses et d'épais vantaux de bois. Nous pensions qu'ils s'ouvraient toujours avec précaution, et seulement devant les gens de service, les familiers du pape, les princes de l'Église et quelques privilégiés. En fait cette clôture cède à la foule en de nombreuses circonstances. Que les gens soient tenus d'assister au prononcé des jugements dans le palais des Grandes Causes, ou désireux d'entendre les plaidoiries dans la salle des Contredites, c'est par la cour que tous, magistrats ou public, y ont accès.

Est-il besoin de rappeler que durant la semaine sainte, à l'occasion du pardon, les fidèles se rassemblent dans cette même cour — comme autrefois, vraisemblablement, sur la place de Cancels — pour recevoir la bénédiction pontificale ?

1. Nous devons rappeler que l'Audience de Pont-de-Sorgues était, *suivant la règle*, séparée du château. — V. ms 766, fol. 121, Bibl. de Carpentras ; « ... la salle dite de l'Audience, située hors du château, laquelle salle a été donnée à nouveau bail par Mgr Aquaviva, vice-légat, et séparée du capitanat. »

Digitized by Google

Je profiterai du moment favorable pour mettre en lumière un texte curieux, qui n'a pas laissé d'embarrasser plusieurs érudits de ma connaissance. Le voici :

« Suivent les dépenses faites pour établir un mur [d'appui ou de soutènement] devant la porte du palais, et pour déblayer et nettoyer la place existant devant la dite porte, en prévision du sermon qui sera donné par notre seigneur Pape ». [1]

Nous sommes en 1349. Le siège apostolique est occupé par Clément VI, qui se plait aux discours où il excelle. Pour être à portée de ses auditeurs il a fait préparer une plateforme, *au devant de la porte du palais vieux*, dans la cour d'honneur.

Ce n'est pas hors du palais que la cérémonie a lieu, comme on aurait pu le croire, mais — je le répète — devant l'ancienne première porte. Si l'on niait que cette porte subsistât en 1349, nous serions dans l'obligation d'appeler en témoignage Martin d'Alpartil, qui la montre encore debout, beaucoup plus tard, au début du XV[e] siècle. [2]

Benoît XIII, son maître, avait chargé le chanoine de Saragosse de pourvoir le château de vivres et d'armes, en prévision d'un second siège, que tout le monde sentait fatal, que la curie jugeait imminent. Interrogé sur le degré d'avancement des préparatifs, ce haut fonctionnaire répond : « Nous avons 43 hommes d'armes et 46 arbalétriers. Nous nous sommes assurés que ces derniers savent tendre l'arc : ils tirent au but avec tant d'adresse que c'est plaisir à voir ».

Quel est le but sur lequel tirent les arbalétriers ? Martin l'indique en ces termes : « Homines lapideos stantes suprà januam mediam ovilis palatii ». Ils visent les statues qui ornent le dessus de la porte du palais. Les exercices ont lieu, à l'abri des regards, dans l'une des cours intérieures, évidemment la plus grande. Les traits sont dirigés sur les hommes de pierre qui surmontent un ouvrage sans doute en saillie, tel que nous nous figurons le portail, en forme de tour, qui défendait l'accès du palais vieux.

J'ai dû parler ailleurs de la fameuse dispute qui s'était élevée entre les grands archevêques et les cardinaux, les premiers

1 R. M., avril 1349 : Sequntur misie et expense facte pro muro facto ante dictam portam palatii plateaque ante dictam portam existente mundanda et evacuanda, pro sermone et benedictione domini nostri pape aptius audiendum (sic) et ceteris necessariis ad predicta decentius ordinandum, de mandato domini camerarii... ».

2 Eh., *Martin de Alpartil chronica*, Paderborn, 1906, p. 223.

Digitized by Google

affirmant leur droit — contesté par les seconds — de faire porter la queue de leur « cappa » par un serviteur, dans le palais apostolique.

En matière de protocole pas de plus grande autorité que le Camérier. François de Conzié exerçait depuis longtemps cette charge. On sollicite donc son avis. Sa consultation est tout au long dans *Muratori.*[1] Par les précisions qu'elle donne touchant l'état des lieux, elle est pour nous d'un très réel intérêt.

Le grand dignitaire de la curie d'Avignon nous apprend en effet que si certains archevêques de sang royal avaient coutume de pénétrer en grand apparat dans les appartements mêmes du pape, la plupart des autres arrivaient bien *dans la grande cour* accompagné de leur caudataire, mais celui-ci cessait sa fonction précisément au seuil de la grande porte, sur laquelle se dressent six statues figurant des hommes d'armes : « Faciebant portari caudas capparum suarum... *infra palatium* usque ad portam exclusive supra quam sunt sex homines armati ».

L'on reconnaîtra à ces caractères la porte antique. Durant tout le séjour des papes, elle demeure la véritable entrée. Il faut l'avoir franchie pour se dire arrivé dans le palais proprement dit.

Dr COLOMBE.

1. *Rerum Italicarum Scriptores*, Milan, 1784, tom. II, pars II, pag. 806-807.

Digitized by Google

Digitized by Google

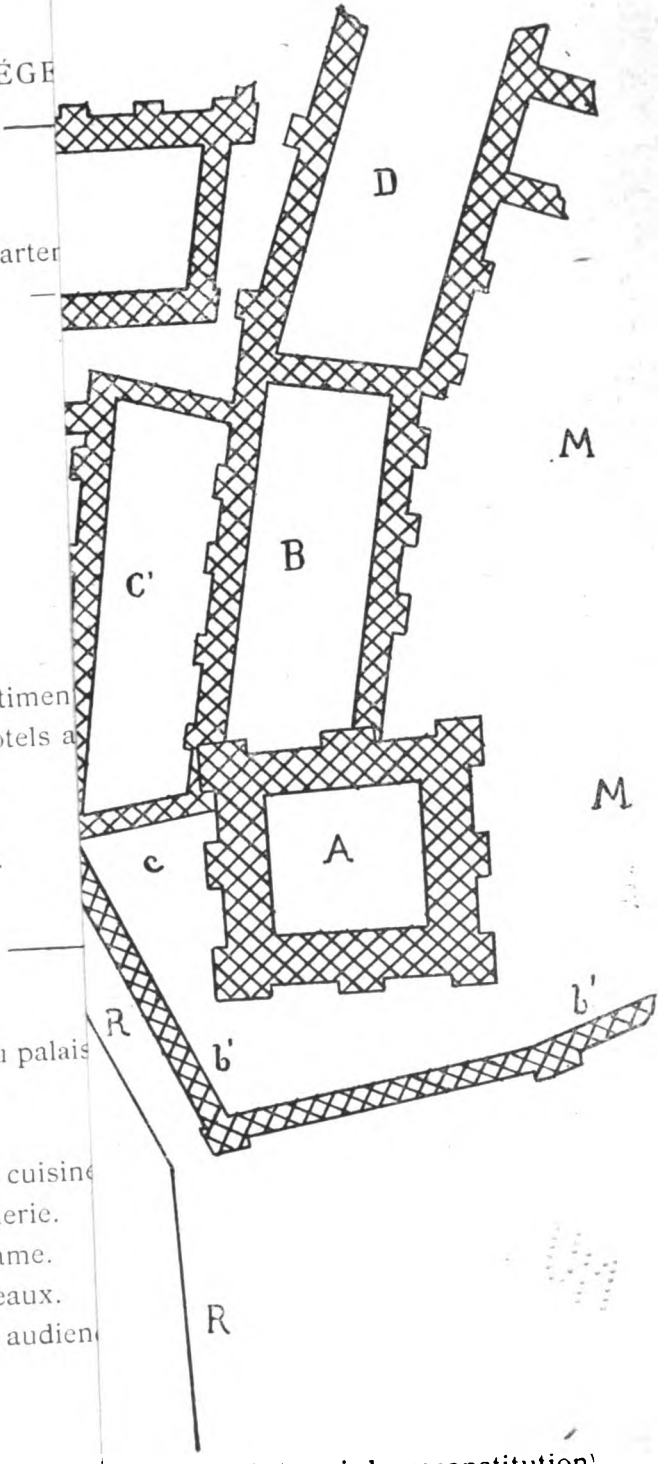

A Tour des Anges.
B Aile orientale des Apparter
C — occidentale
D Aile du Consistoire.
E Aile des Familiers.
G Aile du Conclave.
H Petite tour.
I Première porte.
J Audience ancienne.
K *Place des Cancels.*
L Cour du cloitre.
M M Jardins.
O O Emplacement des bâtimen
P P — — hôtels a
R R Rue de la Peyrolerie.
S Rue de Notre-Dame.
T Rue des Champeaux.

a. Entrée principale du palais
b b. Rempart attenant.
b'b'. Mur d'enceinte.
c. Emplacement de la cuisine
d. Cancel de la Peyrolerie.
e. — de Notre-Dame.
f. — des Champeaux.
h. Entrée de la vieille audien

Benoit XII. (essai de reconstitution)

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Académie de Vaucluse

chez le peintre PALASSE

L'Académie de Vaucluse n'eut pas toujours un siège fixe.

L'Académie des Emulateurs, qui, à de certains égards, pourrait être considérée comme son aïeule et qui fut fondée en 1658 par le vice-légat Conti, tint ses assemblées dans les appartements de ce haut fonctionnaire, au palais des Papes. Quant à l'institution qui, successivement, porta les noms de Lycée d'Agriculture, Sciences et Arts en 1801, d'Athénée de Vaucluse en 1802 et enfin d'Académie de Vaucluse en 1815, elle ne semble pas avoir eu, au moins pendant la première période de son existence, de local spécial pour les réunions de son Bureau et le dépôt de ses archives. M. A. Limasset, qui lui a consacré une excellente notice, passe ce point sous silence[1], et nous devons en inférer que, lorsque le Bureau se réunissait, il le faisait au domicile de son président.

Ce fut autre chose quand la Compagnie, après une suspension assez longue, se réorganisa. Nous voyons, en effet, son Bureau s'établir en 1880 dans la maison qui porte le n° 1 de la rue de la Place-Saint-Pierre et où, depuis le commencement du XIX[e] siècle, se sont succédé sans interruption les notaires Quinquin, Batailler, Jouve, Générat, Sablières-Deshayes, Gras et enfin, en 1908, M[e] Lapeyre.

Le Bureau ne séjourna que deux ans dans cet immeuble; il traversa la rue et se transporta en la maison d'en face, n° 2, laquelle appartenait à la fin du XVIII[e] siècle à Olivier Du Rouret, « banquier expéditionnaire en la Curie romaine et Légation », sous les numéros 1 et 2 de l'île 96[2]. Olivier Du Rouret vendit son immeuble, le 3 prairial an XII, au notaire Eusèbe-Jean-

1. *Historique de l'Académie de Vaucluse*, dans les *Mémoires de l'Académie*, 1892, p. 317, et 1893, p. 5.

2. Bibliothèque d'Avignon, Ms 1681, fol. 96.

Digitized by Google

Joseph Quinquin[1], de qui l'étude était située vis-à-vis; et plus tard cette vaste maison devint la propriété d'un M. Vieilledent, dont le nom était certainement prédestiné puisqu'il exerçait la profession de dentiste. C'est M^me^ veuve Vieilledent qui, en 1882, loua le petit logement où le Bureau de l'Académie siégea pendant dix années.

Cette décade écoulée, le Bureau s'en alla occuper une pièce ou deux au rez-de-chaussée du n° 17 de la rue Saint-Etienne, c'est-à-dire de l'hôtel de Pertuis de Montfaucon, qui est devenu depuis la propriété de M. de Chansiergues-Ornano. Il demeura dans ce local du 1^er^ janvier 1892 au 31 décembre 1909, date à laquelle il porta ses pénates dans la maison Giéra, rue de la Banasterie, n° 15. La maison Giéra avait appartenu, de 1842 à 1845, à Armand de Pontmartin, qui y écrivit les *Mémoires d'un Notaire*, et c'est là qu'était mort, le 28 avril 1850, Mgr Placide-Bruno Valayer, évêque de Verdun de 1833 à 1836.

Ce logement étant devenu insuffisant pour contenir, d'une part, la bibliothèque de l'Académie, qui s'est beaucoup accrue dans ces dernières années, et, d'autre part, la collection sans cesse augmentée de ses *Mémoires* et de ceux des Sociétés avec lesquelles elle échange ses publications, les membres du Bureau se préoccupèrent de chercher un emplacement plus vaste et plus commode. Des pourparlers furent même engagés en vue de l'acquisition de l'hôtel de Lauris, rue de la Masse, n° 19; de l'ancienne Comédie, place Crillon, n° 13; etc.; mais le prix trop élevé de ces divers immeubles ne permit pas au Bureau de pousser plus loin ses démarches, au moins pour le moment. Au surplus, l'Académie n'étant pas encore reconnue d'utilité publique, n'avait pas ses coudées franches et se trouvait, à tout instant, gênée dans ses mouvements et dans ses entreprises.

Cette reconnaissance d'utilité publique, elle l'a enfin obtenue par décret du 7 mai 1919, qui, entre autres prérogatives, lui a accordé celle d'acquérir par dons et legs. Un pareil privilège ne devait pas longtemps rester chose morte; car cinquante-un jours à peine après la promulgation du décret, le 27 juin, deux membres de l'Académie, M. et M^me^ Auguste Palun, par acte passé en bonne et due forme en l'étude de M^e^ Charles Le Gras, notaire, firent donation à la Compagnie de l'immeuble portant le n° 5 de la rue Eugène-Devéria, à Avignon.

Grâce à cette donation, l'Académie de Vaucluse a maintenant

1, Archives de Vaucluse, Q. 24, *Enregistrement*, 37, fol. 182.

Digitized by Google

« pignon sur rue ». Afin d'établir le caractère et l'importance d'une telle libéralité, il est nécessaire de faire connaître la maison qui en a été l'objet, de rappeler les souvenirs qu'elle évoque et de signaler la valeur artistique que présentent certaines de ses parties. C'est ce que je me propose de faire, aussi brièvement que possible, à l'aide des documents que j'ai pu recueillir au cours d'une enquête déjà longue sur les anciens hôtels et les maisons historiques d'Avignon.

I

La rue Eugène-Devéria, où se trouve l'immeuble qui sollicite notre attention, était appelée auparavant rue Galante. C'est en exécution d'une délibération du Conseil municipal du 23 octobre 1911 qu'elle reçût sa dénomination actuelle. Certes, il faut savoir gré à la municipalité d'avoir voulu rappeler le souvenir d'un artiste dont la famille était originaire de notre ville, et qui a décoré d'une manière très curieuse et très originale une chapelle de l'antique église métropolitaine[1] ; mais peut-être est-il à regretter qu'elle ait choisi, pour cette commémoration, une rue qui n'avait rien à voir avec Devéria, puisque, pendant son séjour, ce peintre de renom avait habité la rue du Collège-d'Annecy et s'y était même marié.

Quoi qu'il en soit, et sans insister sur ce point, je ferai remarquer, en passant, que la maison n° 5 a reçu elle-même, comme la voie dont elle est un des plus beaux ornements, une désignation inexacte. En effet, des cartes postales l'ont appelée la « maison de Mignard ». Or, la maison de Mignard était située dans la rue de la Bouquerie, et c'est aujourd'hui la Grande-Providence. A la vérité, les Mignard possédèrent dans la rue Galante une maison ; mais elle se trouvait plus bas, du côté opposé, et elle tournait le dos à l'église des Antonins. Le n° 5 appartint à un peintre : mais ce peintre ne se nommait point Mignard, il se nommait Palasse.

L'histoire primitive de l'immeuble en question est assez obscure. Le plus ancien nom de propriétaire qu'il m'a été possible de relever est celui de Pierre Pailhet, qui était tailleur de profession et est mentionné en 1527. Il eut pour successeurs, en 1571, le voiturier Vincent Breton et, en 1612, le notaire Raymond Sal-

1. Adrien Marcel, *Eugène Devéria et ses peintures de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1911). C'est à la suite de la publication de ce travail que la restauration de la chapelle fut décidée et qu'on en confia l'exécution à M. Yperman.

Digitized by Google

vati et sa femme Isabeau Guimet[1]. Je suis porté à croire que c'est Salvati qui remania l'ancien corps de logis en faisant édifier la façade que nous voyons aujourd'hui. Voici mes raisons :

L'historien Paul Achard affirme que la maison fut bâtie vers 1760[2] ; mais, conformément à une mauvaise habitude qui, je dois le dire, était aussi celle de la plupart des érudits de son temps, il n'a point dit où il avait puisé ce renseignement : omission qui ne permet pas de s'assurer si la source en est sûre ou douteuse.

Toutefois, admettre avec lui que l'immeuble date de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, c'est-à-dire d'une époque où florissait le style qu'on a appelé « rococo », cela est tout à fait impossible, attendu que la construction marque évidemment la fin de la Renaissance.

On peut m'opposer, sans doute, qu'il y eut peut-être là une réminiscence. Je n'ignore pas que les styles se sont souvent perpétués dans certaines villes, et parfois dans certaines provinces, au-delà du temps de leur règne et de leur décadence. Mais est-ce le cas ici ? Je ne le pense pas ; je ne pense pas qu'il soit possible de soutenir sérieusement que des constructeurs de la fin du règne de Louis XV eussent conservé, dans un intervalle d'au moins un siècle et demi, les traditions, la technique et la décoration de ceux de la Renaissance finissante.

Il est possible d'objecter encore un caprice de propriétaire; mais cette hypothèse tombe d'elle-même. A notre époque, où nous nous piquons d'éclectisme, une fantaisie de cette nature ne serait assurément point faite pour nous surprendre ou nous choquer. N'a-t-on pas vu, au siècle dernier, s'élever dans Paris et ailleurs des églises et des édifices de tous les types et de tous les caractères ? On aimait alors et on a continué d'aimer ces régressions, ces retours au passé, ces imitations et, oserai-je dire, ces pastiches ; mais c'est par une raison tout à fait péremptoire et tout à fait absolue, c'est par la raison que *nous n'avons plus de style*. Il est à remarquer, en effet, que, dans les périodes *qui ont eu un style*, celui-ci l'a emporté sur les précédents, les a détruits ou les a fait oublier, et quels qu'aient été alors la force, la persistance, le désir de pérennité des routines et des traditions, ces routines et ces traditions ont dû fatalement être entraînées par le grand courant du goût national ou, si vous préférez, de la mode acceptée de tous.

1. Archives de Vaucluse, G. *Chapitre Saint-Agricol d'Avignon*, 33, fol. 136.
2. *Dictionnaire historique des rues et places d'Avignon*, 1857, p. 80.

Digitized by Google

Le prix-fait de la reconstruction de la façade de la maison de la rue Eugène-Devéria n'a pas été retrouvé ; aussi bien n'y en a-t-il peut-être jamais eu et la bâtisse s'est-elle faite en vertu d'une convention passée verbalement entre le propriétaire, l'architecte et le maçon. En tout cas, et aucun document ne nous apportant des précisions dans l'un ou l'autre sens, je persiste à maintenir que la façade date des débuts du XVII[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque où Raymond Salvati en était le propriétaire, et que c'est pour ce tabellion qu'elle fut édifiée. — Je dis « la façade », et non pas « la maison » ; parce que l'intérieur ne semble pas en avoir été modifié alors, et que l'escalier à vis, qui existe toujours, est un vestige irrécusable du logis primitif.

Salvati, qui avait acquis l'immeuble, je le répète, en 1612, en jouit pendant vingt ans. Il mourut le 4 novembre 1632 et fut inhumé dans l'église du couvent des Récollets [1]. Ses minutes sont conservées en l'étude de M[e] Roger de Beaulieu, et quant à sa maison, elle fut achetée par François Palasse, parfumeur [2].

Les Palasse étaient une très ancienne famille avignonnaise qui s'était spécialisée dans l'élégant commerce de la parfumerie et de la ganterie. Néanmoins, il en sortit quelques ecclésiastiques dont deux, Vincent et Joseph-Anselme, furent chanoines de Notre-Dame des Doms, à la fin du XVII[e] siècle [3], et un autre, Joseph-Pierre-Benoit, chanoine de Notre-Dame la Principale, à la fin du XVIII[e] [4]. Il en sortit aussi un artiste, comme je l'ai déjà dit.

François Palasse eut pour successeur un autre Palasse, qui portait également le prénom de François et était également parfumeur. Ce second François Palasse reconnut, le 16 décembre 1700, la directe du chapitre de Saint-Agricol sur la maison qu'il possédait [5]. Il avait épousé Madeleine Gourdon et eut d'elle seize enfants ; car on était encore loin, à cette époque, de Malthus et de ses doctrines. Le quatrième de ces enfants, Marie-Madeleine, s'allia à l'une des grandes familles artistiques de la ville en épousant Pierre Parrocel, si connu dans l'histoire de la peinture française sous le nom de Parrocel d'Avignon. Le douzième, Jean-François, né le 21 janvier 1679 [6], très probablement dans la

1. Archives d'Avignon, GG. *Notre-Dame la Principale*, décès, 1595-1643, fol. 90.
2. Archives de Vaucluse, G. *Chapitre St-Agricol*, 33, fol. 136.
3. Id. B. 684 et 772.
4. Id. H. *Pénitents de la Miséricorde d'Avignon*, passim.
5. Id. G. *Chapitre Saint-Agricol*, 33, fol. 136.
6. Archives d'Avignon, GG. *Notre-Dame la Principale*, naissances, 1650-86, p. 331.

Digitized by Google

maison de la rue Galante, s'en trouva le propriétaire après le décès de son père et de sa mère.

Sur des indications fournies par Paul Achard, le chanoine Requin et Etienne Parrocel, j'avais cru tout d'abord que ce Jean-François avait été peintre ; mais dans l'acte de mariage de son fils Gabriel-François, le 6 mai 1731, il est dit *mercator tabaci*, marchand de tabac[1], et, dans diverses transactions passées après son décès entre sa veuve et ses enfants, à propos de son héritage, on le mentionne toujours avec la qualification de bourgeois d'Avignon[2]. Il reconnut la directe du chapitre de Saint-Agricol sur sa maison les 20 avril 1733 et 24 mai 1755[3].

En ce temps-là, cette maison avait pour confronts : au couchant, la rue du Petit-Change, dénomination que porta longtemps l'extrémité septentrionale de la rue Galante[4] ; au nord, la maison des héritiers Bayol et celle de l'orfèvre Vinay ; au levant, le Grand-Change ou plutôt la rue du Puits-des-Carreaux, et au midi, la maison d'Anne Staubert, femme du tailleur Gaspard Lempereur, et celle des héritiers de Normandeau.

En 1746, le blé manquant, il fut fait un recensement des maisons d'Avignon dans le but de connaître exactement les besoins des habitants, et il fut établi que la maison de Palasse, rue Galante, était occupée par dix personnes et qu'il était nécessaire de lui fournir 4 salmées de blé et 2 salmées 4 eymines de farine[5]. Ce nombre de dix personnes pour un seul ménage ne nous surprendra plus quand nous saurons que Jean-François Palasse n'eut pas de sa femme, Anne Buisson[6], moins de quinze enfants[7].

Il mourut le 6 mars 1757, âgé de soixante-dix-huit ans[8]. Sa

1. Archives d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, mariages, 1703-34, fol. 202 v°.

2. 26 mai et 3 septembre 1757 (Arch. de Vaucluse, E. *Notaires*. P.-J. Cairanne, 1757-58, fol. 301 et 540 ; fonds Pradon, reg. 421).

3. Archives de Vaucluse, G. *Chapitre Saint-Agricol*. 33, fol. 136, et 61, fol. 364.

4. Elle la porta jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle (Bibliothèque d'Avignon, Ms. 1681, fol. 109). La rue du Petit-Change actuelle n'était encore qu'une « traverse » sous Louis-Philippe (Fonzes, *Plan d'Avignon*, 1836).

5. *Dénombrement des paroisses de la ville d'Avignon et du bourg de Morières fait à l'occasion de la diselte des bleds, es années 1746 et 1747;* par. N.-D. la Principale, fol. 11 (Arch. d'Avignon, IIH, n° provisoire 386).

6 Epousée le 9 mai 1707 (Id. GG. *Saint-Symphorien*, mariages, 1698-1733, fol. 57).

7. J'en ai trouvé treize dans les registres baptismaux de 1708 à 1724 (Id. GG. *N.-D. la Principale*, naissances, 1686-1739, aux dates). Deux filles, Françoise et Marguerite, qui ne figurent pas dans cette liste, sont mentionnées dans une transaction du 26 mai 1757 (Arch. de Vaucluse, E. *Notaires*. P.-J. Cairanne, 1757-58, fol.. 301 et suiv.; fonds Pradon, reg. 421).

8. Arch. d'Avignon, GG. *N. D. la Principale*, décès, 1713-79, p. 383.

Digitized by Google

veuve étant héritière universelle, disposa de la maison et, le 15 septembre 1757, elle l'arrenta pour six ans et au loyer annuel de 300 livres à un marchand nommé Barthélemy Chantron [1].

Des nombreux enfants qu'elle avait donnés à son mari, celui qui nous intéresse le plus est François, qui fut peintre. Cet artiste n'a pas laissé de grands souvenirs dans l'histoire de sa ville natale, et sa biographie est enveloppée d'une obscurité qu'il est bon, je crois, d'essayer de dissiper.

II

Né à Avignon le 9 juin 1717 [2], François Palasse fut vraisemblablement élève de Pierre Parrocel, qui avait épousé sa tante Madeleine. Il se pourrait aussi qu'il eût reçu des leçons de Joseph Loys ; je trouve, en effet, qu'à la date du 21 novembre 1751, il fut témoin du testament de Françoise Gautier, veuve de Loys [3], et ce fait est un indice, non sans valeur, de relations ayant dû exister entre le défunt et François.

Celui-ci reçut en 1755 une commande qui fit époque dans sa vie de peintre.

On sait qu'il y a, au fond de l'église paroissiale de Saint-Pierre, adossée à la façade, une tribune qui fut construite en 1512, en même temps que cette façade, et agrandie au XIX^e^ siècle ; c'est la tribune de l'orgue. Or, en 1755, les membres de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre formèrent le projet de décorer cette tribune d'une tapisserie en brocatelle rouge, d'un grand tableau représentant le patron de la paroisse et d'un dais ou baldaquin surmontant et encadrant ce tableau [4].

Ce fut tout une affaire, et cependant les annalistes de cette église paraissent l'avoir ignorée complètement [5] ; j'en dirai donc quelques mots afin de combler la lacune.

Pour faire face aux dépenses prévues, les confrères du Saint-Sacrement empruntèrent, le 3 avril, 400 livres aux Pénitents gris ; le 6 juin, 300 aux Orphelines ; le 9 août, 300 aux Filles de la

1. Arch. de Vaucluse, E. *Notaires*, P.-J. Cairanne, 1757-58, fol. 571 v° ; fonds Pradon, reg. 421.

2. Arch. d'Avignon, GG. *N.-D. la Principale*, naissances, 1686-1739, fol. 309.

3. H. Requin, *Notes manuscrites* (à la Bibliothèque d'Avignon).

4. Arch. de Vaucluse, E. *Confréries*, 26 : *St.-Sacrement de St-Pierre*, fol. 126.

5. G. Bayle. *Notes historiques sur l'église St-Pierre d'Avignon*, 1897, in-8° ; H. Requin, *Rectifications aux Notes historiques sur l'église St-Pierre*, 1898, in-8°, et *Histoire et description de l'église St-Pierre à Avignon* (*Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, Monuments religieux*, t. III, 1901, p. 141 et suiv.) ; L.-H. Labande, *St-Pierre* (*Congrès archéologique de France*, session d'Avignon, 1909, t. I, p. 22 à 26).

Digitized by Google

Garde, et le 23 décembre, 300 au sieur Etienne Farnaud[1] ; de plus, le 4 septembre et les jours suivants, il fut fait chez les chanoines du chapitre paroissial une quête qui produisit 94 livres[2]. En tout, cela faisait 1394 livres, et avec une pareille somme, en ce temps-là, on pouvait marcher...

La peinture du *Saint Pierre* fut confiée à Palasse, et on convint qu'elle lui serait payée 150 livres. Il reçut, en effet, le 22 juillet 1755, un acompte de 48 livres et le 10 janvier de l'année suivante, le solde, s'élevant à 102 livres[3]. Le cadre fut menuisé par Roche (21 livres), sculpté par Raymond (33 livres) et doré par Brin et Marquois (72 livres). La mise en place de ce grand ouvrage nécessita le concours du maçon Antoine Rochetin (7 livres) et du serrurier Cally (12 livres), ainsi que celui d'un certain Bicaud, qui était le sonneur de cloches de Saint-Symphorien et qui aida à monter et placer le tableau (30 sols)[4].

Ce ne fut pas tout. La peinture de Palasse ayant été jugée assez belle pour être protégée soigneusement, on décida de la couvrir d'un grand rideau glissant sur des anneaux en laiton. Le marchand Rolland vendit les « septante un pans trois quarts cottonine bleue » qui furent nécessaires pour confectionner le rideau, à raison de 6 sols et demi le pan, soit 23 livres 6 sols 6 deniers, payés le 2 avril 1756 ; les anneaux, payés le 26 du même mois, coûtèrent 26 sols[5].

Qu'est devenu le *Saint Pierre* de Palasse ? On l'ignore. Il eut, sans doute, la même destinée que tant d'œuvres d'art qui se trouvaient autrefois dans les églises et les chapelles d'Avignon et qui furent, à l'époque révolutionnaire, dispersées, soustraites ou détruites.

En 1756, Palasse fut reçu associé académicien à l'Académie de

1. Archives de Vaucluse, E. *Confréries*, 26 : *St-Sacrement de St-Pierre*, fol. 49 v° à 53 v°.

2. Id., *ibid.*, fol. 51 v°.

3. Id. *ibid.*, fol. 57 et 59.

4. Id., *ibid.*, fol. 58 et 59.

5. Id., *ibid.*, fol. 61 et 62. – La tenture de tapisserie couvrant toute la paroi du fond était en 5 pièces et comprenait 71 cannes de brocatelle rouge et 28 cannes 3 pans de florence cramoisie, au prix total de 1177 livres ; elle fut exécutée par le fabricant Reboul qui en toucha le montant en trois versements, les 3 avril 1755 (400 livres), 14 juillet (300) et 4 septembre (477), (Id., *ibid.*, fol. 49 v°, 56 à 58). — Quant au baldaquin, le bois en fut demandé au menuisier Pierre Tuton (9 livres), et le ferrement au serrurier Guillen (21 l.); le marchand Rolland fournit la doublure rouge (6 l. 15 s.), et le tapissier Guerrier, l'étoffe du dossier et des pentes et la façon (141 l.). Ces différents fournisseurs et ouvriers furent payés du 12 juin 1755 au 16 février suivant (Id., *ibid.*, fol. 57 à 61).

Digitized by Google

peinture et de sculpture de Marseille [1]. Je le vois, la même année, signer la quittance suivante : « Jay receu la somme de vingt et quatre livres des mains de Monsieur Capeau, baille de la confrérie de Saint Ambroise, pour avoir réparé et rapiessé le tableau de l'autel de la chapelle de la ditte confrérie qui est dans la paroisse de Notre Dame la principale. Fait à Avignon le quatrième octobre mille sept cent cinquante et six. — *François* PALASSE » [2].

L'année suivante, il perdit son père, lequel avait institué sa femme Anne Buisson héritière universelle et avait fait des legs à ses enfants ; le legs de François était de 2700 livres. La veuve, afin de désintéresser ses enfants, leur céda, le 21 août 1757, la maison familiale des Palasse, située au coin de la rue des Trois-Faucons, entre la rue des Lices et la rue du Chat [3].

François songea ensuite à se marier. On se souvient que sa tante Madeleine avait épousé Pierre Parrocel ; Madeleine étant morte, Parrocel se remaria avec Marie-Anne Roque, de qui il eut, entre autres enfants, une fille à laquelle fut donné le prénom d'Anne. C'est sur cette jeune personne que François jeta les yeux et il l'épousa le 30 janvier 1758, en l'église Saint-Didier [4] : union qui resserra les liens existant entre les Palasse et les Parrocel. Le même jour, les deux époux se firent une donation mutuelle, et cette convention fut passée, le 24 mars de l'année suivante, en contrat public de mariage. Anne Parrocel apportait en dot 15 eyminées d'une terre au clos de la Murette, banlieue d'Avignon, et une valeur de 600 livres en meubles, effets, estampes et plâtreries lui revenant des biens de son père et de son frère Jean-François, chanoine de Saint-Didier. Palasse s'engagea à en disposer « tout ainsi qu'un mary, seigneur et maître peut et doit faire des biens et droits de son épouse. » Il fut convenu que les habits et joyaux ayant servi « pour la décoration de leur mariage », appartiendraient au survivant. Enfin, les deux époux reconnurent, en augment de dot, François 1000 livres et Anne 500, à prendre par le survivant sur les biens du prémourant [5].

1. Étienne Parrocel, *Société des Beaux-Arts des départements*, 1885, p. 153; ***Histoire documentaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille***, Paris, 1890, t. II, p. 294.

2. Archives de Vaucluse, E. *Confrèries*, 16: *S. Ambroise*, liasse non foliotée.

3. Id., E. *Notaires*. P.-J. Cairanne, 1757-58, fol. 443; fonds Pradon, reg. 421.

4. Archives d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, mariages, 1735-63, fol. 163.

5. Archives de Vaucluse, E. *Notaires*: P.-J. Cairanne, 1759, fol. 160 v°; fonds Pradon, reg. 422.

Digitized by Google

Le 14 décembre précédent, ils avaient déposé chez Me Pierre-Joseph Cairanne leurs testaments mystiques, c'est-à-dire clos et scellés. Celui de François était « contenu en deux feuilles de papier carthelier dit de la cloche et en trois pages et seize lignes de la quatrième, écrites par une main étrangère à luy totalement connue et affidée par luy, souscrites et signées de ses propres mains et seing ordinaire et la fin de chacune d'icelles en datte de ce jourdhuy, cousues les deux feuilles de papier avec une tresse de soye verte avec trois empreintes du cachet de ses armes sur de la cire d'Espagne rouge. » — Comme les deux testaments sont restés intacts dans le minutier du notaire Cairanne, on doit supposer que des testaments ultérieurs rendirent inutile l'ouverture de ceux-ci[1]. Il n'y aurait donc pas lieu de s'y arrêter si notre attention n'était sollicitée par la question des armes du peintre, dont on vient de voir que le texte fait mention.

La famille Palasse n'était pas noble, et, par conséquent, le blason de François ne pouvait être que de fantaisie. Voyons-le tout de même. — A cause de la petitesse du cachet qui l'imprima dans la cire brûlante, il est assez difficile à déchiffrer. La forme en est ovale et le champ d'azur. Le centre de l'écu est occupé, dans presque toute sa largeur, par un palais ou château, que je présume d'or ou d'argent, car le métal n'en a pas été indiqué. Dans le canton dextre du chef, on voit une étoile ou plutôt une comète dont la queue se prolonge jusqu'à la toiture de l'édifice. Enfin, au-dessous de cet édifice et dans la partie inférieure de l'ovale, rampe un de ces serpents que, dans le langage héraldique, on appelle bisse ou guivre. — Les ornements extérieurs comprennent, en haut, un heaume de chevalier ; en bas, une coquille, et, de chaque côté, un serpent.

L'édifice ou palais doit être évidemment considéré comme une de ces armes parlantes destinées à rappeler le nom de la famille : *palatium*, Palasse. Mais la comète et les guivres qui figurent tant dans les meubles de l'écusson que dans les ornements extérieurs, et avaient certainement pour l'artiste un sens intentionnel, échappent à ma compréhension, et j'avoue très humblement n'en pas pouvoir expliquer le symbolisme.

III

Vers 1760, notre artiste reçut du corps des imprimeurs de la

1. Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : P.-J. Cairanne, 1757-58, fol 1301 et 1303. fonds Pradon, reg. 421.

Digitized by Google

ville d'Avignon la commande d'un tableau représentant *Saint Jean Porte-Latine*, patron de la corporation [1]. — L'histoire apostolique rapporte que l'empereur Domitien fit plonger Jean l'Evangéliste dans une cuve d'huile bouillante, près de la porte Latine, à Rome, et que le disciple bien-aimé, sorti vivant de cette épreuve, fut relégué dans l'île de Pathmos [2]. C'est cet épisode de la vie du grand visionnaire de l'*Apocalypse* que François Palasse avait à reproduire. Il montre le martyr debout dans une grande urne d'airain, prêt à en sortir et ayant déjà un pied sur le rebord, tandis que les bourreaux, agenouillés devant le brasier, l'alimentent de bois, l'attisent et soufflent sur les flammes. La peinture n'a rien de particulièrement remarquable ; c'est du travail honnête et estimable. Le dessin révèle une connaissance très sérieuse de l'anatomie humaine ; mais le coloris, un peu conventionnel, manque de fraîcheur et d'éclat : ce qui est peut-être le résultat des ravages du temps.

Le *Saint Jean Porte-Latine* appartient à l'église Saint-Didier qui, au XVIII[e] siècle, était la paroisse des imprimeurs. Il est placé sur la paroi occidentale, entre le tambour de la grande porte et la chapelle des Fonts baptismaux, c'est-à-dire dans un des recoins les plus obscurs de l'édifice ; par ce fait, l'examen en est très difficile.

L'église Saint-Didier possède une autre toile de Palasse, l'*Assomption de la Vierge*, que Paul Achard a signalée [3]. Ce tableau est de beaucoup plus grand que le *Saint Jean* et me paraît d'une qualité inférieure ; il est appendu au fond du chœur, derrière le maître-autel, et ne mérite pas d'être mis davantage en évidence. — On attribue encore à notre artiste un *Couronnement de la Vierge* qui, paraît-il, aurait été placé naguère au-dessus de l'autel principal de l'église des religieuses du Saint-Sacrement, ancienne Visitation, rue Philonarde ; mais je suis obligé de déclarer que, malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver ce tableau.

Palasse jouissait à cette époque d'une certaine réputation et nous savons, par des documents d'archives, qu'en 1763, les Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon lui payèrent une somme de 40 livres, pour avoir pris comme élève, pendant huit mois, un jeune homme nommé Simonet et l'avoir perfectionné de manière

1. P. Achard, *Dict. des rues d'Avignon*, p. 80. Confondant le père avec le fils, Achard a prénommé celui-ci Jean-François au lieu de François.

2. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. II, ch. 51.

3. *Notes historiques sur les peintres et les sculpteurs du département de Vaucluse* (*Annuaire de Vaucluse*, 1865, p. 276).

Digitized by Google

« à pouvoir travailler pour son propre compte dans la peinture, bonne œuvre ordonnée par dom prieur, à 5 livres par mois »[1].

Les commandes ne cessaient de venir à lui. Il y a dans l'église de Morières un *Saint Sébastien*, dont la toile est encastrée dans le retable en bois doré, avec fronton et colonnes cannelées, qui décore l'autel de la troisième travée à gauche dans la nef ; elle a environ 2 mètres de haut sur 1 mètre 50 de large. On lit dans le coin de droite : PEINT PAR F. PALASSE, ÉTANT MARGUILLIERS DOMINIQUE LAUTIER ET JEAN BIOULÈS, 1764. Le saint est attaché au tronc d'un arbre et des archers tirent sur lui, tandis qu'un ange tient une couronne au-dessus de sa tête. On peut porter sur cet ouvrage le même jugement que sur le *Saint Jean* d'Avignon. L'anatomie en est bonne ; mais la perspective laisse à désirer, comme on peut s'en assurer en regardant les archers, qui sont placés sur le côté et non en face de la victime ; l'artiste craignit, sans doute, qu'en les postant sur le devant, ils n'eussent masqué le principal personnage de sa composition ; mais il a triché avec la vérité d'une manière évidemment un peu maladroite.

En cette année 1764, Palasse fut en assez grand commerce épistolaire avec Moulinneuf, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille, compagnie dont il faisait partie à titre d'associé depuis huit ans. L'historien Étienne Parrocel a publié quelques-unes de ces lettres, soit en entier, soit par fragments. Le 16 avril, Moulinneuf demanda à Palasse de lui envoyer un catalogue des tableaux de la galerie de Siffredy de Mornas, exposés aux enchères à Avignon, en le priant de s'assurer si ces œuvres étaient authentiques et d'indiquer à quel prix on pourrait les pousser.

Une lettre de Palasse, datée du 16 mai, est assez curieuse par les renseignements qu'elle nous fournit sur les tendances mêmes de cet artiste. Il écrit à Moulinneuf qu'il voudrait faire quelques morceaux de sa façon pour l'exposition de l'Académie, mais qu'il en est constamment empêché. Il y a une dizaine d'années qu'il n'a pu peindre des natures mortes auxquelles il travaillait auparavant avec passion. « D'ailleurs, ajoute-t-il, je suis presque toujours occupé par des tableaux d'église, pour maître-autel ou autres ; voilà ce qui m'empêche de me satisfaire dans cela »[2].

1. Archives du Gard, H. 459.

2. Étienne Parrocel, *Histoire documentaire de l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*; Paris, 1890, t. II, p. 294-295.

Digitized by Google

Je crois devoir donner ici la lettre qu'il écrivit au secrétaire perpétuel pour lui annoncer la mort de l'illustre graveur Balechou : « D'Avignon, le 23 août 1764. — Monsieur et cher confrère, je vous prie d'apprendre à votre Académie la mort funeste de l'excellent M. Balechou, notre confrère et mon bon ami ; il m'avoit recommandé pendant sa vie d'être le premier chez lui au cas où il lui arriveroit quelque fâcheux accident. Prévenu par son domestique, j'arrivai samedi du 18 courant [1], à cinq heures du matin, avec un de mes amis. Je le trouvai mort et encore chaud sur son lit ; je l'avois vu la veille très bien portant, jugez de ma surprise. Il avoit eu une indigestion ; se trouvant encore indisposé le soir, il s'étoit administré une prise de sa poudre ; on présume qu'il est mort étouffé. Nous avons fait venir son frère par exprès d'Arles et, en compagnie de tous nos amis, nous lui avons rendu les derniers devoirs » [2].

Quatre ans après le décès de Balechou, Palasse eut la douleur de perdre sa vieille mère, Anne Buisson, qui rendit le dernier soupir le 21 septembre 1768, âgée de quatre-vingt-sept ans [3]. C'est probablement après cette mort que le peintre entra en possession de la maison de la rue Galante.

Le chanoine Arnavon rapporte, dans son journal manuscrit, que le 2 mai 1769, on plaça dans l'église paroissiale Notre-Dame la Principale, un tableau de Palasse représentant *Saint François-Xavier* [4]. En 1800, ce tableau passa à l'église Saint-Didier et, vers 1865, l'abbé Moutonnet, curé de cette paroisse, en fit don au P. Bouffier pour la chapelle du Jésus, à Avignon [5]. Il est à présent à la résidence des PP. de la Société de Jésus, rue de la Bouquerie. C'est une petite toile mesurant 55 centimètres de hauteur sur 42 de largeur. Le saint, assis sur des nuages, est emporté au ciel par les anges. On lit avec difficulté au bas, dans le coin de droite : *S. François Xavier*. Cette toile n'est pas signée ; mais le dessin, la composition et surtout les tons rougeâtres du coloris, comparés au *Saint Jean* et au *Saint Sébastien*, ne laissent aucun doute sur son authenticité.

Je ne sais où j'ai vu — peut-être est-ce dans les fiches du cha

1. La copie d'Ét. Parrocel porte 13; c'est une mauvaise lecture, car le 18 était un samedi, tandis que le 13 était un lundi. D'ailleurs, le 18 est la date de l'acte de décès (Archives d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, décès, 1738-68, fol. 257 v°).

2. *Histoire documentaire*, etc., t. II, p. 205.

3. Archives d'Avignon, GG. *Notre-Dame la Principale*, décès, 1713-79, fol. 495.

4. Bibliothèque d'Avignon, Ms. 1520, p. 183.

5. P. Achard, *Artistes vauclusiens* (Bibliothèque d'Avignon, Ms. 1575, fol. 815).

Digitized by Google

noine Requin — qu'on devait attribuer à Palasse un *Plan d'Avignon*, à la plume, qui se trouve au Musée Calvet et qui est remarquable, dit-on, par son exactitude [1]. Je n'ai rien à dire sur cette attribution.

Palasse mourut le 5 mai 1790, dans la circonscription paroissiale de Saint-Geniès, et fut enseveli dans le tombeau de sa famille au cimetière de Notre-Dame la Principale [2]. Il avait eu seulement deux filles : Marie-Anne-Gabrielle-Françoise, née le 24 décembre 1758, et Anne-Félicité-Antoinette, née le 13 janvier 1760 [3].

Quelques années avant son décès, le 17 décembre 1784, Palasse avait vendu sa maison à Antoine-Privat Campan, qui, quatre jours après, reconnut la directe du chapitre de Saint-Agricol [4].

Fils de tailleur, tailleur lui-même et aussi marchand d'étoffes, Campan, né à Avignon en 1762 [5], se montra, pendant la période révolutionnaire, un ardent partisan des idées nouvelles. Il fut installé comme administrateur du Directoire du district d'abord le 19 octobre 1793, puis le 14 floréal an II, administrateur du Département le 5e jour complémentaire de l'an V, et enfin destitué le 25 vendémiaire de l'année suivante [6]. Le 5 ventôse an VIII, son père François Campan, âgé de quatre-vingts ans, mourut dans la maison de la rue Galante, et lui-même y décéda le 14 août 1839 [7].

La maison demeura la propriété de la même famille jusqu'au 25 janvier 1877, date à laquelle Mlle Pauline Campan la vendit à M. Selen. Celui-ci ne la garda pas bien longtemps, puisque, le

1. Voici les termes de son inscription au *Catalogue ms. des acquisitions* du Musée (1853 à ...., p. 124) : « 1875, 3 juillet. — Acquis de M. Baup pour le prix de 3 fr. *Plan géométrique de la ville d'Avignon et de ses environs*, fait à la plume sous le pontificat de Clément XIII (1758 à 1769), dont on a figuré les armes au-dessus du titre de la carte. Au bas du plan : *Avenio altera Roma*. Ce plan est collé sur carton. Il est extrêmement précieux pour l'ancienne topographie de la ville. Hauteur 0,43 ; largeur 0,52. M. l'abbé Correnson a fait une copie de ce plan, en y ajoutant une légende explicative et le faisant ensuite reproduire par la photographie. » — On a écrit à la main, dans un cartouche, à gauche : « Acquis pour le Musée Calvet le 3 juillet 1875. » Le plan n'est signé ni daté.

2. Archives d'Avignon, GG. *Saint-Geniès*, décès, 1755-90, à la date ; *N.-D. la Principale*, décès, 1780-90, p. 66. — Sa veuve Anne Parrocel décéda le 26 ventôse an XI, à 85 ans (Id., E. 26, *décès*, an XI, n° 448).

3. Id., GG. *Saint-Didier*, naissances, 1745-63, fol. 198 v° et 214.

4. Archives de Vaucluse, G. *Chapitre Saint-Agricol*, 33, fol. 136.

5. Archives d'Avignon, I III, *Passeports*, 8 bis, n° 1818 ; 9 bis, n° 359 ; 11, n° 591.

6. Archives de Vaucluse, *Tableau ms.*, dans les salles de travail. — L. Duhamel, *Documents sur la Révolution dans Vaucluse* (*Annuaire de Vaucluse*, 1895, p. 75 à 82).

7. Archives d'Avignon. E. 23, *décès*, an VIII, fol. 77 ; 1839, n° 732.

Digitized by Google

7 novembre de l'année suivante, il la céda à M. Deye. Enfin, le 5 mars 1910, Mme Louise Deye, veuve de M. Joseph-Vincent Chauvet, pharmacien, la vendit à M. Auguste Palun[1].

Celui-ci fit restaurer l'immeuble avec beaucoup d'intelligence artistique. La construction en valait la peine ; car c'est, assurément, l'une des plus intéressantes et des plus caractéristiques de notre ville. M. André Hallays, qui — nul ne l'ignore — s'est fait une spécialité de l'étude des édifices de la vieille France, n'a pas manqué d'être frappé par le charme et la grâce de la maison de Salvati et de Palasse. « L'ordonnance, dit-il, est exquise, la sculpture délicate et, du haut en bas de la façade, les vieilles pierres rougeoient, comme si elles avaient été léchées par les flammes d'un incendie[2] ».

Voilà qui est bien dit ; mais cette façade ne vaut-elle pas une description un peu plus détaillée ? J'estime que oui, et je vais le faire.

IV

La maison comprend un rez-de-chaussée, trois étages et un attique.

Ce qui frappe tout d'abord dans le rez-de-chaussée, c'est la porte d'entrée. Elle est de forme rectangulaire et un peu petite par rapport à la grandeur des fenêtres. Les jambages soutiennent un linteau couvert de rinceaux sculptés et le tout est dominé par un mince entablement appuyé sur deux consoles. Au-dessus de cet entablement et dans l'aplomb de la porte, dont il achève la décoration, saille un motif sculptural du plus agréable et du plus piquant effet. Au centre de ce motif, il y a un médaillon de roses d'où se détache le buste décolleté d'une jeune femme, qui se projette en avant et semble une tête penchée curieusement en dehors d'un œil-de-bœuf pour regarder dans la rue. Ce buste est d'un modelé délicat ; les cheveux, ramenés derrière le crâne, sont relevés pour dégager un cou long et flexible ; à l'instar des figures antiques, l'iris des yeux n'est point marqué. A gauche et à droite du médaillon, des rinceaux et des palmes s'élèvent triangulairement, flanqués de deux vases de fleurs et terminés à la pointe supérieure par une corbeille de feuillages, malheureusement détruite en grande partie.

L'entablement et le motif sculptural occupant à peu près le

1. Titres de propriété, communiqués à l'auteur par M. Aug. Palun.
2. *Avignon et le Comtat Venaissin*; Paris, 1909, p. 94.

Digitized by Google

tiers de la hauteur du rez-de-chaussée ont déterminé l'exiguité de l'entrée. Cette entrée est fermée par une porte en bois ayant remplacé l'ancienne porte qui était sans caractère et en fort mauvais état. La nouvelle a été faite, avec un seul vantail au lieu de deux, sur le modèle de la jolie façade des Filles du Calvaire, couvent fondé en 1620, rue de Vaugirard, à Paris, par le P. Joseph du Tremblay, la fameuse « Eminence grise », et dont les derniers vestiges (la chapelle et le cloître) sont annexés au Petit-Luxembourg.[1] M. Palun l'a fait exécuter par M. Henri Grivolas, le maître menuisier de la rue de la Croix, qui, par son habileté et son goût, montre assez qu'il appartient à une famille d'artistes ayant fait beaucoup d'honneur à Avignon. Cet ouvrage mérite qu'on s'y arrête un instant. Il se divise en deux panneaux : le supérieur est à claire-voie et rectangulaire, divisé par des barreaux élancés, entouré d'un cadre à moulures et surmonté de divers ornements architecturaux, tels que modillons, gouttes, pointes de diamant, etc. ; l'inférieur, de forme carrée, est couvert simplement de moulures à dessin géométrique. Cette porte, par une rencontré heureuse, appartient au même style que la façade de la maison.

Des trois fenêtres complétant l'ordonnance du rez-de-chaussée, une seule subsiste encore, encadrée de moulures rectilignes ; les deux autres ont été détruites pour faire place à la large entrée d'une boutique.

Entre le cordon et les fenêtres du premier étage se développe une large et longue bande nue qui se reproduit aux autres étages et est percée, à celui-ci, d'une petite ouverture en barbacane, sans ornements et destinée à donner du jour à l'escalier.

Les quatre fenêtres du premier sont délicieuses. Leur cadre est très sobre dans le bas et très riche dans le haut, avec des consoles volutées que terminent de petites chutes de feuillages. Le linteau de chacune de ces baies est occupé au milieu par un masque en saillie symbolisant une des quatre saisons. En allant de gauche à droite, le regard s'arrête d'abord sur une tête de femme couronnée de fleurs et accompagnée de branches fleuries : c'est le *Printemps*. La seconde tête, qui est aussi celle d'une jeune

1. Cette porte a été donnée dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXII, p. 796. Dans un récent voyage à Paris, j'ai pu constater que la porte du couvent, du côté de la rue de Vaugirard, est sans claire-voie et ornée de deux médaillons sculptés dans le bois et renfermant les bustes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Cette porte a-t-elle été substituée à celle dont il est parlé ci-dessus, ou bien celle-ci se trouve-t-elle dans une autre partie du bâtiment ?

Digitized by Google

femme et est accostée d'épis de blé, représente l'*Été*. La troisième — autre tête féminine — indique par les pampres et les grappes dont elle est entourée, qu'il faut y voir l'image de l'*Automne*. Enfin, l'*Hiver* est figuré par un masque de vieillard se détachant sur des branches de bois mort. Ces quatre figures en haut-relief et le décor dont elles font partie sont sculptés avec beaucoup d'entente décorative, et il est regrettable que nous ne connaissions pas l'artiste qui les a taillés dans la pierre, ainsi que la ravissante tête et le motif au-dessus de la porte d'entrée.

Un entablement vigoureux et saillant, soutenu par les huit consoles des fenêtres, surplombe les quatre Saisons et, allant d'une extrémité de la façade à l'autre, sert de deuxième cordon.

Nous voici au second étage et, comme il convient, la décoration se simplifie. Les fenêtres, rectangulaires ainsi que les autres ouvertures de la maison, ont leur pourtour mouluré et, au-dessus de chacune d'elles, entre le linteau et le troisième cordon, on voit un décor de rinceaux entrelacés. — Les fenêtres du troisième étage sont uniment bordées de moulures. — Le quatrième cordon, appuyé sur des modillons, présente cette particularité qu'il est coupé, au-dessus des fenêtres, par quatre frontons alternativement aigus et cintrés. — L'attique est ajouré de quatre petites baies carrées d'une mouluration encore plus sobre que celle des fenêtres du dessous.

La toiture, fortement en avancée, est dépourvue de chéneau et, par conséquent, rejette directement les eaux pluviales dans la rue ; les architectes du bon vieux temps se préoccupaient beaucoup plus de préserver le pied des murs de leurs constructions que la tête des passants. — Un escalier à vis monte de l'entrée au sommet d'un seul jet, éclairé à chaque étage par une des fenêtres de la façade ; sa cage s'élève au-dessus du faîte comme une sorte de tourelle carrée et il s'y ouvre une fenêtre du côté de la rue et une porte du côté du toit. Le couvert de cette tourelle présente la même saillie sur le vide que la grande toiture et rejette comme elle ses eaux dans la rue directement.

Les divisions intérieures sont tout ce qu'il y a de plus simple. On trouve à chaque étage une grande pièce à gauche et une petite à droite. La grande pièce est éclairée par deux fenêtres et la petite par une ; la quatrième fenêtre, comme j'ai déjà dit, s'ouvre sur la vis. Les plafonds étant à la française, ont leurs poutres et leurs solives apparentes. Il y a, d'ici de là, quelques additions modernes. Ainsi, la plus grande pièce du premier pos-

Digitized by Google

sède une cheminée Louis XVI avec manteau à cadre mouluré, surmonté d'un vase décoratif auquel se rattachent des guirlandes et des nœuds de ruban, motif reproduit au-dessus de la porte ; et la petite pièce, une alcôve dont le chambranle a, dans sa partie supérieure, une ornementation dans le même goût. Au second, il faut signaler une autre cheminée à manteau simple et uni, posé sur une plinthe qu'occupe un bas-relief de plâtre représentant de petits amours musiciens et danseurs, à la Clodion. Ces décorations sont peut-être dues à François Palasse ; elles sont, en tout cas, de son temps. Quelques pièces ont été divisées par des cloisons de bois ou de briques[1].

Telle est dans son état actuel la maison que l'Académie de Vaucluse doit à la libéralité de M. et de Mme Palun.

En dehors de sa valeur intrinsèque, elle est devenue, par la notoriété de ses anciens propriétaires, une de ces maisons historiques qui font la parure de notre ville. Mais c'est surtout par le caractère artistique de son élégante façade qu'elle a acquis sa plus grande importance aux yeux de ceux qui, nombreux encore dans Avignon, savent apprécier les reliques d'une époque où les habitants mettaient tant de grâce et de coquetterie dans le décor de leur cité et dans le cadre de leur propre existence.

M. et Mme Palun, en donnant à notre Compagnie la demeure de Salvati et de Palasse, ne se sont pas contentés de faire acte de mécènes ; ils ont eu le souci de l'avenir, de la destinée de ce joyau, et ils l'ont confié à une Société qui considèrera toujours comme un devoir pieux sa conservation, son bon entretien, sa sauvegarde. — Et par là, reconnaissons que les donateurs nous ont mis dans l'impossibilité de décider ce qu'il faut le plus admirer chez eux, de la préoccupation esthétique qui les a guidés, ou bien du geste généreux qui en a été la résultante.

ADRIEN MARCEL.

1. Étienne Parrocel a étrangement varié sur cette maison. D'une part, il dit qu'elle est « *finement* sculptée » (*Annales de la peinture*, Marseille, 1862, p. 169), et d'une autre, qu'elle est assez *lourdement* sculptée, mais originale ». (*Histoire documentaire*, etc., t. II, p. 294). Il l'a bien mal regardée, ou bien il n'en parle que par ouï-dire.

Digitized by Google

L'ŒUVRE ARTISTIQUE

de M. Auguste PALUN

Quelque précieux et opportun que soit le don fait à l'Académie de Vaucluse par M. Auguste Palun, et par la très digne compagne de sa vie, l'admirable présidente de tant d'œuvres bienfaisantes ou patriotiques, nous nous serions peut-être bornés à de chaleureux remerciements, à une preuve ineffaçable de gratitude, si nous n'avions eu en notre présence que le donateur très-honoré.

Mais M. Auguste Palun est pour nous beaucoup mieux encore. Vous l'avez appelé à votre bureau avec la pensée d'utiliser ses hautes facultés artistiques, plutôt que sa noble fortune. Ce titre de président d'honneur que vous lui conférez, s'adresse par dessus tout au maître aquarelliste, à l'organisateur de concerts symphoniques, à l'homme accessible, en un mot, à toutes les études d'art, de science, d'érudition.

Permettez-moi de rappeler qu'il y a, dans le territoire des Voconces, à Die, une inscription votive consacrée à Vencius Juventianus à cause de ses libéralités pour les spectacles : *Ob praecipuam ejus in edendis spectaculis liberalitatem.* M. Auguste Palun ne s'est pas borné à des représentations, que je serais impardonnable d'oublier. Il a répandu ses encouragements, avec un choix toujours judicieusement éclairé, sur nombre de manifestations utiles à notre ville, à notre région. Et, pour ne parler que de l'Académie de Vaucluse, les pierres de la maison Palasse, qui devient notre maison, sauront perpétuer sa mémoire devant la postérité.

Le dilettantisme musical de M. Palun mériterait d'être louangé à bon droit : son amitié avec plusieurs compositeurs de renom, tels que Reyer, me paraît n'être point négligeable pour apprécier sa valeur artistique. Mais c'est surtout le peintre aquarel-

Digitized by Google

liste que j'ai l'intention d'étudier en lui, comme résumant ses qualités d'inspiration et de méthode, son exécution hardie, le choix saisissant de ses motifs.

Il a lui-même précisé sa compréhension de l'aquarelle dans l'épigraphe placée en tête de son petit livre : *Conseils aux jeunes aquarellistes.* Cet ouvrage de 32 pages contient tout ce qu'il faut connaître pour la peinture à l'eau, et depuis vingt-sept ans qu'il a paru, je ne crois pas qu'on ait rien écrit de plus pratiquement complet. Voici le précepte essentiel que formule M. Palun : « L'aquarelle moderne doit rappeler l'impression que laisse un « effet rapidement *vu*, beaucoup plus par l'exactitude des tons et « des valeurs d'ensemble, que pour les détails secondaires dont « on n'a pu garder le souvenir ». Ce dernier membre de phrase semble indiquer que le peintre travaille dans l'atelier; cependant le précepte reste entier pour la peinture de plein air, les détails s'effacent devant l'impression d'ensemble.

Après un premier chapitre sur l'outillage, le choix et l'emploi des couleurs, etc. M. Palun, dans le chapitre suivant, d'une brièveté claire, qui n'omet rien, passe à l'exécution de l'aquarelle. Il recommande notamment de peindre par masses et d'être sobre de détails en ayant soin de les bien choisir. Enfin le dernier chapitre traite de la peinture d'après nature : l'élève a beaucoup copié, il va traiter son sujet, Ici je voudrais tout citer. « A votre première sortie, vous ferez certainement ce que nous « avons tous fait ; vous voudrez d'abord peindre le panorama de « la ville que vous habitez, avec tous ses clochers, ses ponts, « etc. Modérez vos transports et commencez par choisir de tout « petits motifs. Un tonneau au bord d'une mare, un vieux saule, « une cabane, un puits, une porte de ferme, une vieille tour, « une pointe de rocher avançant dans la mer, une charette, un « petit chemin, un groupe de deux ou trois arbres, etc., voilà les « sujets qu'il vous faudra entreprendre d'abord ».

Suivent d'autres conseils, tous excellents, pour mettre en bonne place le motif principal, pour éviter certaines maladresses qui risquent de le déparer, enfin pour bien l'éclairer, en ayant soin de le dessiner d'abord correctement.

De même sont donnés des avis sur l'exécution, où M. Palun se préoccupe surtout de la franchise de touche, qui est la qualité maîtresse de l'aquarelle. Et, après quelques dernières recommandations : « C'est le travail opiniâtre, conclut-il, qui a raison de tout ». Il sous-entend évidemment : quand on est bien doué.

Digitized by Google

Pour sa part, il en a donné les meilleures preuves, n'a cessé de progresser constamment, a pris rang parmi les peintres dont on recherche les tableaux, et, s'il n'est pas un professionnel, nul n'oserait dire, sans se faire moquer, qu'il ne soit qu'un amateur. Il est devenu simplement un aquarelliste au même titre que Levert ou Vignal, à côté de qui le placent ses meilleures peintures; il a égalé son premier professeur Allongé, par la maîtrise d'exécution ; il compose avec la sûreté d'Harpignies dont il a su écouter et appliquer les préceptes.

Très artiste, il a graduellement élargi sa facture, dans une coloration très juste et en même temps très variée; il possède au plus haut degré le sens de l'harmonie des lignes et des valeurs; il excelle à saisir des effets rares et il les rend avec une exactitude qui atteint aux plus belles audaces du talent. Je citerai notamment en ce genre le panorama du Rhône noyé dans un brouillard qui tantôt le découvre et tantôt l'enveloppe; c'est pris sur le fait et, par suite, c'est vivant.

Les effets en dehors de la banalité courante, assurément il les recherche, et je dirais volontiers qu'il ne peint que lorsqu'il est touché par l'émotion. Ainsi une vieille ferme, un pan de mur à demi écroulé, un marais de Camargue, l'arrêteront et il en tirera une remarquable étude. Une ancienne maison à Barbentane, grand mur ensoleillé, opposition d'ombres sous des arcades, très colorées, très reflétées: voilà un tableau qui échapperait à la plupart; il en fait une œuvre maîtresse, qui attirerait le regard dans n'importe quel musée.

Si la peinture aide à fixer les souvenirs, il en a rapporté de merveilleux d'Algérie, de Russie, de Bretagne, qui diffèrent beaucoup entre eux, et qui tranchent sur ses études de Provence.

La difficulté le séduit; un chemin qui monte ou qui descend, par exemple; il s'applique à l'exécuter avec une réelle prédilection. J'ai noté la rampe du Rocher des Doms où la distance, la perspective, sont nettement indiquées, presque sans aucun détail qui signale la fuite des plans.

Et les arbres? Depuis longtemps M. Palun les peint avec perfection. Je citerai de lui un grand sous-bois, qu'il a donné autrefois au regretté professeur Gabriel Bourges, et que son pinceau avait magistralement lavé; c'est une pièce importante dans son œuvre.

Parlerai-je des nombreuses reproductions, toujours originalement saisies, qu'il a faites de nos vieux monuments? Deux de ses

Digitized by Google

aquarelles ont paru dans le « Bulletin des Amis du Palais des Papes ». *Les Rues d'Avignon* par notre collègue M. Paul Manivet, en contiennent trois fort jolies. Il fut un temps où les calendriers de la maison Palun en répandaient qui, par une louable exception, étaient des études d'art.

M. Auguste Palun, qui fait partie de la Société des Artistes Français, a exposé plusieurs fois au Salon de Paris, où il était très remarqué. Que, pour beaucoup de ses compatriotes, il soit notoire comme industriel, comme administrateur de la Banque de France, ancien membre du Tribunal et de la Chambre de Commerce, c'est plus que justice; il est certainement un des hommes les plus discrètement considérables d'Avignon. Son hôtel du n° 13 de la rue Banasterie fut celui de Sixte-Isnard, qui y est mort, léguant sa fortune à notre ville pour fonder l'hospice qui porte son nom. Il semble que cette demeure, acquise en 1855 par le père de M. Palun, ait gardé des inspirations bienfaisantes.

Pour lui, l'an dernier déjà, il a institué des encouragements spéciaux à l'aquarelle au Musée-Calvet, qui ne possède guère, je crois, qu'un petit nombre de tableaux en ce genre. On y remarque Antoine Dumas, Madeleine Carpentier, Bigand, Gabriel Bourges, Eysséric, Robida, Chantron, c'est à peu près tout; auprès d'eux, quelques Auguste Palun figureraient glorieusement. M. Palun donne aujourd'hui le rang de propriétaire à notre Société, — bon exemple à suivre; elle ne demande qu'à continuer dans cette voie et à devenir rentière. Il la dote d'une maison que son passé désignait à un tel choix. Nous nous portons garants que nos successeurs en useront pour le bien d'Avignon, pour la perpétuité de notre gratitude, pour l'éloge enfin de l'artiste éminent, du donateur généreux à qui, après nous, ils la devront. Et, comme il sied à une Académie qui s'honore d'admettre les dames, ils associeront à son nom, dans leur pieux témoignage, le nom de M^me^ Palun.

ALEXIS MOUZIN.

Digitized by Google

Table du Tome XX

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

ANNÉE 1920.

	Pages.
Comptés des recettes et dépenses pour 1920, etc	3 4
Installation du nouveau Conseil d'Administration	5
Liste des membres de l'Académie de Vaucluse	11
Procès-verbaux des Séances de l'Académie	25
BARBER (Maurice). — La Vie et l'Œuvre de M. le Chanoine Requin	35
COLOMBE (D'). — Au Palais des Papes. — La Place des Cancels	49
MARCEL (Adrien). — L'Académie de Vaucluse chez le peintre Palasse	69
MOUZIN (Alexis). — L'Œuvre Artistique de M. Auguste Palun	87

Par suite des évènements la publication de la *Bibliographie Vauclusienne* a dû être interrompue momentanément ; elle sera reprise dès que les circonstances le permettront

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

MAR 2 5 19

Digitized by Google

Digitized by Google